

Année 2008

République du Sénégal
Assemblée Nationale
XI^{ème} Législature

Journal des Débats
Première Session ordinaire de l'année 2007
Compte rendu in-extenso
Séance du lundi 17 septembre 2007

Sommaire

| | |
|--|-----|
| 1. Membres du Gouvernement présents | 2 |
| 2. Ouverture de la séance | 5 |
| 3. Déclaration de Monsieur le Premier Ministre | 6 |
| 4. Discussion Générale | 49 |
| 5. Fin de la Séance | 146 |

Secrétaires élus :

Mme Gnagna THOURE
Monsieur Kalidou NIASSE

Présidence de :

Monsieur Macky SALL,
Président

Séance plénière du lundi 17 septembre 2007

(la séance est ouverte à 10 h 00)

- 1 -

Membres du Gouvernement présents

Sont au banc du Gouvernement :

| | |
|----------------------------------|--|
| Monsieur Cheikh Hadjibou | Premier Ministre |
| Cheikh Tidiane GADIO | Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères |
| Me Ousmane NGOM | Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur |
| Monsieur Djibo Leïty KA | Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie Maritime |
| Monsieur Habib SY | Ministre d'Etat, Ministre des Infrastructures, de l'Hydraulique urbaine et de l'Assainissement |
| Monsieur Souleymane Ndéné NDIAYE | Ministre d'Etat, Ministre de l'Environnement et de la Protection de la Nature |
| Monsieur Bécaye DIOP | Ministre des Forces Armées |
| Monsieur Oumar SARR | Ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction |
| Monsieur Ousmane Masseck NDIAYE | Ministre de la Décentralisation et des Collectivités locales |
| Monsieur Moustapha SOURANG | Ministre de l'Education |

| | |
|-----------------------------------|--|
| Monsieur Abdourahim AGNE | Ministre de la Microfinance et de la Coopération décentralisée |
| Madame Awa NDIAYE | Ministre de la Femme et de l'Entreprenariat Féminin |
| Me Madické NIANG | Ministre de l'Artisanat, des Mines et de l'Industrie |
| Madame Sophie Gladima SIBY | Ministre des Télécommunications, des Postes et des Techniques de l'Information et de la Communication |
| Madame Yaye Kène GASSAMA DIA | Ministre de la Recherche Scientifique |
| Dr Issa Mbaye SAMB | Ministre de la Santé et de la Prévention médicale |
| Adama SALL | Ministre de l'Hydraulique rurale, du Réseau hydrographique national, des Bassins de rétention et des Lacs artificiels |
| Monsieur Mame Biram DIOUF | Ministre de la Culture et du Patrimoine historique classé |
| Monsieur Amath SALL | Ministre du Développement rural et de l'Agriculture |
| Madame Oumou Khaïry Guèye SECK | Ministre de l'Elevage |
| Monsieur Farba SENHOR | Ministre des Transports terrestres et des Transports aériens |

| | |
|---------------------------------|--|
| Dr Bakar DIA | Ministre de l'Information, des Relations avec les Institutions et Porte-parole du Gouvernement |
| Monsieur El hadj Daouda FAYE | Ministre des Sports |
| Mme Maïmouna Sourang NDIR | Ministre du Cadre de vie et de l'Hygiène publique |
| Madame Fatou Bintou TAYA Ndiaye | Ministre de la Solidarité nationale |
| Monsieur Mamadou Lamine KEÏTA | Ministre de la Jeunesse et de l'Emploi |
| Monsieur Samuel Ameth SARR | Ministre de l'Energie |
| Madame Innocence NTAB | Ministre de la Fonction publique, du Travail et des Organisations professionnelles |
| Madame Fatou Danielle NDIAYE | Ministre de la Compétitivité et de la Bonne Gouvernance |
| Monsieur Amadou Habibou NDIAYE | Ministre du Commerce |
| Monsieur Moussa SAKHO | Ministre de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle |
| Madame Aminata LO | Ministre des Sénégalais de l'Extérieur |
| Madame Fatou GASSAMA | Ministre du Tourisme |

Monsieur MAKALOU

Ministre des Langues nationales
et de la Francophonie

Monsieur Ibrahima SAR

Ministre Délégué auprès du
Ministre de l'Economie et des
Finances, chargé du Budget

Madame Fatou Gaye SARR

Ministre délégué auprès du
Ministre du Développement rural
et de l'Agriculture, chargé du
Développement rural

- 2 -

Ouverture de la séance

MONSIEUR LE PRESIDENT

Mesdames et Messieurs, la séance est ouverte.

Je voudrais tout d'abord rappeler au public conformément aux dispositions de l'article 54 du règlement intérieur que toute personne qui manifeste par des signes bruyants d'approbation, ou de désapprobation est sur le champ expulsé par les agents de la sécurité. Je rappelle également, s'il vous plait, je rappelle également que les téléphones portables doivent être fermés durant nos travaux.

Nos collègues Aïssatou Coulibaly, Néné Marième Kane, Abdourahamne Sow, Amadou Ciré Sall et Georges Tendeng s'excusent de ne pouvoir assister à cette séance.

S'il n'y a pas d'observation, nos collègues sont excusés.

Chers collègues, suite aux démissions de nos collègues Pape Diop et Mouhamed Fadel Gaye conformément aux dispositions de l'article L 146 du Code électoral en vue de pourvoir à cette vacance, j'invite notre collègue Oumar NDOYE à venir occuper sa place dans l'hémicycle.

Je voudrais au nom de l'Assemblée nationale souhaiter la bienvenue à notre collègue et lui adresser nos chaleureuses félicitations.

L'ordre du jour appelle la déclaration de politique générale de Monsieur Cheikh Hadjibou Soumaré, Premier Ministre de la République du Sénégal. Monsieur le Premier Ministre, l'Assemblée nationale vous réitère ses vives félicitations pour la confiance que le Président de la République vous a manifestée et vous souhaite la bienvenue dans ce temple de la démocratie.

Monsieur le Premier Ministre, vous avez la parole.

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

PRIMATURE

**DECLARATION DE POLITIQUE GENERALE
DE SON EXCELLENCE MONSIEUR
LE PREMIER MINISTRE**

CHEIKH HADJIBOU SOUMARE

**DEVANT L'ASSEMBLEE NATIONALE
DE LA REPUBLIQUE DU SENEGAL**

Dakar, le 17 septembre 2007

**Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,
Honorables députés,**

J'éprouve une très grande fierté, à me présenter, aujourd'hui, devant vous, illustres représentants du Peuple sénégalais, pour me conformer, à une exigence de notre Charte fondamentale.

Notre Constitution dispose que le Président de la République détermine la politique de la Nation que le Gouvernement conduit et coordonne sous la Direction du Premier Ministre.

C'est donc en ma qualité de Chef du Gouvernement, investi de la confiance du Président de la République, que je viens décliner devant la représentation nationale les grandes lignes de notre programme d'action.

Croyez que c'est avec une lucide et profonde responsabilité ajoutée au plaisir d'être ici avec vous, que je me plie à cette tradition républicaine, entouré de tous les membres de mon Gouvernement.

Je saisis l'heureuse opportunité de ce mois béni de Ramadan, mois de dévotion, de piété, et de prières pour rendre grâce à Dieu. Je prie pour la paix, la concorde sociale et la prospérité dans notre pays. Que la grâce de ce mois béni couvre les nobles ambitions et les espérances fortes que nous portons tous pour cette Nation.

Je voudrais également, en cette occasion solennelle, réitérer tout d'abord et tout particulièrement, mes plus vives félicitations au Président de la République pour sa brillante réélection à la magistrature suprême.

Je lui renouvelle l'engagement du Gouvernement tout entier, à s'inscrire dans sa haute vision pour servir la Nation, et toujours demeurer au service et à l'écoute de toutes les couches de la population.

Au delà de sa dimension républicaine, la cérémonie de ce jour a valeur de Pacte. Pacte entre le Gouvernement, sous l'autorité de Son Excellence, le Président Abdoulaye Wade, et le Peuple sénégalais à travers ses Honorables représentants que vous êtes, investis de la noble et redoutable mission que vous aurez à cœur, je suis sûr, de remplir avec foi, compétence et détermination.

L'entame de cette 11ème législature m'offre également l'occasion, Chers élus, de vous adresser, en mon nom et à celui du Gouvernement, mes plus sincères et chaleureuses félicitations pour la confiance que le Peuple vous a accordée à l'issue des élections législatives du 03 juin 2007.

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,

Permettez moi, de vous exprimer à nouveau mes sincères félicitations, pour la confiance que vous ont manifestée vos pairs, qui vous ont élu à une brillante majorité à la tête de notre auguste Institution parlementaire.

Le 25 février 2007, le Peuple souverain, a scellé un nouveau bail avec Son Excellence Maître Abdoulaye WADE, pour conduire les destinées du Sénégal pour les cinq prochaines années. Ce qui confirme ainsi, leur adhésion à sa politique de développement, la consécration du bilan positif du septennat écoulé, la promesse, enfin, d'un avenir meilleur contenue dans son solide programme de campagne.

**Monsieur le Président,
Honorables Députés,**

En me confiant, en vertu de l'article 79 de notre loi fondamentale, un message à vous délivrer un mois après ma nomination, le Président de la République avait ainsi exprimé son vœu ardent, d'un dialogue permanent, fécond et soutenu entre l'Exécutif et le Législatif.

Sans préjuger de la périodicité de nos rencontres, le Gouvernement se fera le devoir d'être entendu, chaque fois que de besoin, par votre auguste Assemblée. A cet effet, les améliorations sensibles déjà observées dans l'environnement et les conditions de travail des parlementaires, seront renforcées, conformément à la volonté exprimée par le Chef de l'Etat.

Aujourd'hui, la mission essentielle assignée à notre Gouvernement est d'engager, sans délai, des actions appropriées afin d'apporter des **réponses concrètes** aux préoccupations des sénégalaises et des sénégalais. A cet effet, nous conduirons les réformes structurelles nécessaires dans un contexte de maîtrise des équilibres budgétaires.

Ma présence pendant sept ans au côté du Chef de l'Etat comme Ministre du Budget, m'a amené à m'imprégner jour après jour de ses idées et à comprendre ses ambitions pour le Sénégal. Je m'attacherai à les traduire au mieux avec les membres du Gouvernement, afin de relever les défis qui se posent à notre pays.

Monsieur le Président,
Honorables Députés,

Au cours du septennat écoulé, des progrès visibles et considérables ont été notés dans nombre de domaines. C'est le lieu pour moi alors, de saluer ici, avec respect, mes prédécesseurs qui ont contribué à ces résultats, sous la confiance et la haute direction du Chef de l'Etat

L'amélioration et l'assainissement de l'environnement des affaires, conjugués aux importants efforts de l'Etat, ont permis de porter le taux d'investissement de 18% à 24% du PIB entre 1999 et 2006.

Le taux de croissance économique réelle s'est situé en moyenne autour de 5%, malgré un environnement extérieur relativement défavorable et en dépit des contreperformances observées en 2002 et 2006.

L'inflation elle, a été contenue en dessous de 2% durant cette période.

La gestion budgétaire a été caractérisée par un bon niveau de recouvrement des recettes et une gestion prudente des dépenses budgétaires. Les recettes fiscales ont progressé de **9%** en moyenne par an durant le septennat écoulé, soit un doublement en valeur absolue.

Sur la période précitée, la capacité financière de l'Etat s'est notablement renforcée, en dépit de la diminution du taux d'imposition sur les sociétés, voulue par le Gouvernement, qui est passé de **35% en 2003 à 25% en 2006**.

Ces performances ont permis la prise en charge des priorités déclinées dans le *Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté*, avec un accent particulier sur les services sociaux de base, l'appui au monde rural et les infrastructures.

Sur le plan social, les secteurs de l'éducation et de la santé ont fait l'objet d'une attention soutenue. A partir de 2004, ils ont bénéficié de **50%** des ressources du budget de fonctionnement de l'Etat et plus de **25 milliards FCFA** d'investissement en moyenne par an sur ressources propres de l'Etat.

Ces efforts ont permis de faire passer le nombre de salles de classe dans l'élémentaire public de **18.554** en 2000 à **30.308** en 2006, de réaliser, **226** cases des tout-petits, **62 nouveaux lycées**, plus de **400 nouveaux collèges modernes**, **2 lycées d'enseignement techniques** et **3 nouvelles universités**.

Dans le même temps, le taux brut de scolarisation (TBS) dans l'élémentaire est passé de **71,8%** en 2000 à plus de **81,8%** en 2006, avec notamment une élimination des disparités entre filles et garçons.

Ces résultats attestent du bon rythme d'évolution vers l'atteinte des objectifs de scolarisation universelle.

Dans le secteur de la santé, l'offre d'infrastructures s'est également fortement consolidée. Depuis 2000, **4 nouveaux hôpitaux**, **123 nouveaux postes de santé**, **9 centres de santé ont été construits et équipés**. En outre, **13 nouveaux districts sanitaires ont été créés** et plus **200 postes de santé**

renovés ou réhabilités. Des efforts ont été également consentis pour le relèvement du plateau technique des hôpitaux.

Le paludisme, premier motif de consultation et première cause d'hospitalisation, est bien pris en charge dans les services de soins curatifs. Cela s'est traduit par la baisse régulière depuis 2004, du taux de morbidité qui a été ramené de **24,6% à 18,5%** et de celui de la mortalité liée au paludisme qui est passé de **3,8% à 2,3%** entre 2000 et 2006.

Avec un niveau de **0,7%**, le taux de prévalence du VIH/SIDA est parmi les plus faibles en Afrique subsaharienne. Le taux de consultation primaire curative a évolué positivement, passant de **24% en 2000 à 54% en 2006**.

Le taux de couverture vaccinale est passé de **41% en 2000 à 89% en 2006**, et la proportion d'accouchements assistés, de **40% à 59%** sur la même période.

A cela s'ajoute, la politique de gratuité des accouchements, y compris ceux effectués par césariennes, dans toutes les régions de l'intérieur du pays. Cette mesure sera étendue aux couches défavorisées de la région de Dakar.

Concernant l'hydraulique rurale, entre 2000 et 2006, **36 milliards de FCFA** ont été investis. Cela a permis la réalisation de **184 forages motorisés, 99 forages à pompes manuelles, 450 puits, 191 châteaux d'eau et réservoirs au sol, l'acquisition de 186 pompes motorisées et plus de 1.324 km d'extensions de réseaux.**

Le taux d'accès à l'eau potable en milieu rural a ainsi connu des progrès sensibles pour atteindre **69% à fin 2006 contre 64% en 2004**.

Pour l'hydraulique urbaine, le taux de branchements particuliers est de **76%** en 2006, tandis que le taux de desserte global a atteint **98%**, niveau proche de l'universalité.

S'agissant de l'agriculture, sur la période 2000-2007, les allocations budgétaires destinées à la subvention des semences d'arachide ont porté sur un montant de **45,6 milliards de FCFA, pour 340.000 tonnes**. Sur la même période, les subventions consenties pour les engrais représentent **27,3 milliards de FCFA, pour 332.171 tonnes**.

A ces actions, il faut également citer :

- la subvention de plus de **70%** accordée au matériel agricole de culture attelé dans le cadre du programme d'équipement du monde rural ;
- le programme de motorisation initié en 2006 sur les ressources du TEAM NINE pour **8 milliards FCFA** ;
- et enfin, la cession à titre gracieux de tracteurs équipés, de matériels d'irrigation et de divers équipements post-récolte.

En outre, la sécurisation du crédit rural a été renforcée à travers la mise en place des fonds de garantie, de bonification et de calamité, pour un montant global de **39,5 milliards de FCFA**.

Au total, ce sont **317,6 milliards de FCFA** qui ont été investis dans l'agriculture entre 2000 et 2006 dont environ **50%** sur ressources propres de l'Etat.

En plus des investissements dans l'éducation, la santé et le monde rural, les efforts du Gouvernement ont également consisté à préparer l'avenir, en renforçant les infrastructures de soutien à la croissance, et en préservant les emplois et l'outil de production.

A cet égard, les investissements substantiels réalisés entre 2001 et 2006, ont permis de porter le réseau, de 9.000 à 10.000 km pour les routes non revêtues, et de 4.000 à 4.805 km pour les routes revêtues. Ces dernières sont devenues de meilleure qualité grâce à l'option de revêtement en enrobé dense.

Le nombre de kilomètres de pistes rurales réalisées entre 2000 et 2006 qui est de **1.119 km** sera porté à **1.964 km** d'ici à fin 2008. Les appels d'offres sont déjà lancés.

En termes de préservation de l'emploi et de l'outil industriel, le Gouvernement, sur les directives du Chef de l'Etat, a déployé des efforts importants qui vont conduire à une recapitalisation des Industries Chimiques du Sénégal (ICS) et au redémarrage des activités de la Société Africaine de Raffinage (SAR).

L'ambition du Chef de l'Etat de faire du Sénégal un pays émergent s'est traduite, au cours du septennat, par la conception et la mise en œuvre d'importants projets d'infrastructures structurantes, notamment dans les domaines des transports routiers, aériens, portuaires, de la culture et de l'énergie.

A cela s'ajoute, les réformes importantes initiées à partir des réflexions issues du Conseil Présidentiel des Investissements, cadre privilégié de dialogue entre l'Etat et le secteur privé.

Cette vision ambitieuse qui constitue une rupture par rapport au passé, a permis de réaliser des projets novateurs, à haute intensité de capital et de main d'œuvre, de promouvoir la créativité et des mécanismes de financements innovants.

Elle est porteuse des mutations profondes des structures socio-économiques de notre pays, avec notamment la création de la base infrastructurelle indispensable pour favoriser un développement accéléré et une lutte efficace contre la pauvreté.

Ces réalisations qui sont aujourd'hui visibles au grand jour, sont en train de transformer notre quotidien. Elles portent la marque d'une grande ambition et d'un puissant et courageux pari sur l'avenir.

L'action du Gouvernement continuera à s'inscrire pleinement dans cette vision du Président de la République.

Les efforts en matière d'investissement consentis par l'Etat ces dernières années sont restés compatibles avec une bonne maîtrise des finances publiques.

A côté de l'Etat, le secteur privé est également en train de consentir des investissements importants.

Dans l'agriculture, l'agro-industrie et l'agroalimentaire privés, les investissements agréés entre 2000 et 2007 ont atteint **75,6 milliards** de FCFA pour une génération à terme de **3.931** emplois. Des performances similaires sont également observées dans les télé services qui ont permis la création de **3.077** emplois avec **23,5 milliards de FCFA** d'investissement. Dans le tourisme, **2.373** emplois ont créés pour **125,2 milliards** de FCFA d'investissement.

**Monsieur le Président,
Honorables Députés,**

Nous devons tous admettre, qu'au-delà de ce bilan, illustré par les chiffres que je viens d'énoncer, par les bonnes tendances des agrégats macroéconomiques, il y a cependant beaucoup d'attentes et de préoccupations de nos concitoyens non encore satisfaites.

Ces attentes sont humaines. Elles participent de la vie d'un peuple en quête d'épanouissement et de bien être.

Convenons-en toutefois : elles nécessitent, sans délai, des actions immédiates, bien pensées, bien ciblées et requérant, comme nous l'a toujours instruit le Chef de l'Etat, certaines ruptures dans le pilotage et le suivi de l'action gouvernementale.

Oui, nous avons conscience qu'une frange importante de notre jeunesse éprouve beaucoup de difficultés pour accéder à l'emploi. **Et je puis vous dire d'emblée que l'emploi des jeunes, l'un des programmes les plus importants du Président de la République, sera au cœur de l'action gouvernementale.**

Oui, nous savons combien une grande composante de cette jeunesse reste vulnérable aux fléaux sociaux. Nous devons répondre à leurs angoisses, non par l'angoisse, mais par le désir et l'action, afin de trouver des solutions appropriées à leurs légitimes attentes.

D'autres jeunes manifestent également leur impatience de se réaliser socialement à travers l'émigration clandestine, quelles qu'en soient les conditions et la destination. Le prix qu'ils paient est souvent lourd. **Là également, il est de notre devoir d'agir.**

Oui, nous avons par ailleurs conscience, que certains de nos concitoyens sont encore confrontés à des difficultés d'accès à l'eau potable, notamment les femmes en milieu rural, dont le quotidien est rythmé, pour certaines d'entre elles, par les corvées d'eau.

Oui, nous avons conscience des difficultés relevées ces derniers temps dans la préservation du pouvoir d'achat des ménages.

Oui, nous avons conscience qu'une partie de la population des zones périurbaines reste confrontée à des problèmes d'habitat, d'assainissement et de transport.

Nous avons aussi conscience que les paysans, pasteurs et pêcheurs sont confrontés à des difficultés pour disposer de revenus stables et réguliers du fait des nombreux aléas climatiques, environnementaux et économiques qui pèsent sur leurs activités.

Mais, hélas, nous savons aussi combien le poids des chocs exogènes, dont le plus important cette année est la hausse inconsidérée des prix du pétrole, ruine nos efforts, et impose des contraintes aux ménages et aux activités de production. Cette hausse a conduit le Président de la République à sensibiliser la Communauté Internationale, à travers sa formule de partage des surplus tirés du pétrole, sur les conséquences économiques et sociales de la flambée des prix, sur les populations des pays non producteurs de pétrole, en particulier, les plus pauvres.

Dans notre pays, les simulations indiquent qu'une hausse de 10 % du prix du baril fait perdre à l'économie 0,4 point de croissance et accroît l'inflation de 0,3 point.

Au-delà des effets du choc pétrolier, nous restons également vulnérables aux fluctuations des cours mondiaux des produits de base qui entrent dans notre consommation courante.

Cependant, à tous nos concitoyens, **je veux solennellement leur dire, que le Gouvernement a pris la pleine mesure de leurs attentes et est résolument engagé pour leur accès à ces droits fondamentaux.**

Je dirais, en empruntant au Président de la République sa belle et juste formule, que nous sommes engagés aujourd'hui, à faire face à un « paquet de manques » et non à essayer de procurer simplement à chaque sénégalais un revenu minimum d'un dollar par jour.

Nous devons pour cela faire face à deux enjeux majeurs :

- d'une part, la mise en place des conditions favorables à l'émergence d'un espace de compétitivité propice à la promotion de l'investissement privé et à la création massive d'emplois durables ;
- et d'autre part, l'amélioration significative et durable des conditions de vie des ménages, l'accès satisfaisant de tous à des services sociaux de base de qualité et la protection des groupes vulnérables.

Déjà, dans un souci de défendre le pouvoir d'achat des travailleurs, et suite aux décisions du Conseil Présidentiel tenu le 29 juin 2007, le Gouvernement, pour soulager les ménages, a procédé au gel des droits de Douane sur les produits de consommation courante.

Ce qui a permis ainsi de contenir, mais pour combien de temps encore, les effets de la hausse sur le marché international des prix du riz, de l'huile, du pain, du gaz. Le coût de cette mesure pour l'Etat est de **15 milliards de FCFA.**

Ces efforts seront poursuivis, grâce à un important programme de création de **magasins de référence**, qui sera entamé avant la fin de l'année, avec une première allocation de **1,1 milliard de FCFA** proposée dans le projet de Loi de Finances Rectificative 2007 qui sera soumis très prochainement au Parlement.

Par ailleurs, le Gouvernement a déjà annoncé aux organisations syndicales, lors de l'audience que je leur ai accordée le 10 juillet 2007, ses bonnes dispositions à appuyer la mise en place de centrales d'achat au profit des travailleurs.

Pour ce faire, nous avons décidé de dégager une enveloppe budgétaire de **1 milliard de FCFA** pour promouvoir la création de ces centrales dont les modalités de fonctionnement seront discutées dans les prochains jours avec tous les partenaires sociaux.

L'évolution défavorable des prix internationaux des denrées de première nécessité appelle cependant, d'autres mesures de nature fiscale dans le cadre de l'UEMOA ainsi que l'orientation de la demande vers la production céréalière nationale.

En effet, au-delà de la difficulté présente, cette évolution des prix internationaux ouvre une occasion unique d'accélérer la marche vers l'autosuffisance alimentaire.

C'est dans cette perspective que le Gouvernement a décidé de dégager les moyens nécessaires pour réaliser, dès 2008, l'objectif de production de 300.000 tonnes de riz.

Le Gouvernement est déjà en train de concevoir les modalités de constitution d'un stock de sécurité alimentaire portant sur les denrées de première nécessité.

Ce dispositif servira aussi bien à approvisionner le marché en cas de pénurie, qu'à mener des actions de régulation dans les cas de spéculation sur les prix.

**Monsieur le Président,
Honorables Députés,**

- ⊗ Au-delà de ces mesures immédiates, il faudra faire face au **premier enjeu**, à savoir, favoriser une croissance accélérée et durable, productrice de richesse partagée et d'emplois massifs, dans un contexte de stabilité du cadre macroéconomique et d'approfondissement de la **bonne gouvernance**.

A cet égard, le Gouvernement a défini et s'attelle à la mise en œuvre de la Stratégie de Croissance Accélérée.

Celle-ci repose sur les deux piliers fondamentaux que sont, d'une part, la mise en place d'un environnement des affaires de classe internationale, et d'autre part, la promotion de filières porteuses de potentiels de croissance, pourvoyeuses de recettes d'exportation et génératrices d'emplois durables. ⊗

Les mesures contenues dans le plan d'action déjà adopté feront l'objet d'un suivi rapproché en vue d'une mise en œuvre adéquate.

Déjà, dix actions majeures sont en cours de mise en œuvre pour mettre l'environnement des affaires du Sénégal aux normes internationales.

Plus spécifiquement, dans le cadre de l'exécution de la SCA, la période 2007-2010 sera mise à profit pour mettre aux standards internationaux les infrastructures de base, particulièrement dans les secteurs de l'énergie, des infrastructures routières, portuaires et aéroportuaires, l'aménagement de zones économiques pour l'implantation d'entreprises et la formation.

Le Gouvernement poursuivra les efforts en vue de lever les obstacles à l'investissement, au développement du secteur privé et de l'emploi, que sont notamment, la lourdeur des procédures administratives, les difficultés d'accès

au financement, le déficit en infrastructures et en ressources humaines de qualité.

Dans le sillage de la loi portant modernisation des procédures administratives applicables à l'investissement, des mesures sont déjà prises permettant, aujourd'hui, la création d'une entreprise en **48 heures** grâce à la mise en place, au sein de l'APIX, du Bureau d'appui à la création d'Entreprise.

Face à la problématique de l'accès au financement, le Gouvernement s'attellera à la mutation du Fonds de Promotion Economique en une Banque de Développement des PME.

En outre, il poursuivra ses efforts pour trouver auprès de ses partenaires au développement d'autres lignes de crédit pour le financement du secteur privé.

Le Gouvernement poursuivra également son important programme d'infrastructures structurantes. Notre objectif est de consolider les bases fondamentales de l'attractivité et de la compétitivité, et de lever les obstacles à l'investissement, notamment en faveur du secteur privé national.

Concernant le renforcement des ressources humaines, l'Etat va déjà créer, en partenariat avec le secteur privé, trois centres dédiés aux BTP, aux activités portuaires et aux industries agroalimentaires.

A cela s'ajoutent toutes les actions initiées dans les politiques sectorielles et qui contribuent à la formation professionnelle technique.

Le développement des potentiels des filières porteuses sera mené à travers des plans d'actions sectoriels spécifiques concernant les grappes de croissance à savoir, **l'agriculture et l'agro-industrie, le tourisme, les industries culturelles et l'artisanat d'art, le textile-habillement, les produits de la mer et l'aquaculture, les Technologies de l'Information et de la Communication et les télé services.**

A ce jour, le plan d'action de la Stratégie de Croissance Accélérée est intégré à

celui du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté. La validation de cette Stratégie fera l'objet d'une loi d'orientation qui sera soumise à votre Auguste Assemblée avant la fin de l'année 2007.

En vue de réussir la mise en œuvre de la SCA, un accent particulier sera mis sur la promotion du secteur privé national, et le renforcement de la concertation entre le Gouvernement et le patronat. ✦

Pour faire face aux exigences de conquête de marchés extérieurs dictées par le choix des cinq grappes, notre politique commerciale sera plus agressive afin de mieux tirer profit des opportunités attendues de l'AGOA. Il s'agira également de relever les défis attachés aux initiatives destinées aux Pays les Moins Avancés, à notre appartenance aux unions sous régionales et aux engagements des Accords de Partenariat Economique.

Dans le domaine des technologies de l'information et de la communication, le Sénégal a l'ambition de se positionner dans le peloton de tête des pays qui fondent leur développement économique et social sur ce secteur.

Un des axes principaux de développement des technologies de l'information, de la communication et des téléservices est la production de contenus numériques, à vocation culturelle et éducative.

Par ailleurs, l'encouragement à la modernisation de l'administration et des collectivités locales, devrait générer un volume important d'activités pour les entreprises du secteur, ainsi que de nombreux emplois spécialisés, notamment dans le cadre des chantiers numériques identifiés pour « construire le E-SENEGAL ».

L'émergence d'une société de l'information crée de nouvelles opportunités sociales, politiques, économiques et culturelles.

Aussi, pour relever les défis que pose la fracture numérique, le Gouvernement entend-t-il poursuivre :

- le renforcement et l'extension des Centres Multimédias Communautaires dans les régions ;
- la mise en place d'un programme de formation des jeunes au TIC dans le cadre des Centres régionaux d'initiation au TIC ;
- la libéralisation du marché des télécommunications et la création d'un fonds pour le service universel ;
- la promotion de l'e - business et la création d'un environnement favorable au développement des services à forte valeur ajoutée.

Le Gouvernement soutiendra également la mise en place d'un Centre de Promotion Textile, qui devra être le point focal des organes de représentation des différentes composantes de la grappe « Textile-Habillement ». Cette organisation professionnelle est appelée à devenir l'interlocuteur unique des pouvoirs publics au nom de la profession.

Les acquis tirés des axes majeurs de création de richesse devront renforcer les capacités à faire face au **second enjeu** à travers notamment, l'exécution efficace des politiques et programmes sectoriels retracés dans notre stratégie de réduction de la pauvreté, et qui couvrent tout le champ économique et social.

Monsieur le Président,
Honorables Députés,

En parfaite adéquation avec les douze priorités déclinées par le candidat Abdoulaye Wade lors des dernières élections, les efforts seront centrés, avec l'engagement de tous, sur une transformation profonde des structures socio-économiques qui nous mènera vers l'émergence.

Un accent particulier sera mis sur la réalisation d'infrastructures garantissant aux populations urbaines et rurales, leurs droits fondamentaux d'accès à l'eau potable, à l'assainissement, à une éducation de qualité, à des services énergétiques satisfaisants, à des services de santé améliorés, à la sécurité et à la mobilité des personnes, et bien sûr, à l'emploi et à des revenus stables.

La création d'**opportunités d'emplois** et de **revenus stables**, dans le monde rural en particulier, sera fortement soutenue.

Aussi, une attention toute particulière sera-t-elle portée aux politiques sectorielles dans les sous secteurs de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et de la foresterie.

L'objectif dans l'**agriculture** est d'assurer un approvisionnement stable en produits alimentaires à des prix acceptables et de réduire l'écart de prix entre les marchés sénégalais et étrangers. Cela se fera en améliorant les rendements des exploitations, en encourageant les agriculteurs à davantage cultiver des produits à plus haute valeur ajoutée, tout en adoptant des politiques d'importation appropriées. A cet effet, un accent particulier sera mis sur la maîtrise de l'eau et la disponibilité d'intrants de qualité.

Les instruments de mise en œuvre de la **Loi d'Orientation Agro-sylvo-pastorale (LOASP)**, objet d'un consensus entre tous les acteurs, seront progressivement validés et rendus opérationnels.

Cela permettra de relever les défis qu'imposent :

- l'accès à la souveraineté alimentaire ;
- la réduction de la vulnérabilité des activités agricoles aux aléas climatiques, économiques et environnementaux ;
- l'intensification et la modernisation des productions avec la facilitation de l'accès des producteurs aux intrants (semences, engrais et produits phytosanitaires) ;
- ainsi que la promotion des cultures d'exportation.

Le Gouvernement poursuivra la stratégie de reconstitution du capital semencier et la reconduction des mesures incitatives de soutien aux producteurs.

Des efforts seront faits pour le renforcement du rôle des organisations paysannes, l'amélioration de la productivité des sols, la mise en place d'un système d'incitations à l'investissement privé en milieu rural, et enfin l'amélioration de l'environnement et de la qualité de la production.

Le financement du sous-secteur de l'agriculture, sur ressources propres de l'Etat sera poursuivi et mieux centré sur les priorités.

L'option de soutien du prix de l'engrais restera un axe prioritaire dans les mesures en faveur du monde rural. Cette option coûtera à l'Etat, en 2007, près de 7,8 milliards FCFA.

Le Gouvernement veillera particulièrement à annihiler toutes les velléités de détournement de destination de cet intrant, au détriment de nos laborieux paysans, comme constaté dans un passé encore récent. **Nous y veillerons sans faiblesse.**

Les mécanismes d'acquisition et de mise à disposition des engrais et produits phytosanitaires aux producteurs seront rationalisés.

Le programme d'équipement du monde rural initié depuis 2004, sera poursuivi et amélioré dans ses volets motorisation et culture attelée : (matériel de travail du sol, de récolte et de battage, matériel post-récolte, matériel d'exploitation et équipements apicoles, matériel de traite et de conservation du lait) etc.

Le dispositif de sécurisation du crédit rural sera renforcé. Les risques liés aux activités agricoles seront davantage pris en compte avec la mise en place, au courant de l'année 2008, d'un **système d'assurance agricole** adapté aux besoins du monde rural. **Rien ne sera assez suffisant pour soutenir le monde rural.**

La souveraineté alimentaire sera le fondement de la politique de diversification des filières agricoles (sésame, maïs, fonio, manioc).

Le Programme National d'Appui à la Sécurité Alimentaire que notre pays vient d'élaborer va contribuer à renforcer la lutte contre l'insécurité alimentaire par l'amélioration des performances des secteurs de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, de l'agroforesterie et de leur modernisation dans une optique de développement durable.

En effet, la marche vers l'autosuffisance alimentaire, qui est une priorité de premier plan du Chef de l'Etat, exige de relever le défi du rendement et de la qualité des produits.

J'entends ériger cette question au centre de l'action gouvernementale. La gestion des campagnes de production et de commercialisation agricoles, fera l'objet d'un suivi permanent impliquant tous les acteurs sectoriels à même d'apporter leurs expériences et leurs contributions à cette préoccupation essentielle.

Sur invite du Chef de l'Etat, **je lance un appel solennel à tous les acteurs du secteur, aux bonnes volontés** (intellectuels, chercheurs, experts sénégalais de la diaspora), pour qu'ils apportent leur contribution à la réflexion sur la réalisation de l'autosuffisance alimentaire qui est l'un des gages les plus importants de notre indépendance économique.

Pour les autres produits agricoles, tout en s'employant à rendre la production locale plus efficiente, il sera nécessaire d'améliorer davantage leur accès aux marchés.

Concernant le coton, le Gouvernement s'engage à poursuivre la subvention du paquet technique d'intensification et à apporter son soutien financier au Fonds de Gestion du Risque Prix, institué pour atténuer les effets négatifs de la baisse des cours mondiaux.

S'agissant du compte de soutien du prix au producteur d'arachide, un mécanisme pour l'abonder est à l'étude, en vue de l'affectation d'une partie des recettes générées par la taxe de sauvegarde sur les huiles de palme importées.

Le Gouvernement compte également accélérer la mise en œuvre du Plan REVA, qui vise à créer des emplois pour les jeunes et à augmenter significativement la production agricole, notamment celle maraîchère, afin de répondre aux objectifs de la Stratégie de Croissance Accélérée et de la lutte contre la pauvreté.

Au total, le secteur agricole bénéficiera, d'ici à fin 2009, d'une enveloppe d'au moins, 174 milliards de FCFA d'investissements, entièrement acquis, dont 39% sur ressources propres. Ces financements seront réalisés à travers notamment le Programme de Soutien aux Services Agricoles et aux Organisations Paysannes (PSAOP2), le Programme de Développement des Marchés Agricoles (PDMAS), le Projet de Promotion de l'Entreprenariat Rural (PROMER 2), les programmes d'aménagement hydro agricoles et les Fonds de Sécurisation du Crédit Rural.

L'élevage constitue un sous secteur dynamique qui contribue à la satisfaction des besoins alimentaires en produits carnés et laitiers. Il recèle dans notre pays des marges importantes de productivité, ainsi que des opportunités diversifiées de création d'emplois et de génération de devises.

Les principales orientations dans ce sous secteur seront centrées autour de l'accroissement de la productivité avec :

- le renforcement de la sécurité alimentaire, la protection zoo sanitaire du bétail et l'appui aux filières d'exportation ;
- la poursuite de la création des fermes pilotes, et de l'insémination artificielle ;
- la formation et le renforcement des capacités des professionnels du sous secteur pour l'amélioration des produits destinés à l'exportation, notamment dans la filière cuirs et peaux ;

- la sécurisation des activités pastorales et agropastorales, la protection des ressources fourragères, et la lutte contre le vol de bétail.

A cet effet, le Gouvernement poursuivra :

- la réhabilitation des abattoirs régionaux et la construction de nouveaux abattoirs et foirails ;
- la promotion des Centres d'Impulsion et de Modernisation de l'Elevage (CIMEL) ;
- l'aménagement des équipements pastoraux (forages pastoraux, parcs à vaccination).

L'une des surpriorités du sous secteur sera la mise en œuvre du Programme National de Développement Laitier qui permettra à notre pays de réduire sa dépendance vis-à-vis des importations de lait, et produits laitiers, et d'assurer son autosuffisance en lait dans le moyen terme.

Plusieurs actions seront initiées dans ce sens, notamment, la promotion de l'investissement privé et l'appui à l'émergence d'une véritable interprofession dans la filière lait.

Le fonds d'appui à la stabulation déjà créé, sera abondé dès 2008.

L'ensemble de ces projets devrait permettre de réduire significativement la facture des importations de lait et d'augmenter la production de viande.

Dans le **sous secteur de la pêche**, malgré les contraintes conjoncturelles liées à la régénération de la ressource, notre pays a l'avantage de disposer de conditions naturelles favorables et du savoir-faire reconnu de nos pêcheurs.

La pêche constitue un levier essentiel de notre économie de par les revenus importants qu'elle génère, des emplois directs et indirects qu'elle crée, mais surtout pour son important potentiel de croissance.

La politique dans ce sous secteur accordera un degré de priorité élevé à la gestion durable et à la préservation de la ressource halieutique, à la satisfaction de la demande nationale, à la valorisation des captures et à la qualification des professionnels.

Pour tirer le meilleur parti des opportunités qu'offre ce sous secteur, le Gouvernement poursuivra les actions en cours, afin d'améliorer les conditions d'hygiène sur les plages et les plates-formes de débarquement aménagées.

Il s'agira également, en concertation avec les acteurs, de promouvoir une gestion durable des pêcheries, de renforcer la sécurité des pêcheurs en mer, de lutter efficacement contre la surexploitation de certaines espèces halieutiques.

Des mesures seront prises pour une meilleure régulation des activités et à une mise aux normes de qualité des filières artisanale et industrielle, ainsi qu'à une gestion intégrée des ressources marines et côtières, notamment par la poursuite du programme d'aménagement des aires marines protégées.

L'objectif de satisfaction de la demande nationale en produits de la pêche nous impose de mieux valoriser les ressources halieutiques et de moderniser la pêche artisanale. Nous nous y attellerons par un renforcement de la professionnalisation et de la qualification des acteurs aussi bien pour la pêche que la transformation des produits.

Les efforts en faveur de la promotion de la pêche continentale et de l'aquaculture seront poursuivis.

Les ressources forestières constituent une source potentielle de revenus additionnels pour le monde rural et une base de ressources pour les activités agropastorales.

Nos forêts constituent un patrimoine à protéger, et comme tout patrimoine, elles sont fragiles parce que trop menacées par diverses formes d'agression.

Les orientations du Gouvernement dans le secteur sont essentiellement centrées sur le renforcement de la préservation du patrimoine forestier et faunique.

Des actions importantes seront menées pour promouvoir une gestion rationnelle des ressources naturelles, conserver la biodiversité, lutter contre la désertification et sauvegarder la faune et la flore.

Il s'agira, de l'édification de la grande muraille verte, de l'extension du couvert forestier de 30.000 ha/an à 45.000 ha/an par la multiplication des villages fruitiers et bois de villages, de la réhabilitation de 20 forêts classées par an, de la protection de la faune et de son habitat, et enfin de la promotion des réserves naturelles.

Un accent particulier sera mis sur le renforcement du dispositif de lutte contre les feux de brousse, le développement intégré autour des pépinières, la gestion et la restauration des terres dégradées du bassin arachidier.

Les produits de la forêt seront davantage valorisés à travers une gestion rationnelle des ressources naturelles.

Des efforts seront également faits afin d'utiliser la forêt comme une aire d'éducation, de tourisme, de développement d'activités productives en réponse à une demande variée et dans la perspective d'un usage multifonctionnel des ressources forestières.

Le programme de revitalisation des bassins de rétention et lacs artificiels sera poursuivi pour renforcer les opportunités de développement de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche.

Pour conclure sur le monde rural, je peux déjà annoncer que le Gouvernement a décidé d'inscrire une enveloppe de plus de **13 milliards de FCFA** dans le projet de Loi de Finances Rectificative 2007, qui sera soumis incessamment au Parlement.

Ce montant est destiné à donner un coup d'accélérateur à l'aménagement des pistes rurales pour **3 milliards FCFA**, à la réparation de tous les forages en panne au nombre de **126** pour un montant de **3 milliards FCA**, à la poursuite de l'électrification rurale pour **1,5 milliard FCA**, à des actions d'appui à l'agriculture et à l'élevage pour **3,65 milliards FCFA** et enfin au raccordement de villages aux ouvrages d'eau potable pour **2 milliards FCFA**.

Ces allocations ne sont qu'une infime part de l'action d'envergure envisagée en faveur du monde rural et qui sera matérialisée dans la Loi de Finances 2008 et le Programme Triennal d'Investissement Publics 2008-2010.

Au-delà du monde rural, l'emploi de manière générale, celui des jeunes en particulier, constitue, comme je l'ai déjà indiqué, un enjeu majeur du quinquennat.

Dans ce domaine, le Gouvernement s'emploiera à mettre en œuvre une politique active ayant pour objectifs :

- la redynamisation des activités structurées et la préservation des emplois existants, la diversification des activités économiques et la modernisation du secteur informel ;
- le développement de l'emploi local et le ralentissement de l'exode rural grâce à la multiplication des opportunités d'emplois dans ce milieu.

Au plan budgétaire, l'étude menée avec les partenaires au développement sur la politique de l'emploi a identifié les obstacles à moyen et long terme, sur lesquels il faut agir pour utiliser les potentialités de notre pays.

Le Gouvernement entend, sans tarder, tout mettre en œuvre pour actionner tous les leviers de création d'emploi directs et indirects, en faveur des jeunes et des femmes.

Cela se fera, en partie sur ressources propres de l'Etat, en utilisant au mieux les institutions dédiées à cet effet. Je veux parler du Fonds National de Promotion de la jeunesse, du Fonds National d'Action pour l'Emploi, de

l'Agence de Développement et d'Encadrement des PME, de l'Agence Nationale pour l'Emploi des Jeunes, du Fonds National pour l'Entreprenariat Féminin.

Les organisations populaires de jeunes telles que les ASC qui constituent un vivier d'énergie et de forces vives seront également, un puissant levier de développement de micro-entreprises et d'activités de production qui vont essaimer à travers tout le territoire.

Enfin, la création, dès 2008, d'un **Observatoire pour l'Emploi** constituera une étape importante à franchir pour bâtir une bonne politique d'emploi. Le Gouvernement cherchera à réussir ce pari, en dotant cette structure des moyens dont elle aura besoin pour jouer le rôle très important qui lui est dévolu.

Ces instruments viennent en appoint à toute notre stratégie de création massive d'emplois axée sur l'amélioration de la compétitivité de l'économie.

Monsieur le Président,
Honorables Députés,

En plaçant l'Homme au cœur du Développement, Son Excellence, Maître Abdoulaye Wade a centré son action politique sur le Développement Humain.

Voilà pourquoi, l'éducation, qui est un des leviers essentiels de notre politique, s'est vue consacrer 40% du budget de fonctionnement global. L'Etat a ainsi pris l'option de donner à chaque sénégalaise et à chaque sénégalais, l'opportunité de se réaliser et de contribuer au développement de notre chère nation. En effet, l'investissement dans l'éducation est l'arbre qui portera nos plus beaux fruits demain.

Toutefois, je n'oublie pas qu'un nombre important d'enfants en âge d'aller à l'école primaire n'y vont pas encore. Egalement, d'autres défis restent à relever, en particulier au plan de la qualité des enseignements.

Les actions du Gouvernement seront davantage orientées vers :

- la diversification de l'offre éducative ;
- le renforcement des acquis en matière d'accès ;
- l'amélioration significative des rendements scolaires ;
- le développement des filières scientifiques et techniques ;
- l'élimination de toute forme de disparités aux différents niveaux d'enseignement ;
- et enfin, la scolarisation et le maintien à l'école des filles ainsi que des enfants issus des couches et zones défavorisées.

N'est ce pas d'ailleurs le lycée Limamoulaye qui a eu à nous donner de si grandes satisfactions lors du dernier concours général ?

L'objectif de scolarisation universelle sera poursuivi avec une approche plus intégrée de la petite enfance, de l'enseignement élémentaire et de l'enseignement moyen. Les efforts seront renforcés afin de maintenir la parité filles/garçons dans l'élémentaire. Le taux d'achèvement du cycle élémentaire devra atteindre 85% et celui de redoublement devra être réduit à 5% en 2012.

Le développement de la carte scolaire accordera la priorité aux zones rurales et tiendra compte de la demande d'éducation en mettant en place là où les populations le souhaitent, des écoles bilingues formelles franco-arabes ou en introduisant l'enseignement de l'arabe dans les écoles existantes.

Les daaras seront modernisés à travers une réforme du curriculum qui intégrera l'introduction du trilinguisme et de la formation professionnelle. Dans cette optique, il s'agira d'améliorer les conditions de vie et d'apprentissage des talibés ; de préparer les apprenants à une insertion socioprofessionnelle ; et de créer des passerelles permettant aux produits des daaras modernes d'intégrer, au besoin le circuit franco-arabe officiel ou classique.

Il s'agira de développer des initiatives en matière d'éducation qualifiante des jeunes et des adultes, pour assurer une offre d'éducation et de formation à des publics défavorisés en vue de leur insertion socio-économique.

Les efforts d'allocation de ressources budgétaires importantes à l'éducation seront maintenus, avec la recherche d'une plus grande rationalisation et efficacité dans les dépenses.

Le rythme de construction de salles de classe sera élevé progressivement, de 800 à 1500, avec l'objectif d'atteindre les 2.700 salles de classe par an nécessaires pour l'atteinte de l'objectif de scolarisation universelle.

Il en sera de même pour les collèges d'enseignement moyen et les lycées.

La décentralisation du Budget Consolidé d'Investissement ne devra être une contrainte ni à la qualité des infrastructures, ni à l'atteinte des objectifs. C'est pourquoi, le dialogue entre le Ministère de l'Education et les collectivités locales doit être renforcé.

Le Gouvernement poursuivra la politique de recrutement des volontaires et des vacataires.

Un effort spécial sera fait pour améliorer les infrastructures de formation professionnelle technique. Les lycées, les universités et les écoles professionnelles seront mis à contribution pour satisfaire les besoins croissants en ressources humaines techniques dans le secteur des technologies de l'information et de la communication et dans les autres filières techniques et scientifiques porteuses.

Pour tirer le meilleur parti des Collèges Universitaires Régionaux (CUR), des programmes spéciaux de développement seront initiés dans les différentes régions en fonction de leurs avantages comparatifs dans l'agriculture, la pêche, la sylviculture, les activités minières ou manufacturières et le tourisme.

Ces actions iront de pair avec la promotion de la recherche fondamentale et de la recherche appliquée et une meilleure collaboration entre les structures de recherche et de formation et l'entreprise.

Les investissements programmés pour les trois prochaines années dans l'éducation et la formation représentent au moins 186 milliards FCFA dont 120 milliards de F CFA sur ressources propres de l'Etat.

Ces ressources seront destinées essentiellement :

- aux programmes d'infrastructures préscolaires, scolaires et universitaires ;
- à la poursuite de la politique de gratuité des manuels scolaires ;
- à la construction et l'équipement des Ecoles de Formation des Instituteurs (EFI) ;
- et à la poursuite des activités en alphabétisation et promotion des langues nationales.

Concernant l'enseignement supérieur, il est prévu, à moyen terme la création de l'Université des Métiers de Saint Louis, d'une Université à Diourbel, du CUR de Tambacounda, de l'Université de Kaolack, de l'Université Africaine de l'Excellence de Saint Louis et de l'Université du Futur Africain.

La formation technique professionnelle est un puissant levier d'accès à l'emploi, en ce qu'il permet de mettre sur le marché de l'emploi une main d'œuvre qualifiée répondant aux besoins du secteur productif.

Dans ce cadre, des espaces de partenariat seront mieux aménagés avec le secteur privé, afin de favoriser le perfectionnement et la mobilité professionnelle.

Les actions prévues concernent la construction des centres, déjà évoquée, ainsi que la formation professionnelle des filles et des femmes dans les centres régionaux.

Il s'agira de veiller à une école de qualité. **Le monde a changé et l'école avec.** Nous devons donc nous ressaisir et repenser les valeurs qui doivent régir notre système éducatif.

L'avenir de nos enfants est à ce prix, c'est-à-dire l'avenir du Sénégal et notre développement. Nous sommes tous interpellés dans cette introspection !

J'invite tous les acteurs sociaux à joindre leurs efforts pour mettre fin aux perturbations récurrentes que connaît notre école. **A cet égard, je voudrais solennellement dire ici que le Gouvernement respectera tous ses engagements vis-à-vis des syndicats.**

Au demeurant, pour apporter une solution définitive à la situation des volontaires et contractuels de l'enseignement, nous avons pris la décision de titulariser à partir de 2008 tous les enseignants des corps émergents titulaires de diplômes professionnels requis et remplissant les conditions.

**Monsieur le Président,
Honorables Députés,**

La bonne santé des populations est un préalable à toute aspiration au développement. Notre politique dans ce secteur s'inscrit dans la ligne de l'atteinte des OMD notamment la réduction de la mortalité infantile, l'amélioration de la santé de la mère et de l'enfant, la lutte contre le VIH-Sida, le paludisme, la bilharziose et la tuberculose.

Les efforts seront renforcés pour maintenir un taux de prévalence du Sida inférieur à 1% et celui de la couverture vaccinale à, au moins 80% sur l'ensemble du territoire. La morbidité et la mortalité liées au paludisme devront être réduits de 50% d'ici 2012.

Le troisième âge mérite notre attention soutenue. C'est le fondement même de nos traditions et culture.

Aussi, seront revues à la hausse et portées à **1 milliard de FCFA dès 2008** les ressources allouées au plan SESAME, destiné à la prise en charge gratuite des personnes âgées de plus de 60 ans. Ce plan sera soutenu également par un programme de formation en gériatrie.

Une attention particulière sera accordée aux maladies chroniques, au dépistage précoce des cancers du col de l'utérus, du sein et du foie.

L'accent sera mis au cours des prochaines années sur :

- la prévention de la maladie ;
- la couverture vaccinale, le suivi de l'enfant et des femmes enceintes ;
- le renforcement de l'offre de services de santé au profit des groupes vulnérables et dans les zones les plus défavorisées ;
- le relèvement du plateau technique et l'amélioration de la qualité des soins.

Le Gouvernement s'emploiera davantage à renforcer la qualité et la disponibilité des ressources humaines et à promouvoir des mécanismes appropriés de couverture du risque maladie, pour les couches les plus défavorisées. A cet effet, la carte sanitaire sera mise à jour et validée.

Les réalisations déjà prévues d'ici 2009 portent sur une enveloppe d'au moins 123 milliards FCFA dont 54 milliards FCFA en financement sur ressources propres de l'Etat.

Ces ressources permettront notamment :

- la construction de l'Hôpital Dalal Jaam (en cours) ;
- la construction, la réhabilitation et l'équipement de nouveaux postes de santé dans les régions ainsi que la poursuite de la réalisation des centres de santé en cours à Popenguine, Niakhar, et Tivaouane ;

- la construction des centres de santé de Koumpentoum, de Ranérou, de Kanel et de Kidira ainsi que la réhabilitation de ceux de Bakel et Kédougou ;
- le renforcement des moyens d'évacuation sanitaire ;
- la construction de l'hôpital régional de Matam, du centre de transfusion sanguine, et du centre de dépistage du VIH/SIDA ainsi que de 8 postes de santé dans le département de Ranérou.

Dans la programmation budgétaire à partir de 2008, nous accorderons encore plus d'intérêt à la santé de la reproduction, notamment chez les adolescents, à la surveillance épidémiologique, à la lutte contre le paludisme, la bilharziose, le SIDA et la tuberculose.

De même, des actions seront menées pour garantir l'accès aux médicaments, notamment aux génériques.

Dans le moyen terme, il est envisagé la construction :

- d'un hôpital national pour enfants de 500 lits à Keur Massar ;
- de deux hôpitaux de 200 lits à Mbour et Saint Louis ;
- d'un centre national de lutte contre le diabète à Diourbel ;
- d'un Centre national de référence en ophtalmologie à Tambacounda ;
- d'un centre international médocochirurgical des maladies du rein à Thiès ;
- d'un centre de traumatologie et des grands brûlés à Diamniadio ;
- d'un centre de neurologie à Kaolack ;
- d'un Institut du cancer à Dakar ;
- d'un Institut du cœur.

Le démarrage de la deuxième phase du Programme de Renforcement de la Nutrition (2007-2011) devra également fortement contribuer à la lutte contre la mortalité des enfants de 0 à 5 ans, d'ici 2011. Elle couvrira 50% de la population rurale dans les 11 régions d'intervention.

La santé se consolide également par une pratique sportive régulière. Mais le **sport**, au-delà de sa contribution à la vitalité de la jeunesse, est devenu un moyen important de promotion sociale de l'individu et des pays, sur la scène internationale.

L'Etat entend impulser la pratique sportive par le renforcement des infrastructures existantes et leur modernisation. Les accords déjà signés avec la République Populaire de Chine permettront la rénovation de stades régionaux à Diourbel et Pikine, la construction de l'arène nationale de lutte dont les travaux démarrent en 2008, la construction de l'hippodrome national et du circuit auto moto, prévus sur la période 2008-2010.

Il s'agira pour l'Etat de créer pour les sportifs des conditions de travail et de compétition à la hauteur de nos ambitions. Je voudrais saluer la brillante qualification de nos lions du football pour la CAN 2008 et leur affirmer que l'Etat ne ménagera aucun effort pour leur assurer les meilleures conditions de participation à cette compétition. Les lionnes du Basket auront, elles, l'occasion dans quelques jours de conquérir encore une fois un nouveau titre africain. Elles ont la confiance et le soutien du Chef de l'Etat et du peuple sénégalais

Monsieur le Président,

Honorables députés,

L'amélioration du **cadre de vie**, condition essentielle à l'épanouissement humain, restera également une des priorités du Gouvernement. Dans ce cadre, les objectifs assignés à la politique en matière d'urbanisme et d'habitat visent à :

- améliorer le cadre de vie en milieux urbain et rural ;
- assurer un meilleur accès à des parcelles viabilisées ;
- éradiquer les bidonvilles et les habitats précaires dans les zones inondables ;

- et à mettre à la disposition des populations des quartiers périurbains, les infrastructures sociales de base tout en veillant à promouvoir des matériaux locaux dans l'optique de réduire les coûts de construction.

Le Gouvernement mettra l'accent sur la promotion de l'habitat social, la prévention et la lutte contre les occupations et constructions irrégulières de même que l'implantation dans les bas-fonds et zones inondables. Des actions seront également menées pour la restructuration et la régularisation foncière ainsi que la promotion de l'utilisation des matériaux locaux de construction.

C'est le moment pour moi, de saluer l'ambitieux programme «**UNE FAMILLE, UN TOIT**» initié par Son Excellence, le Président de la République sur l'ensemble du territoire, tant en faveur des résidents que de nos compatriotes vivant à l'étranger.

Au-delà de la promotion des Zones d'Aménagement Concerté, qui seront étendues dans toutes les régions, une politique de construction de logements sociaux, à l'image du projet Jaxaay, sera développée pour éviter à l'avenir le spectacle poignant de ces milliers de nos concitoyens vivant toute l'année dans des conditions d'habitat insalubre et d'assainissement précaire.

Les **3.000 logements du Plan Jaxaay** seront disponibles au cours l'année 2008. Les 900 premiers logements réalisés par les promoteurs sénégalais sont déjà habités par les sinistrés et le Plan Jaxaay va se poursuivre dans les régions avec la construction de logements sociaux.

Les **zones périurbaines** feront l'objet, à partir de 2008, d'un programme spécial qui devra contribuer à y renforcer davantage la sécurité, à les doter d'infrastructures sanitaires, éducatives, culturelles et sportives fonctionnelles.

Ce programme prendra également en compte l'aménagement d'espaces publics et de loisirs, l'assainissement des quartiers et la gestion des déchets solides.

L'amélioration du cadre de vie connaîtra une nouvelle impulsion dès les prochaines semaines.

Une enveloppe budgétaire supplémentaire de **4 milliards FCFA** sera dégagée dans la prochaine Loi de Finances Rectificative, pour renforcer l'efficacité des actions d'enlèvement des ordures particulièrement, dans la région de Dakar.

La gestion des ordures ménagères dans les capitales régionales et les villes religieuses reste une de nos priorités. L'installation d'unités de traitement des ordures ménagères sera poursuivie.

Il me plaît d'annoncer, qu'avec le précieux soutien du Chef de l'Etat, le Gouvernement vient d'obtenir du Royaume d'Arabie Saoudite un financement de **12,5 milliards de FCFA** destiné à l'acquisition, dans les meilleurs délais, de matériel adéquat pour la gestion des ordures à Dakar et dans les capitales régionales.

Le Gouvernement veillera au règlement définitif des problèmes liés aux ordures ménagères notamment dans la capitale.

Par ailleurs, des mesures vigoureuses en matière de lutte contre l'encombrement de la voie publique seront prises.

Ces mesures, au-delà de l'aspect lié à l'amélioration du cadre de vie, participeront à l'amélioration de la mobilité urbaine.

Dans cette dynamique, une société à capitaux mixtes a été créée, dans laquelle l'Etat détient 45% des parts, Cette société recrutera de jeunes volontaires, les **ECO VIGILES**, qui appuieront la Brigade spéciale chargée des désencombrements dans la capitale. Une allocation de **500 millions de FCFA** est programmée dans le projet de Loi de Finances Rectificative 2007, en attendant la mise à disposition de ressources plus conséquentes à partir du budget de 2008.

L'assainissement en milieu urbain se pose aujourd'hui de manière récurrente, au regard de l'accroissement rapide de la population urbaine, de la vétusté du réseau dans les villes assainies, de l'inexistence de réseaux fonctionnels dans les principales villes.

Notre objectif dans ce domaine est de permettre à **1,730 million personnes supplémentaires** d'accéder à un service d'assainissement et de faire passer le taux d'accès à l'assainissement de **61% en 2006 à 65% en 2010**.

Les investissements prévus sur la période 2007-2010 s'élèvent à 42,4 milliards FCFA. Elles concernent l'extension du réseau dans les villes, l'augmentation de la capacité de traitement de la station de Cambérène, et la construction de stations de pompage.

Ces actions viennent s'ajouter au programme d'assainissement mis en œuvre à travers le Projet Jaxaay et le Programme Indépendance.

C'est à ce titre que d'importants projets d'assainissement sont en cours dans les villes de Mbour, Tivaouane, Mbacké, Diourbel, Pikine, Saint-louis, Kaolack, Louga et Touba. D'autres projets sont en préparation pour les autres villes.

S'agissant de **l'assainissement en milieu rural**, l'Etat s'engage à renforcer la présence d'édicules publics au niveau des communautés rurales, à maintenir les coûts d'accès aux services à des taux abordables pour les populations, et à améliorer les conditions sanitaires par l'accès à des services d'assainissement adéquats.

Les objectifs dans ce domaine sont de permettre à **355.000 ménages ruraux** de s'équiper d'un système autonome d'assainissement et d'évacuation des eaux usées ménagères, de faire passer le taux d'accès à l'assainissement en milieu rural de **20% en 2006 à 33% en 2010** et de construire **3.360 édicules publics** dans les communautés rurales.

Les ressources mobilisables pour l'accès à l'assainissement rural sur la période 2007-2010 s'élèvent à **19,5 milliards de FCFA**, pour des besoins estimés à **42,8 milliards de FCFA**, soit un taux de couverture de 46%.

La recherche du financement complémentaire est en cours auprès de nos partenaires.

Concernant l'environnement, des modes de production et de consommation durables seront vulgarisés afin de mieux lutter contre les pollutions, nuisances et risques sur l'environnement, notamment sur l'érosion marine et côtière sur l'axe Mbao Rufisque.

Des mesures seront prises dans le sens d'une application rigoureuse du Code de l'Environnement.

Concernant **l'hydraulique urbaine**, les objectifs sont d'assurer l'approvisionnement en eau par branchement particulier de **1,640 million** de personnes supplémentaires, et d'atteindre en 2015, un taux de branchement de 88% à Dakar et 79% dans les villes de l'intérieur.

Dans ce domaine, nous sommes en avance sur les objectifs. Le taux de global de desserte (branchements et bornes fontaines) qui est de 98% est proche de l'universalité et le taux des branchements particuliers devra être porté de 76% en 2006 à 82% en 2010.

La capacité de production disponible pour la région de Dakar permet de faire face à l'évolution de la demande en eau jusqu'en 2012.

Le financement du programme d'investissements 2007-2011 est déjà bouclé avec les différents engagements conclus avec nos partenaires au développement, portant sur une enveloppe globale de **41,6 milliards de FCFA**.

En outre, les problèmes liés à la qualité de l'eau dans les départements de Guédiawaye, de Pikine, dans les régions de Kaolack, Fatick et Diourbel occupent un niveau de priorité élevé dans ce programme.

Dans le domaine de l'hydraulique rurale, les objectifs sont d'assurer l'approvisionnement durable en eau potable de **2,3 millions** de personnes supplémentaires à l'horizon 2015, et de faire passer le taux d'accès des ménages ruraux à l'eau potable de **69%** en 2006 à **73%** dans trois ans.

Le Gouvernement a déjà obtenu **89%** du financement de la première phase (2006-2010) du PEPAM, soit plus de **71,4 milliards de FCFA**, dont au moins **25 milliards FCFA** sur ressources propres de l'Etat.

Les Programmes hydrauliques intègrent la prise en charge de la qualité des ressources en eau (fluor, salinité), ainsi que la correction des disparités entre les régions dans l'accès à l'eau potable.

Des efforts importants seront initiés pour les régions de Tambacounda, Kolda, Louga et Ziguinchor, qui enregistrent à ce jour les taux de desserte les plus faibles.

En sus des projets en cours, six nouvelles opérations, d'un coût de global de **39,4 milliards FCFA** seront mises en œuvre d'ici 2009.

Il s'agit des Sous-programmes d'adduction d'eau potable et d'assainissement pour les régions de Kaolack, Tambacounda, Fatick, Diourbel, Thiès, Louga, Saint-Louis, Matam et Touba. Trois de ces opérations sont déjà lancées, les autres sont en cours de finalisation.

Ces sous programmes viennent s'ajouter aux autres projets financés annuellement sur ressources propres de l'Etat, à savoir, le programme pour la réalisation de 12 forages multivillages, le renouvellement des anciens forages et le projet de réalisation de 60 points d'eau dans 6 régions.

Pour assurer un service public de l'eau efficace et permanent, un plan d'action a été adopté en vue du transfert progressif de la maintenance et de l'entretien des forages aux opérateurs privés.

Ceci permettra aux populations, organisées en Associations des Usagers de Forages, de contractualiser directement avec des GIE de jeunes constitués en opérateurs privés.

La loi sur le service public de l'eau potable et de l'assainissement vous sera soumise pour adoption dans les prochains mois.

**Monsieur le Président,
Honorables députés,**

La protection sociale des groupes vulnérables constitue un des principaux axes de notre Stratégie de Réduction de la Pauvreté.

Il s'agira d'élargir l'accès des couches défavorisées aux instruments de gestion des risques et aux systèmes de protection sociale, tout en renforçant les mécanismes de transfert des ressources à leur profit.

Dans ce cadre, le Gouvernement veillera à allouer davantage de ressources à la protection sociale à travers les politiques mises en œuvre dans tous les secteurs sociaux.

Dans ce même ordre, la prévention et la gestion des risques constituent un axe d'intervention essentiel.

Il s'agit, notamment des risques tels que les maladies, les accidents, le décès du principal soutien de famille, les handicaps, la vieillesse, de même que la vulnérabilité des enfants abandonnés et des veuves.

La politique gouvernementale en direction des femmes et des enfants sera également marquée par des actions visant leur bonne intégration sociale, la promotion et la défense de leurs droits.

Le statut social de la femme sera aussi relevé grâce à un référentiel de formation et à la mise en place de mécanismes d'insertion dans le tissu socio-économique.

En outre, la fiscalité applicable aux femmes salariées sera en vigueur à partir de 2008.

Pour rendre effective l'équité et l'égalité de genre au Sénégal, une attention particulière sera accordée au développement des entreprises de femmes, avec un élargissement de leur accès aux services financiers et à un système de formation en gestion entrepreneuriale.

Par ailleurs, traduisant une autre volonté du Chef de l'Etat, il vous a été donné de voir, sur la voie publique, des jeunes femmes policiers exerçant aux côtés de leurs collègues de sexe masculin, alors que la première promotion de jeunes filles à l'école de gendarmerie s'apprête à rejoindre les différentes structures de ce corps.

Cet effort dans l'application de la politique du genre, chère à Monsieur le Président de la République, sera poursuivi et étendu à d'autres forces militaires et paramilitaires.

L'Observatoire des Droits de la Femme et de l'Enfant sera mis en place tandis que le Code de l'Enfant, à l'étude au niveau du Ministère de la Justice, sera adopté par le Gouvernement et soumis à votre Auguste Assemblée.

Le Gouvernement veillera **sur les enfants de la rue**, et sur ceux qui sont en conflit avec la loi ou en situation difficile.

Cette question qui constitue une préoccupation majeure fera l'objet d'un suivi particulier.

En effet, notre pays est touché par cette image inacceptable d'enfants laissés à eux-mêmes. Une action vigoureuse et urgente s'impose.

Aussi, face à la mendicité galopante, le Gouvernement, en concertation avec tous les acteurs prendra-t-il des mesures énergiques pour la réorientation des enfants de la rue vers les daaras modernes et les autres centres de réinsertion sociale spécialisés.

Concernant la prise en charge des personnes vivant avec des handicaps de toutes sortes, des ressources d'un montant de **350 millions de FCFA** sont prévues dans le projet de Loi de Finances Rectificative 2007 pour la réfection et la modernisation du Centre Talibou DABO de Grand Yoff. Les efforts en faveur de cette frange de la population seront poursuivis dans le budget 2008.

Au-delà du **renforcement du capital humain** et de la prise en charge **des besoins sociaux de base**, le Gouvernement ambitionne d'accélérer la mise en place d'un plateau d'infrastructures structurantes permettant de renforcer les bases à long terme de l'émergence.

Dans le domaine des transports, le Gouvernement a engagé des actions d'envergure afin de résoudre définitivement le problème de la mobilité urbaine, notamment à Dakar et lever ainsi une des principales contraintes à la croissance.

Les grands chantiers du Président de la République, finiront par transformer complètement notre environnement économique.

Concernant le volet routier, le Gouvernement veillera particulièrement à la bonne exécution des grands travaux d'élargissement de la VDN, de la 2ème section de la VDN CICES-Golf, de la route de Ouakam, de la route Patte-d'Oie-Aéroport, de la Corniche ouest, ainsi que le projet d'Autoroute à péage Dakar – Diamniadio sur les tronçons Patte-d'Oie-Pikine et Pikine-Diamniadio. La réalisation de cette autoroute contribuera de façon significative au réaménagement du territoire par l'amélioration de l'accessibilité et à la valorisation des potentialités des villes de l'intérieur.

Des avancées sont notées dans la réalisation du pont de Rosso dont les études de base viennent d'être lancées.

Au niveau national, d'importants projets seront lancés, notamment les routes à caractère intégrateur telles que la route Tambacounda-Médina Gounass-Frontière Guinée, la route Kédougou- Saraya- Kita, la Boucle du Blouf, la route Kaolack-Mbirkilane-Tambacounda.

Les travaux de construction des routes Linguère-Matam, Fatick-Diakhao-Gossas, Oussouye-Mlomp seront poursuivis alors que le démarrage des tronçons Kaolack - Niore, Kaolack-Sokone et Richard Toll-Rosso sera programmé dès que les études d'exécution y afférentes seront bouclées.

Pour les pistes rurales, d'importants efforts ont été faits dans le cadre de la seconde phase du Programme Sectoriel des Transports et le Programme National d'Infrastructures rurales, ils seront poursuivis dans le cadre d'autres programmes comme le Programme National de Développement Local.

En ce qui concerne l'entretien du réseau, le fonds routier de seconde génération permettra d'assurer une plus grande rapidité dans la mobilisation des ressources financières nécessaires à l'entretien routier, une meilleure qualité et une meilleure planification des travaux. Ce Fonds d'Entretien Routier autonome sera opérationnel dès 2008.

Concernant le transport urbain, le renouvellement des cars rapides et des taxis va connaître une accélération avec l'identification de nouveaux partenaires disposés à mettre en place de nouveaux financements et à assurer le montage des véhicules au niveau local par SENIRAN Auto, SENBUS Industries et d'autres opérateurs privés.

Les investissements prévus dans le domaine du transport ferroviaire, pour les prochaines années, concernent l'amélioration des performances du Petit Train de Banlieue, avec l'acquisition de nouveaux équipements (wagons et locomotives). Le partenariat sera poursuivi avec le concessionnaire pour le développement des infrastructures ferroviaires sur l'axe Dakar-Bamako.

L'étude de faisabilité du chemin de fer Ziguinchor-Tambacounda-Dakar sera finalisée, ainsi que l'étude stratégique de développement des chemins de fer au Sénégal.

Un important programme de maillage équilibré et optimal du pays par le réseau ferroviaire moderne est en cours de préparation.

Il s'agit des 4 principaux axes suivants :

- projet de réalisation de la ligne Ziguinchor-Dakar ;
- projet de réalisation de la Transsaharienne ;
- projet réalisation de la Côtière ;
- projet de réalisation de la Transcontinentale ;

Les options techniques et financières du Schéma Directeur national devant soutenir ce programme seront validées prochainement.

Concernant le secteur des transports maritimes intérieurs, le nouveau bateau devant assurer la liaison Dakar-Ziguinchor sera mis en service en 2008.

Par ailleurs, le système de desserte maritime des villes côtières, par des bateaux-taxis sera lancé dans les prochains mois.

Cette ouverture par la mer donnera un nouveau souffle et un nouvel élan à notre capacité d'entreprendre pour faciliter la vie des populations.

Dans le secteur des transports aériens, la réalisation de l'Aéroport International Blaise Diagne de Diass, un des grands projets du Chef de l'Etat, financé à partir de la Redevance de Développement des Infrastructures Aéroportuaires, fera du Sénégal un passage obligé en l'Afrique de l'Ouest et un hub touristique. La procédure de mise en place du financement est maintenant totalement bouclée.

Il est important de souligner le professionnalisme qui a caractérisé l'exécution technique et financière de cet important projet, comme attesté récemment dans un rapport d'audit commandité par les banques qui portent le projet et effectué par un cabinet de renommée internationale.

Cette infrastructure sera intégrée à la Zone Economique Spéciale, dont la finalisation des négociations avec le Partenaire stratégique interviendra avant la fin de l'année 2007.

La Zone Economique Spéciale va offrir un ensemble de services et d'infrastructures qui vont assurer aux entreprises les meilleures conditions d'exercice de leurs activités.

Le concessionnaire identifié va construire et mettre à la disposition des opérateurs du secteur national et étranger, des bâtiments industriels clé en main, sur un financement, sous forme d'investissements directs étrangers de 400 milliards de FCFA.

La Zone Economique Spéciale, qui sera réalisée suivant les meilleurs standards internationaux, va créer les conditions d'émergence et de développement d'un pôle de compétitivité et de croissance capable d'exercer un puissant effet d'entraînement sur le reste de l'économie nationale.

Il est prévu d'attirer en moyenne 400 entreprises au cours des cinq premières années d'exploitation et près de 1.000 entreprises au bout de 20 ans, employant près de 40.000 salariés et créant indirectement près de 100 000 emplois.

Il s'agit de créer, dans cette partie du territoire, un pôle économique intégré d'excellence qui permettra une génération massive d'emplois.

La zone offrira des possibilités en terme d'exportation de la production agricole (horticulture notamment), mais également des opportunités de transferts de technologies grâce à l'interconnexion avec d'autres pôles économiques d'excellence.

En outre, la nouvelle compagnie de desserte domestique, Sénégal Air Téranga, verra bientôt le jour pour assurer la continuité du territoire national.

Le Sénégal, en coopération avec l'Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA), va mettre en place en 2008, un Centre régional de Navigation aérienne d'un coût de 5 milliards de FCFA. Ce dispositif va permettre au Sénégal de disposer des moyens modernes de surveillance du trafic et de traitement automatique des données de vol.

L'outil portuaire sera adapté à l'évolution des transports maritimes, dans le cadre de la vision stratégique qui consiste à faire de **Dakar un port du futur**, un port d'éclatement de référence dans la sous région, dotée d'infrastructures de dernière génération.

A cet effet, des efforts importants sont consentis en vue de :

- l'extension et de la modernisation, pour un coût de 16 milliards de FCFA, du terminal à conteneurs qui sera équipé de portiques par le concessionnaire ;
- l'amélioration des conditions de réception des gros navires et des marchandises par l'extension du môle 2, pour 9 milliards de FCFA ;
- l'achèvement des travaux de la plateforme de distribution en permettant les opérations de dédouanement sur le site ;
- la construction d'une gare maritime pour la liaison Dakar-Ziguinchor financée sur ressources propres de l'Etat pour 1 milliard de FCFA.

Dans le domaine des mines, le Gouvernement vient de signer, avec le numéro un mondial de l'acier Arcelor Mittal, le projet intégré d'exploitation des mines de fer de la Falémé, dont les réserves sont estimées à 750 millions de tonnes.

Le financement du projet est de 2,2 milliards de dollars, soit près de **1100 milliards** de FCFA d'investissements comprenant, outre l'exploitation de la mine, la réalisation d'infrastructures structurantes, dont un port minéralier, la rénovation et la construction de **750 km de chemin de fer** reliant la mine au port d'évacuation.

Ce projet va générer **20.000 emplois** directs et indirects et **75 milliards** FCFA de redevances annuelles au profit de l'Etat.

L'énergie reste au coeur de nos préoccupations. En effet, de par son impact sur les activités économiques et les conditions de vie des populations, elle constitue un facteur essentiel dans la réalisation de nos objectifs de développement.

Le déficit de production a été accentué ces dernières années par les effets des incidents techniques de la centrale privée GTI, conjugués aux problèmes d'approvisionnement en produits pétroliers depuis mars 2006. Ces contraintes n'ont pas permis de sentir les efforts consentis depuis 2000 par l'Etat qui a investi a plus de 200 milliards FCFA pour résorber progressivement le déficit de production avec l'augmentation de l'offre de puissance exploitable du parc de 160 MW.

Le Gouvernement, pour faire face à la situation, a retenu pour le secteur les orientations suivantes :

- le renforcement des capacités de production ;
- la diversification des sources de production ainsi que la promotion des énergies nouvelles et renouvelables, avec un accent particulier sur le biocarburant ;
- l'accélération de l'électrification rurale avec un objectif de 50% en 2012 ;
- le renforcement des installations de raffinage et des capacités de stockage ;
- le développement d'une politique d'incitation à l'économie d'énergie et à l'efficacité énergétique.

A court terme, concernant l'électricité en milieu urbain, l'Etat compte injecter, à travers la Loi de Finances Rectificative 2007 qui vous sera bientôt proposée, une enveloppe de **65 milliards de FCFA** pour la recapitalisation de la SENELEC.

Cette décision complète celles prises depuis mai 2007, à savoir l'allocation d'une enveloppe de 22 milliards de FCFA dont 10 milliards de FCFA pour l'achat de combustible et 12 milliards de FCFA pour la mise en place d'une garantie couvrant un mois de consommation.

De plus, afin de continuer à résorber le retard d'investissement et de baisser à terme les coûts de l'électricité, un programme d'investissement de **520 milliards de FCFA** sera mis en œuvre d'ici à 2012, avec l'objectif d'accroître

les capacités de production de plus de **600 Mégawatts**, de moderniser les réseaux de transport et de distribution.

Il s'agit notamment pour le court terme de l'extension du parc avec la mise en service de la centrale de Kounoune I d'une capacité de 67,5 MW et la réalisation de la centrale de Kahone d'une capacité de 60 MW.

A cela s'ajoute les investissements pour le transport de l'énergie avec la ligne de 225 Kilovolts Tobène-Touba-Kaolack et la réalisation de la boucle de Dakar de 90 Kilovolts pour optimiser et sécuriser la distribution de l'énergie.

Pour accroître les capacités de production énergétique et réduire la dépendance du pays vis-à-vis du pétrole, le Gouvernement soutiendra la SENELEC pour la réalisation, d'ici 2010, de centrales à vapeur fonctionnant au charbon et la mise en œuvre des projets d'aménagement hydroélectrique au niveau sous régional, notamment, dans le cadre de l'OMVS, de l'OMVG et du barrage hydroélectrique de Souapéti dans le cadre de la coopération bilatérale avec la Guinée Conakry.

Ces efforts nous permettront de répondre à la demande des ménages et de maintenir les gains de compétitivité de l'économie nationale, en rendant l'énergie disponible en permanence et à moindre coût.

Je lancerai dans les prochains jours, une concertation avec le patronat, les syndicats et la société civile sur la question de l'énergie pour que nous gérons au mieux les conséquences issues des contraintes actuelles liées à la production.

L'intensification de **l'électrification rurale** reste également une priorité. L'option du Gouvernement est de réduire les disparités en matière d'électrification rurale. Il s'agira pour cela d'assurer la couverture totale en électricité des villages centres afin d'atteindre, dès la fin de l'année 2007, un taux d'électrification rurale de 15%. L'objectif pour 2010 est de porter le taux de couverture à 30 %.

L'approche retenue repose sur un maillage du territoire à travers 18 concessions confiées à des opérateurs privés.

Les travaux des premières concessions, dont le financement est déjà obtenu auprès de la Banque Mondiale, de la Banque Afrique Africaine de Développement et de l'Allemagne, démarrent en 2007 et concernent les axes Kébemer-Louga-Linguère, Dagana-Podor-Saint-Louis, Kolda-Vélingara, Fatick-Gossas et Kaolack-Nioro.

Les collectivités locales et les associations villageoises seront responsabilisées dans la gestion des infrastructures de distribution.

Pour atténuer la forte pression exercée, sur l'économie, par les énergies dérivées de sources fossiles, comme le pétrole et le gaz, le Président de la République a fait un pari sur le futur en misant sur les biocarburants, les énergies nouvelles et renouvelables.

La création d'un potentiel bioénergétique par la culture d'espèces végétales, pour la production de biodiesel et d'éthanol, se fera dans le cadre d'un partenariat entre le secteur privé et les producteurs qui, par ce biais, s'aménageront de nouvelles sources de revenus tout en conservant la propriété de leurs terres.

Concernant la distribution des produits pétroliers, le Gouvernement va créer une structure de régulation des hydrocarbures et augmenter les capacités de stockage du gaz butane à 22.000 tonnes.

**Monsieur le Président,
Honorables députés,**

La stabilité d'un Etat se mesure, entre autres, à sa capacité à faire face aux défis du développement mais également à la prise en charge des exigences de **sécurité de ses citoyens et des impératifs de défense.**

C'est le lieu pour moi, de magnifier l'attention continue que le Chef de l'Etat, Chef Suprême des Armées, accorde aux Forces Armées et de Police, en témoignage de leur professionnalisme.

Il est difficile de ne pas être fiers de nos soldats et forces de police, de douane, de gendarmerie. **Il sont les plus solides gardiens du temple et garants de sa pérennité !**

Leurs efforts conjugués ont permis d'enregistrer des résultats notables dans la lutte contre la délinquance et le grand banditisme, l'usage et le trafic des stupéfiants, la surveillance de nos frontières et de nos côtes ainsi que les opérations de déminage en Casamance. A cela s'ajoute la présence remarquée de nos Forces Armées et de Police sur les théâtres d'opération extérieurs.

Ces acquis seront renforcés grâce à un important programme de construction d'infrastructures, à l'acquisition d'équipements et matériels modernes et à une politique de recrutement permettant de densifier le maillage du territoire national.

Dans le cadre du renforcement de la sécurité dans les centres urbains, il est prévu notamment, la construction de :

- trois hôtels de police à Sacré-Cœur - Mermoz, Kébémér et Fatick ;
- six postes de police à Cambérène, Dalifort, Richard Toll, Dagana, Nioro, Bignona et Colobane ;
- quatre sous groupements du Groupement Mobile d'Intervention dans les zones Nord, Centre, Sud et Est du pays ;
- un poste frontalier à Matam.

Pour la Gendarmerie, il est envisagé, d'ici 2015, la création d'une légion par région, d'une compagnie par département, et d'une brigade par arrondissement.

Concernant la protection civile, il est prévu de doter, à l'horizon 2012, l'ensemble des départements du pays d'unités de sapeurs pompiers, en vue de l'élargissement du dispositif de secours d'urgence, de gestion des catastrophes et sinistres en milieux urbain et rural.

**Monsieur le Président,
Honorables Députés,**

Le Chef de l'Etat nous invite à des ruptures depuis son accession à la magistrature suprême.

Ces ruptures, nous les mènerons en consolidant davantage l'attachement de notre pays aux valeurs républicaines. Le Gouvernement s'évertuera à approfondir **l'Etat de droit** en veillant au respect des **droits humains**, à la garantie de la **libre expression des libertés individuelles et collectives**, au renforcement de la **démocratie participative** et à une **justice équitable et accessible**.

Ce sont là, autant de facteurs qui garantissent la vitalité de la **démocratie**, et créent les conditions propices à l'émergence.

La deuxième phase du programme sectoriel **Justice** (2007-2010) en cours, sera poursuivie avec le renforcement des infrastructures et l'amélioration des conditions de travail dans les juridictions.

Dans le cadre de la consolidation de la démocratie, l'Etat va améliorer les conditions de développement des médias à travers la réalisation de la maison de la presse pour un coût de 5,4 milliards de FCFA.

D'autres initiatives seront mises en œuvre notamment, l'installation de cyber-presses dans les régions, l'augmentation de l'aide allouée annuellement, la création d'un Institut supérieur de Journalisme et la modernisation de la carte de presse.

Bien sûr, la démocratie a cette caractéristique qu'elle est une quête. Une quête toujours tournée vers l'excellence, la liberté et le plein épanouissement de l'homme. Elle est un combat de tous les jours et notre pays s'y attelle avec courage et détermination.

La marche vers l'émergence exige également une **gouvernance économique** de qualité.

A cet égard, la gestion du système fiscal sera guidée par les principes d'efficacité, de neutralité et de simplicité.

Le Gouvernement poursuivra les efforts destinés à l'élargissement de l'assiette de l'impôt, notamment par l'opérationnalisation du cadastre fiscal.

Au plan des dépenses, il s'agira d'allouer plus efficacement les ressources aux secteurs prioritaires, et de veiller à une exécution plus efficiente des dépenses.

Concernant les réformes budgétaires, le Gouvernement attachera une attention particulière à l'application stricte des dispositions régissant les marchés publics.

Le système de passation des marchés publics sera amélioré avec la création de l'Autorité de Régulation des Marchés publics et de la Direction centrale des Marchés Publics qui seront fonctionnelles avant fin décembre 2007 et opérationnelles dès janvier 2008.

La transparence sera de rigueur et le Gouvernement va se doter d'ici la fin de l'année 2007, d'un système d'information capable de recevoir, de gérer et de restituer toutes les données relatives à la préparation, à la passation et à l'exécution des marchés de l'Etat, des collectivités locales et des établissements publics.

L'approfondissement de la **décentralisation** apparaît comme une option progressive mais irréversible.

Aussi, le Gouvernement a-t-il fait le choix de la décentralisation de l'exécution de certaines ressources du Budget d'investissement. Le Gouvernement finalisera l'étude sur l'évaluation de la décentralisation en vue de son approfondissement.

La résorption des retards dans la production des comptes de gestion et des projets de loi de règlement sera une priorité pour satisfaire à l'obligation de rendre compte à nos concitoyens de l'utilisation des ressources autorisées par le Parlement.

Les comptes de gestion jusqu'en 2006 seront progressivement envoyés à la Cour des Comptes avant fin juin 2008.

Les Lois de Règlement des années 2002 à 2004 seront transmises à la Cour des comptes avant fin 2007 et celles des années 2005 et 2006, avant fin décembre 2008.

Notre politique étrangère, sous l'impulsion du Président de la République, constitue un des leviers essentiels pour l'atteinte de nos objectifs de développement.

Le Sénégal continuera de rayonner sur la scène internationale en s'appuyant sur des piliers fondamentaux à savoir : une diplomatie de développement et de promotion des Droits de l'Homme et de la bonne gouvernance.

Notre pays continuera d'œuvrer avec les autres pays frères africains à la prévention et à la gestion des crises sur le continent, à la rationalisation et à l'efficacité des organisations sous régionales, régionales et continentales.

Nous nous emploierons également à diversifier et à densifier nos relations de coopération, à contribuer à la rénovation du dialogue avec le G-8 et l'Union européenne. Nos efforts viseront également la reconnaissance par la communauté internationale de la place qui revient à l'Afrique au sein du Conseil de Sécurité de l'ONU.

De même, nous allons consolider notre rôle dans toutes les organisations internationales notamment au sein de l'Organisation de la Conférence Islamique dont notre pays, au nom de l'Afrique se prépare activement, à accueillir le 11ème sommet.

Le Sénégal, qui est honoré à travers cette marque d'estime et de confiance inestimables des pays frères de la UMMA islamique, relèvera le défi de l'organisation de cet évènement majeur.

Aussi, à la suite du Président de la République, j'invite tous les sénégalais à mobiliser toutes les énergies nécessaires pour la réussite de ce sommet.

Les infrastructures routières de dernière génération en cours de réalisation dans ce cadre, permettront de réduire de manière très significative les problèmes liés à la mobilité urbaine.

En outre, avec la réalisation à court et moyen termes de 8 nouveaux réceptifs hôteliers ultra modernes, pour plus de 400 milliards de FCFA, entièrement financés par le secteur privé, notre pays va se positionner comme un des leaders en Afrique, sur le segment très porteur du tourisme d'affaires, qui va contribuer par ses effets induits à l'accélération de la croissance économique.

Le sous secteur du tourisme restera ainsi une des mamelles de notre économie avec notamment son fort potentiel de valeur ajoutée.

L'objectif majeur est d'atteindre 1.500.000 touristes en 2010 et 2.000.000 à l'horizon 2015, à travers une remontée en gamme du produit balnéaire sénégalais, l'érection de Dakar en pôle international de tourisme d'affaires, de congrès et de réunions internationales ainsi que le développement de niches haut de gamme à vocation culturelle et écotouristique.

**Monsieur le Président,
Honorables députés,**

Tous les pays émergents ont vécu, une phase **d'éclosion culturelle**, facteur catalyseur des progrès scientifiques et technologiques, indispensables à toute aspiration au développement.

C'est pour cela que le Président de la République, Protecteur des Arts, des Lettres et des Artistes, a fait de la politique culturelle, un des moteurs de sa stratégie de développement.

C'est le lieu pour moi, de saluer la mémoire de tous les artistes disparus qui ont tant donné à notre pays, à l'Afrique et au monde et de dire à tous les autres, poètes, écrivains, dramaturges, musiciens, comédiens, cinéastes, et tous les autres créateurs qui rayonnent aujourd'hui à travers le monde, qu'ils sont la fierté de notre pays.

Le Gouvernement s'emploiera à renforcer la promotion de la culture à travers la réalisation d'importants projets, à l'instar du Parc Culturel comprenant le Grand Théâtre National, le Musée des Civilisations Noires, le Musée d'Art Contemporain, l'Ecole Nationale des Arts, l'Ecole d'Architecture, la Grande Bibliothèque et la Maison des Archives.

L'organisation de la Biennale de l'Art Africain et du 3eme Festival Mondial des arts nègres restera également parmi les événements majeurs de notre calendrier culturel.

Le Gouvernement a déjà prévu une dotation budgétaire de **300 millions de FCFA** dans le projet de Loi de Finances Rectificative 2007, pour soutenir les artistes dans leurs activités de conception et de production d'œuvres culturelles. Il s'agira d'appuyer l'organisation de manifestations culturelles nationales et internationales, la valorisation du patrimoine culturel par la production audiovisuelle, la promotion du livre et de la lecture ainsi que le soutien à la diffusion des productions musicales.

Le Fonds de soutien à l'édition bénéficiera, en 2008, d'une enveloppe budgétaire de **500 millions de FCFA**, en conformité avec les engagements pris par le Chef de l'Etat.

Le Gouvernement entend également accentuer les efforts déjà initiés, en vue de mener une lutte plus vigoureuse contre la piraterie des œuvres artistiques.

L'aménagement de zones de production artisanale, la mise en œuvre du Programme d'Appui à l'Entreprenariat en milieu artisanal ainsi que le renforcement des compétences des organisations professionnelles vont contribuer à la relance de ce sous secteur.

Concernant les sénégalais de l'extérieur, le gouvernement mettra en œuvre plusieurs actions pour la protection de leurs droits et leur meilleure implication dans les activités nationales de développement économique et social.

Monsieur le Président,

Honorables députés,

J'ai parcouru avec vous, en prenant le plus souvent des raccourcis, les acquis obtenus depuis 2000, date d'avènement de son Excellence, Maître Abdoulaye Wade à la tête de notre pays.

Le chemin a été jalonné de progrès dans beaucoup de domaines, ce qui suscite des espérances encore plus grandes.

L'aspiration au bien être, je dirai même, le droit au bien être, quotidiennement exprimée par les populations, va guider nos actions de tous les jours.

Nous devons faire plus et mieux, parce que nous avons l'exigence de satisfaire les préoccupations des sénégalais.

Nous devons faire plus et mieux en cultivant davantage l'adhésion au travail, sans relâche, et en recherchant quotidiennement l'excellence dans tous les domaines.

Nous devons faire plus et mieux, parce que nous avons l'ambition de porter notre pays au rang des nations émergentes.

C'est le sens de toute la politique économique et sociale que nous venons de décliner pour les prochaines années.

Cette politique, qui découle de la vision d'un Sénégal émergent, se traduira par la mise en œuvre d'une stratégie de croissance accélérée, et le développement de programmes sectoriels structurés avec des actions à court, moyen et long termes.

Ces actions qui développeront des synergies entre elles seront essentiellement centrées sur la valorisation de nos ressources humaines et naturelles, la création de richesse et d'emplois, la satisfaction de la demande sociale, la prise en charge des besoins sociaux de base ainsi que la protection sociale des groupes les vulnérables.

Aussi, l'action **gouvernementale** reposera-t-il sur une échelle de valeur managériale qui privilégiera, et j'insiste beaucoup là dessus, la concertation avec tous les acteurs sociaux, afin d'impliquer les bénéficiaires de l'action publique dans la définition des politiques qui les concernent et de relever, ensemble, les défis.

Au nom du Gouvernement, je lance un appel aux partenaires sociaux, afin que cette orientation soit largement partagée, dans le but de répondre au mieux, dans tous les secteurs de la vie économique et sociale, aux attentes légitimes de nos populations.

**Monsieur le Président,
Honorables députés,**

Le passage de « l'ère du changement en 2000 au changement d'ère en 2007 », auquel le Chef de l'Etat, invite le Gouvernement et toutes les forces vives de la Nation, nous impose une cadence plus accélérée, parce que guidée par notre option résolue de création massive d'opportunités pour tous.

Il s'agit-là, d'un passage obligé pour une élévation constante des niveaux de vie des populations, aspirations légitimes non seulement dans ses aspects économiques mais également sociaux.

Pour conduire les mutations nécessaires au progrès économique et social, nous misons sur l'ardeur au travail de nos paysans, pasteurs et pêcheurs, l'ingéniosité de nos opérateurs économiques, l'enthousiasme, la créativité et la générosité de notre jeunesse, l'esprit d'entreprise et le savoir faire des femmes, et surtout le dynamisme reconnu des sénégalais de la diaspora, acteur important de la vie économique et sociale, pour relever les défis qui se posent à notre pays.

Ce sera grâce à la synergie de toutes les **forces motrices** engagées dans la bataille du développement, que nous imprimerons ensemble le rythme nécessaire pour accélérer notre croissance.

Nous misons ainsi, sur le génie de notre Peuple, sur nos valeurs culturelles faites de foi, de courage, de dignité et d'abnégation.

Sur le long terme, il ne sera pas permis au Sénégal de se mettre en marge des tendances lourdes du monde moderne. Il est dès lors impératif qu'une société et qu'une économie enfin adultes servent de référence et progressivement de cadre, aux initiatives et aux efforts des différents acteurs. Une économie et une société riches en relations d'échanges à l'intérieur comme à l'extérieur du pays.

Il s'avère impératif, qu'un effort substantiel soit fait pour susciter et entretenir la créativité et l'esprit d'initiative, pour cultiver la diversité enrichissante et la paix sociale.

Pour être viable, notre stratégie devra reposer sur le fonctionnement équilibré de nos institutions, des communautés de base responsables et responsabilisées, ainsi qu'un dialogue permanent entre tous les segments de la nation.

J'ai l'intention et la volonté, sous l'inspiration du Président de la République, de cultiver ce dialogue, indispensable au progrès.

Le cadre de collaboration que le Gouvernement mettra en place avec les partenaires sociaux reposera sur une vision partagée, d'actions définies ensemble, et mises en œuvre sur le court et moyen termes.

Nous allons prochainement, avec les partenaires sociaux, le patronat, les syndicats, définir, autour du Comité National du Dialogue Social, considérablement renforcé, les contours d'un « **Pacte National de Stabilité sociale et de Croissance économique** » sur le moyen terme. Ce Pacte nous engagera sur des droits et devoirs dont nous conviendrons de manière consensuelle.

Il doit nous permettre d'instaurer un climat de confiance favorable au travail et à la croissance ainsi qu'à une meilleure répartition des fruits de cette croissance.

Le Gouvernement oeuvrera également à promouvoir l'exercice d'une citoyenneté responsable et active.

J'invite, à cet effet, toutes les organisations citoyennes à s'investir dans le contrôle de l'action publique et le renforcement de nos institutions.

Le Gouvernement, à ce propos, travaillera à renforcer et à animer le débat démocratique, en informant plus régulièrement le citoyen sur ses politiques et ses actions.

Le Gouvernement mettra également en œuvre une collaboration plus efficace avec les partenaires au développement dans le respect de ses engagements.

L'appui budgétaire sera pour les prochaines années une des principales modalités de livraison de l'Aide Publique au développement. Cela nous permettra, en concertation avec nos partenaires de définir des procédures simplifiées permettant d'exécuter tous nos projets et programmes dans les délais à la satisfaction des bénéficiaires.

L'accord cadre de gestion des appuis budgétaires sera bientôt finalisé et validé avec les bailleurs de fonds.

Au mois d'octobre prochain, se tiendra à Paris, sous ma présidence, le Groupe Consultatif sur le Sénégal pour discuter avec tous nos partenaires au développement du financement du *Plan d'Actions Prioritaires* de notre *stratégie de réduction de la pauvreté*.

Par ailleurs, le Gouvernement conclura avant fin 2007 avec le FMI, un programme sans décaissement, dénommé Instrument de Soutien à la Politique Economique (ISPE). Ce programme permettra de donner un signal fort aux investisseurs privés et aux partenaires au développement sur la viabilité de notre politique budgétaire et de notre bonne gestion macroéconomique.

Dès les prochains jours, les différents ministres du Gouvernement auront la charge d'expliquer, avec plus de détail, les aspects sectoriels de la Déclaration de Politique Générale.

Un cadre de mise en œuvre et de suivi est également en train d'être mis en place et nous permettra de veiller au respect strict de nos engagements.

Monsieur le Président,
Honorables députés,

Comme nos valeureux paysans qui ont confié leurs graines à la terre généreuse de nos différents terroirs, comme ces milliers de sénégalaises et de sénégalais qui ont choisi d'investir dans leur pays, comme ces milliers de sénégalaises et de sénégalais qui, au quotidien, s'activent pour vivre dans la dignité, comme ces milliers de jeunes, infatigables, sources d'énergie et de vitalité, comme ces femmes sénégalaises qui ont toujours été à l'avant-garde de toutes les conquêtes de notre pays, comme ces hôtes étrangers qui ont pris le parti du Sénégal, **j'ai espoir.**

J'ai espoir que nous allons relever avec bonheur les défis du développement.

Le Gouvernement, que j'ai l'honneur de diriger, s'y emploiera avec foi et détermination.

**Monsieur le Président,
Honorables Députés,**

J'en prends l'engagement, devant vous, Honorables députés, dignes représentants du Peuple, vous qui portez ses aspirations, sa voix, et ses préoccupations, vous qui avez le devoir et la vigilance de nous juger demain sur des actes concrets.

Que Dieu vous garde et qu'il nous garde dans un Sénégal en marche vers plus de paix et de prospérité.

Je vous remercie de votre bienveillante et aimable attention.



« Mon programme de gouvernement... »

5 principes

- L'Etat de Droit : Démocratie participative, Justice, Droits humains, Libertés individuelles et collectives.
- La Bonne Gouvernance
- La réduction des inégalités sociales et l'éradication de la pauvreté
- La citoyenneté responsable
- La réalisation de l'Union africaine, la paix dans le monde et le dialogue interreligieux et interculturel

5 leviers

- Politique économique financière
- Politique d'infrastructures, de décentralisation, de développement local, d'aménagement et de continuité du territoire
- Politique de solidarité nationale, de concertation et de dialogue social
- Politique culturelle
- Politique étrangère, d'intégration africaine et de coopération internationale

5 forces motrices

- Les Femmes
- La Jeunesse
- La Diaspora
- Les Acteurs économiques
- Les 3 P (Paysans, Pasteurs, Pêcheurs)

12 priorités

- Monde Rural : Agriculture, Elevage, Pêche, Sylviculture
- Emploi
- Formation professionnelle et Enseignement technique
- Education
- Santé et prévention
- Cadre de vie et bien-être des populations : Urbanisme, Habitat, Environnement, Hygiène, Salubrité
- Energie
- Hydraulique : Eau et assainissement liquide
- Technologies de l'Information et de la Communication
- Tourisme
- Artisanat et Activités culturelles
- Sécurité intérieure et extérieure, et protection des personnes et des biens

« La bonne santé des populations est un préalable à toute aspiration au développement ».

Ce qui a été fait entre 2000 et 2007 :

- Construction de 4 nouveaux hôpitaux, 123 nouveaux postes de santé, 9 centres de santé ;
- Création de 13 nouveaux districts sanitaires ;
- Rénovation et réhabilitation de plus de **200** postes de santé.

Les réalisations prévues d'ici 2009 : 123 milliards FCFA d'investissements dont 54 milliards FCFA sur ressources propres de l'Etat pour :

- la construction de l'Hôpital Dalal Jaam (en cours) ;
- la construction et la réhabilitation de 20 postes de santé et l'équipement de 18 autres par an ;
- le renforcement des moyens d'évacuation sanitaire ;
 - la construction de l'hôpital régional à Matam, des centres de santé de Ranérou, de Kanel, de 8 postes de santé dans le département de Ranérou, du centre de transfusion sanguine, et du centre de dépistage du VIH/SIDA.



- la construction, dans le cadre de l'appui de la Banque Islamique de Développement, de 17 nouveaux postes de santé, la construction des centres de santé de Koumpentoum et Kidira et la réhabilitation de ceux de Bakel et Kédougou ;
- la garantie à l'accès aux médicaments, notamment aux génériques.

Il est envisagé à moyen terme de construire :

- un hôpital national d'enfant de 500 lits à Keur Massar ;
- deux hôpitaux de 200 lits à Mbour et Saint Louis ;
- d'un centre national de lutte contre le diabète à Diourbel ;
- d'un Centre national de référence en ophtalmologie à Tambacounda ;
- d'un centre international médocochirurgical des maladies du rein à Thiès ;
- d'un centre de traumatologie et des grands brûlés à Diamniadio ;
- d'un centre de neurologie à Kaolack ;
- d'un Institut du cancer à Dakar ;
- d'un Institut du cœur.

« La protection sociale des groupes vulnérables, un des principaux axes de notre stratégie de réduction de la pauvreté »

STRATEGIE : anticiper la satisfaction des besoins des couches les plus défavorisées et les protéger contre les risques.

OBJECTIFS :

- Elargir l'accès des couches défavorisées aux instruments de gestion des risques et aux systèmes de protection sociale ;
- Renforcer les mécanismes de transfert des ressources à leur profit.
- Allouer davantage de ressources à la protection sociale ;
- Renforcer l'accès aux besoins essentiels : alimentation suffisante, soins de santé primaires, protection de la petite enfance, accès à l'enseignement primaire, à l'eau potable, à l'assainissement, au logement, ainsi qu'à la protection contre toutes formes d'abus, d'exploitation et de violence ;
- Renforcer la prévention et la gestion des risques : les maladies, les accidents, le décès du principal soutien de famille, les handicaps, la vieillesse, de même que la vulnérabilité des enfants abandonnés et des veuves ;
- La politique gouvernementale en direction des femmes et des enfants sera également marquée par des actions visant leur bonne intégration sociale, la promotion et la défense de leurs droits ;
- La fiscalité applicable aux femmes salariées sera en vigueur à partir de 2008 ;
- Elargissement de l'accès au service financier et mise au point d'un système de formation en gestion entrepreneuriale pour les femmes ;
- Mise en place d'un Observatoire des Droits de la Femme et de l'Enfant et promulgation d'un Code de l'Enfant ;
- Retrait des enfants de la rue et réorientation de leur éducation au sein des daaras.



« L'investissement dans l'éducation est l'arbre qui portera nos plus beaux fruits demain ».

« J'ai l'intention et la volonté, de cultiver ce dialogue, indispensable au progrès ».

40% des ressources du budget de fonctionnement de l'Etat sont consacrés à ce secteur.

Plus de **19 milliards FCFA** d'investissements en moyenne par an sur ressources propres de l'Etat au cours des trois dernières années.

Ce qui a été fait entre 2000 et 2006 :

Construction de **11.754** de salles de classe, **226** cases des tout-petits, **62** nouveaux lycées, plus de **400** nouveaux collèges modernes, **2** lycées d'enseignement techniques et **3** nouvelles universités.

Dans le même temps, le taux brut de scolarisation dans l'enseignement élémentaire (TBS) est passé de **71,8%** en 2000 à plus de **81,8%** en 2006, avec notamment une élimination des disparités entre filles et garçons. Le TBS dans le moyen secondaire est passé lui, de **20,1%** à **31,3%**. Ces résultats attestent du bon rythme d'évolution vers l'atteinte des objectifs de scolarisation universelle.

Les réalisations prévues

- Renforcer les programmes de construction des infrastructures Préscolaires, Scolaires et Universitaires ;
- Construire à terme 2700 salles de classe par an, nécessaires pour l'atteinte de l'objectif de scolarisation universelle ;
- Construire et équiper des écoles de Formation des Instituteurs ;
- Construire les Universités de Diourbel et Kaolack, le CUR de Tambacounda, l'Université des métiers de Saint-Louis, l'Université du Futur Africain ;
- Construire 3 centres de formation professionnelle dans l'Agro-alimentaire, le BTP et les activités portuaires ;
- Construction de centres de formation professionnelle pour les filles et les femmes ;

Il est programmé d'Investir 186 milliards dans l'éducation et la formation dans les 3 ans à venir dont 120 milliards sur ressources propres de l'état ;

Notre instrument :

Un « **Pacte National de stabilité sociale et de Croissance Economique** » à négocier prochainement, avec les partenaires sociaux, le patronat, les syndicats comme cadre de collaboration avec une vision partagée des actions définies ensemble, et qui seront mises en œuvre sur le court et moyen terme ;

Notre objectif :

nous engager tous sur des droits et devoirs dont nous conviendrons de manière consensuelle.

Nos actions :

- Promouvoir un fonctionnement équilibré de nos institutions,
- Promouvoir des communautés de base responsables et responsabilisées ;
- Instauré un dialogue permanent entre tous les segments de la nation ;
- Oeuvrer à promouvoir l'exercice d'une citoyenneté responsable et active ;
- Investir toutes les organisations citoyennes dans le contrôle de l'action publique et le renforcement de nos institutions.



« Accélérer la mise en place d'un plateau d'infrastructures structurantes »

LES GRANDS PROJETS ROUTIERS

A DAKAR

- Exécution des grands travaux d'élargissement de la VDN 1
- Exécution de la 2ème section de la VDN CICES-Golf, de la route de Ouakam, de la Route de Patte-d'Oie-Aéroport, de la Corniche ouest, ainsi que le projet d'Autoroute à péage Dakar – Diamniadio sur les tronçons Patte-d'Oie-Pikine et Pikine-Diamniadio.



- Etude stratégique de développement des chemins de fer au Sénégal pour un important programme de maillage du pays par le réseau ferroviaire.
- La construction de 750 km de chemin de fer reliant la mine de fer de la Falémé au port minéralier d'évacuation de Bargny.

LE TRANSPORT MARITIME INTÉRIEUR

- Un nouveau bateau neuf sera disponible en début 2008 pour assurer la liaison Dakar-Ziguinchor;
- Construction de la gare maritime pour la liaison Dakar-Ziguinchor
- Un système de desserte maritime des villes côtières, par des bateaux-taxis dans les prochains mois ;

LE PORT DU FUTUR

- Créer un port d'éclatement de référence
- Moderniser le terminal à conteneur
- Etendre le Môle 2 recevoir des gros navires
- Achever la plateforme de distribution

LE TRANSPORT AÉRIEN

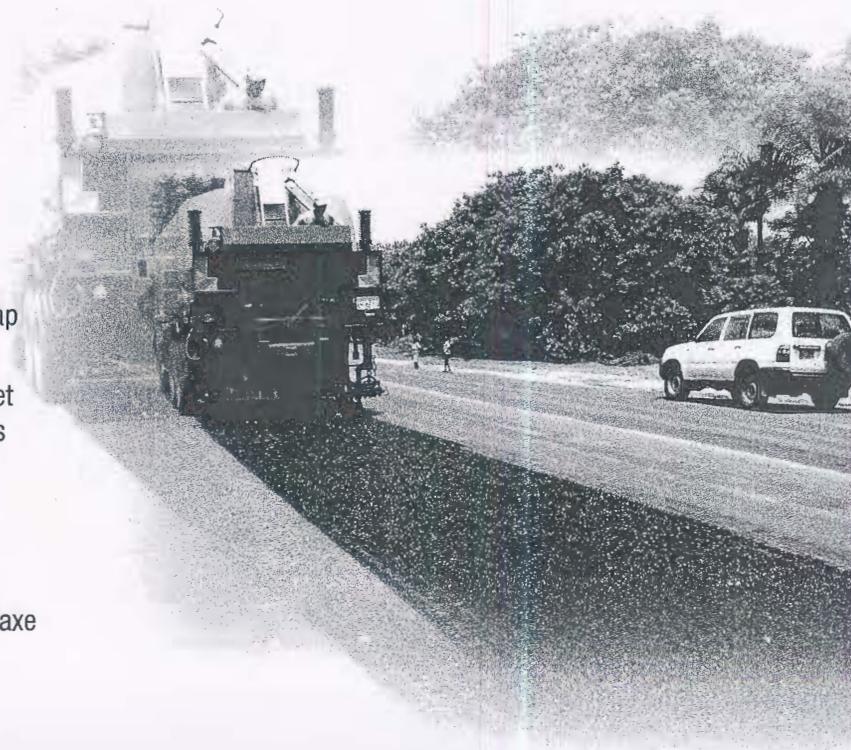
- La construction de l'Aéroport International Blaise Diagne de Diass ;
- La création d'une nouvelle compagnie Sénégal Air Téranga de desserte domestique ;
- Mise en place en 2008 d'un Centre régional de Navigation aérienne d'un coût de 5 milliards de FCFA.

A L'INTERIEUR :

- Réalisation à terme du pont de Rosso dont les études de base viennent d'être lancées;
- Construction des routes Tambacounda-Médina Gounass-Frontière Guinée, /Kédougou- Saraya- Kita,/ la Boucle du Blouf,/ Kaolack-Mbirkilane-Tambacounda./ Linguère-Matam,/ Fatick-Diakhao-Gossas,/ Ziguinchor-Cap Skirring,/ Oussouye-Mlomp ;
- Les tronçons de routes Kaolack - Nioro, Kaolack-Sokone et Richard Toll-Rosso seront programmés dès que les études seront bouclées.

LE CHEMIN DE FER

- Amélioration des performances du Petit Train de Banlieue, avec Développement des infrastructures ferroviaires sur l'axe Dakar-Bamako.
- Finalisation de l'étude de faisabilité du chemin de fer Ziguinchor-Tambacounda-Dakar



Mes chers collègues, la discussion générale est ouverte.

Je voudrais auparavant vous informer que la conférence des Présidents a décidé d'organiser le débat et répartir le temps fixé pour la discussion générale.

Pour le premier tour de parole, la répartition suivante a été faite :

- groupe parlementaire libéral et démocratique 100 minutes ;
- groupe parlementaire démocratie et progrès 30 minutes ;
- non-inscrits 20 minutes.

Je précise que la distribution interne des temps de parole a été effectuée par les groupes.

Voici la liste des orateurs et leur temps de parole. Je précise qu'il y a 44 intervenants qui vont prendre la parole.

Le collègue Mamadou Seck pour 4 minutes, Amadou NDiaye Lô pour 3 minutes, MBaye Niang 3 minutes, Moustapha Diop Diamil 2 minutes, Samba Diouldé Thiam 4 minutes, Ousmane Sow Huchar 3 minutes, Mame Bouso Samb 4 minutes, Magatte Kamara 2 minutes, Moustapha Cissé Lô 3 minutes, Moussa Cissé 4 minutes, Mously Diakhaté 3 minutes, Seydou Diouf 3 minutes, Khadidiatou Sy 3 minutes, Ababacar Bâ 2 minutes, Sékou Sambou 3 minutes, MBaye NDiaye 4 minutes, Souty Touré 3 minutes, Fatou Youssouph Aïdara 3 minutes, Mamour Cissé 4 minutes, El Hadji Malick Diop 3 minutes, Abdou Latif Gueye 3 minutes, Alioune Dia 4 minutes, Bocar Sadikh Kane 3 minutes, Mamadou Bamba NDiaye 4 minutes, Mouhamed Diédhiou 3 minutes, Astou Kane Sall 3 minutes, Abdoulaye Babou 5 minutes, Cheikh Mamadou Abiboulaye Dièye 4 minutes, Abdoulaye Sène 3 minutes, El Hadj Wack Aly 3 minutes, Oumar Khassimou Dia 3 minutes, Amadou Kâ 3 minutes, Ahmet Fall 3 minutes, Ameth Cissé 2 minutes, Aïssatou MBodj 5 minutes, Moussa Sy 3 minutes, Landing Savané 6 minutes, Moussa Daffé 3 minutes, Ndèye Fatou Touré 3 minutes, Iba Der Thiam 5 minutes, Aly Lô 3 minutes, Modou Diagne Fada 3 minutes, Doudou Wade 7 minutes.

La parole est donnée au collègue Mamadou SECK.

MONSIEUR MAMADOU SECK

Merci, Monsieur le Président.

Compte tenu du court temps qui nous est imparti, je vais faire l'économie des félicitations.

Monsieur le Premier Ministre,

Mesdames, Messieurs les membres du Gouvernement, vous avez toutes nos félicitations et nos encouragements pour la lourde tâche qui vous est confiée.

Je vais aller très vite parce que je voulais brasser plusieurs questions entre autres la Senelec et la Sar, les ICS, Diamniadio, les problèmes de trésorerie, l'Anoci, le port, la RTPT, comme je n'ai que 4 minutes, je vais aller très vite. Je commencerai par l'énergie, Senelec et Sar. Vous l'avez rappelé très rapidement, vous avez passé en revue très rapidement la question, Monsieur le Premier Ministre.

Je rappelle très rapidement : en 99 et 2006 on a enregistré une hausse de 250 % du prix du baril. Rien qu'en 2005 on a enregistré plus de 42 % d'augmentation du taux du prix du baril, plus de 30 % rien qu'entre Janvier et Juin 2007 de l'année en cours, plus de 140 milliards déboursés, transférés vers la Senelec et la Sar dans le courant de l'année 2006. Tout cela ne peut pas se faire, vous avez rappelé la sensibilité du taux de croissance sur la hausse du prix de l'énergie. Tout cela ne peut pas se faire sans qu'il y ait des tensions, y compris des tensions de trésorerie.

Monsieur le Premier Ministre, tension de trésorerie et caisses de l'Etat vides. Vous pouvez nous faire rapidement la situation parce que les sénégalais pensent que, certains véhiculent l'idée que les caisses de l'Etat seraient vides aujourd'hui, ce qui justifierait l'émission des bons du trésor, ce qui justifierait également l'emprunt obligataire.

Monsieur le Premier Ministre, sur la SENELEC, je vais passer très vite. J'avais une question qui, aujourd'hui, par rapport à votre discours n'a plus de sens parce que je pensais que vouloir simplement dire que, par rapport au plan d'investissement qui est décliné, qui certainement ne prendra plein effet que dans quelques années, qu'est-ce qu'il fallait faire aujourd'hui ? Vous avez bien répondu à mon sens, en mettant l'accent sur la concertation avec l'ensemble des acteurs comme vous venez de le dire dans votre discours. C'est ça en fait la question que je voulais poser, donc je pense que c'est la bonne voie.

Concernant la SAR. Je pense qu'on devrait être édifié sur la doctrine. Pendant des mois durant l'année 2006, on a dit l'Etat va prendre une bonne part du capital, l'Etat a commencé à le faire et a pris de bonnes parts du capital et s'engageait à en prendre beaucoup plus. Subitement on semble dire que l'Etat va se désengager, ne va garder que 10% du capital et laisser à d'autres partenaires le soin de prendre ces parts de capital. Alors quelle est la doctrine en la matière ?

Concernant maintenant les ICS, après le feuilleton Goddard, avec tout ce que cela a entraîné comme commentaires, le concordat difficile à mettre en œuvre, tous les problèmes dont on a parlé autour des ICS, on semble aller vers une solution, mais aller vers une solution, qu'on ne perde pas l'objectif. On a toujours dit que les ICS ne rapportent rien à l'Etat du Sénégal, est-ce que avec la solution vers laquelle nous allons et où on semble dire que tous les avantages antérieurement accordés aux ICS seront maintenus, avec une réduction de la part de l'Etat dans le capital. Est-ce qu'on est assuré que les intérêts, l'Etat gagnera plus avec les ICS nouvelle formule avec les Indiens que l'ancienne ICS ?

Sur Diamniadio, la seule préoccupation quelle que soit la décision qui est prise ou qui va être prise, est ce qu'on s'assure... (**Intervention inachevée**).

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci, cher Collègue.

La parole est au collègue AMADOU NDIAYE LO.

MONSIEUR AMADOU NDIAYE LO

Je vous remercie, Monsieur le Président.

**Monsieur le Président,
Monsieur le Premier Ministre,**

Vous me permettrez d'adresser très rapidement toutes mes félicitations à Monsieur le Premier Ministre, pour la clarté du discours et les mesures annoncées, pour pouvoir ensuite avec lui m'enretenir sur 3 problématiques dont la première a trait à la situation des paysans dans ce pays.

Monsieur le Premier Ministre, vous n'êtes pas sans savoir que la population active des Sénégalais est constituée à 70% par les paysans. Or, selon les études, ils ne contribuent que pour 10% environ à la formation du PIB et aujourd'hui on veut faire en sorte que le Sénégal soit un pays émergent. Je pense que c'est à ce niveau qu'il faut agir, parce que c'est eux qui exploitent les richesses dans le monde rural et aujourd'hui ils sont la catégorie de population qui bénéficie de peu d'attention de la part des pouvoirs publics.

La deuxième problématique, Monsieur le Premier Ministre, a trait à l'équité dans les investissements de l'Etat. Aujourd'hui à vous entendre, on a l'impression dans ce pays, que c'est seulement la région de Dakar et quelques régions qui captent l'essentiel des investissements de l'Etat.

Or, il me semble que des régions comme Kolda, Ziguinchor, Matam, Tambacounda, Louga ne bénéficient pas trop des investissements de l'Etat sénégalais. J'en veux pour preuve : vous avez cité beaucoup de routes et je n'ai pas entendu parler, peut-être vous avez parlé de Tamba-Kolda, mais surtout de Kolda-Tanaffe-Ziguinchor. Parce que n'oublions pas Monsieur le Premier Ministre, que le désenclavement de la Casamance ne se limite pas simplement à la liaison maritime. Le désenclavement de la Casamance passe aussi par la voie de contournement de la Gambie qui pose nécessairement qu'on prête une attention à ces régions, parce que ce sont les régions les plus enclavées et paradoxalement, ce sont les régions qui regorgent le plus de richesses dans ce pays. Je pense qu'à ce niveau là, il y a des correctifs à apporter.

Monsieur le Premier Ministre, vous avez parlé de ruptures aux quelles nous appelle Monsieur le Président de la République. Et là je m'adresse à l'Assemblée nationale parce que la première rupture qu'on doit opérer c'est au niveau de la procédure législature. Parce que telle qu'est la procédure législature, le député n'a aucun moyen de modifier la moindre virgule sur le budget. Je pense qu'il faut ensemble, avec le Gouvernement, qu'on puisse voir en amont, comment le député qui porte les préoccupations des populations peut les faire parvenir et que ces préoccupations là puissent être mises dans le budget.

Autrement on ne fera que parler d'octobre à décembre et on ne va aboutir à rien du tout.

Je vous remercie Monsieur le Président.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci, cher Collègue.

La parole est au collègue Mbaye NIANG.

MONSIEUR MBAYE NIANG

Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Premier Ministre, les programmes diffusés à la télévision nationale et privée heurtent la conscience des parents et compromettent sérieusement l'éducation de nos enfants. L'accoutrement indécent et la danse obscène nous inquiètent également et remettent en cause, et ternissent l'image de marque de notre pays, si on sait que depuis un certain temps, notre télévision nationale diffuse ces programmes à travers ces satellites qui sont reçus partout dans le monde. Nous pensons Monsieur le Premier Ministre, que des mesures énergiques et urgentes doivent être prises pour moraliser le programme de la télévision et interdire certains habillements et accoutrement qui heurtent nos consciences et perturbent nos croyances.

Monsieur le Premier Ministre, juste après la formation de votre Gouvernement, des rumeurs persistantes largement diffusées dans la presse faisaient état de l'existence des questions d'éthique au sein du Gouvernement. Certains Ministres auraient présenté pour leur nomination des CV contraires à la réalité, d'autres seraient de moralité et de mœurs douteuses. C'est ce qu'on a appris dans la presse. Compte tenu du fait que ceux qui nous représentent dans ces stations doivent être irréprochables sur le plan esthétique et de la moralité. Nous voudrions Monsieur le Premier Ministre, que vous nous apportiez des éclaircissements sur ces rumeurs.

Je termine par l'aéroport de Diass, je pense Monsieur le Premier Ministre que la vérité et toute la vérité doit être dite sur l'aéroport de Diass vous n'avez pas certes répété ce que certains responsables ont dit que l'aéroport sera terminé d'ici 33 mois. Vous ne l'avez pas répété, mais sur les délais de la construction de l'aéroport il faut expliquer aux Sénégalais qu'il n'est pas possible de construire un aéroport en 33 mois.

Les travaux depuis que le Président de la République les a lancés en avril cela fait 6 mois, les travaux n'ont pas encore démarré. Mieux l'étude qui doit servir de base pour la construction de cet aéroport est entre les mains d'autres experts notamment les experts de l'ASECNA, pour y apporter les correctifs nécessaires aux anomalies et erreurs que cette étude a comporté.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci mon cher collègue, la parole est à notre collègue Moustapha DIOP Djamil pour 2 minutes.

Monsieur Moustapha DIOP Djamil

(Intervention en Wolof)

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci cher collègue, la parole est à notre collègue Samba Diouldé THIAM pour 4 minutes.

Monsieur Samba Diouldé THIAM

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,
Monsieur le Premier Ministre,

Le contrat politique entre le Président de la République et la Nation sénégalaise repose sur deux piliers : la légitimité populaire et la légalité républicaine.

Monsieur le Premier Ministre, le Président de la République et son programme le SOPI en marche sont notre dénominateur politique commun. L'éthique, l'honneur et la loyauté commandent que le député Samba Diouldé THIAM et le Parti de la Renaissance et de la Citoyenneté qu'il dirige vous soutiennent dans et hors de l'hémicycle.

Le Sénégal est en reconstruction depuis l'avènement de l'alternance. Vous venez d'annoncer l'accélération de cette reconstruction. La vitesse, la diversité et l'ampleur des transformations ont empêché souvent d'en saisir le sens profond, parfois la portée révolutionnaire. A titre d'exemple la Case des Tout petits et le Plan sésame sont révolutionnaires et humanistes et traduisent dans le concret la solidarité générationnelle entre particulièrement, deux des trois âges de la vie, la jeunesse à travers la prime enfance et la vieillesse. Monsieur le Premier Ministre, quelle impulsion nouvelle apporterez vous à ces deux chantiers pour en garantir la généralisation, l'efficacité et la pérennisation ?

Dans quelle langue la Case des Tout petits prendra t-elle en charge ces très jeunes apprenants, conséquemment quelle politique de recrutement et de formation des personnels d'enseignement et d'encadrement pour ce niveau d'éducation ? A quand l'insertion de la Case des tout petits dans le dispositif du Ministère de l'Education Nationale ?

Monsieur le Premier Ministre, Madame Viviane WADE l'épouse du Chef de l'Etat se définit sans complexe et avec fierté comme une « **Sénégalaise d'ethnie toubab** ». Elle a totalement raison d'assumer sans angoisse et sans censure sa double identité. Chacun d'entre nous dans l'hémicycle, dans les tribunes et hors de cette enceinte devrait assumer avec lucidité et responsabilité son identité double : Sénégalaise ou Sénégalais d'ethnie X ou Y ou Z. Notre nation plurielle est une somme complexe de religion de langues et de cultures d'où émerge une culture, commune dans son contenu dans ses valeurs fondamentales et ses sens, mais diverse dans ses multiples expressions. La polyphonie culturelle qui nous caractérise malgré ses lacunes et on vient d'en signaler certaines constitue le ciment de notre cohésion nationale et notre fonds de commerce inter-africain et international.

Monsieur le Premier Ministre, cette culture Nationale plurielle et particulièrement nos langues nationales ont besoin plus que les autres activités sociaux économiques, d'une politique de refondation lucide original, profonde et anticipative de notre idéal panafricain. Sous ce rapport que compte faire le Gouvernement pour optimiser l'activité culturelle à travers le territoire national dans nos régions, villes, villages et pour offrir des opportunités d'éclosion à l'immense potentiel des talents qui sommeillent dans les populations ? Q'envisage le Gouvernement pour optimiser notre influence culturelle sur les pays limitrophes, au-delà en Afrique et dans le monde ?

Quelles dispositions envisagez- vous pour que les radios et télévisions qui fleurissent prennent en charge ce qui est défini comme le fondement de la cohésion nationale. La position de la question, sort du domaine privé pour le faire rentrer dans celui de l'ordre public.

Je vous remercie

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, cher collègue, Samba Dioudé THIAM.

La parole est à notre collègue Ousmane Sow Huchard pour 3 minutes.

MONSIEUR OUSMANE SOW HUCHARD

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,
Monsieur le Premier Ministre,
Chers Collègues,

Monsieur le Premier Ministre, pour que le Sénégal notre pays s'engage résolument dans la voie de son développement durable, nous devons nous engager dans la construction d'une nouvelle citoyenneté plus critique, plus consciente, plus responsable, donc plus active.

Vous l'avez dit à la fin de votre propos, que vous allez encourager l'émergence de cette citoyenneté active. Construire donc une société plus solidaire, plus respectueuse de l'environnement, ce bien précieux qui attend toujours une attention particulière de notre Gouvernement, c'est cela qui interpelle aujourd'hui la Nation sénégalaise.

Les écologistes par ma voix, réitèrent leur attachement à cette société plus solidaire, plus respectueuse de l'environnement. C'est vrai, le Gouvernement pendant le septennat passé a réalisé beaucoup d'infrastructures dans différents secteurs. Pendant cette même période, force est de constater que l'incivisme a gagné une bonne partie de notre tissu social, menaçant ainsi notre sécurité individuelle, collective, menaçant même ceux qui s'emploient normalement à la production de richesses.

Monsieur le Premier, il s'agit aujourd'hui, de construire un nouveau Sénégalais. On parle souvent dans notre pays d'une société qui tend vers l'émergence. Aucun pays ne pourra émerger en laissant ses citoyens derrière. Les citoyens, je les appelle souvent dans certains médias, parmi eux, du moins nous voyons des zozos comme s'ils sont poussés dans le dos, ils ne savent même pas où ils sont, ils n'ont pas conscience qu'ils habitent un territoire avec des richesses, ils ne sont pas conscients qu'ils ont des devoirs, des droits, et cela c'est du rôle de l'Etat et des différents ministères qui en ont la charge aussi d'encadrer les citoyens, je veux parler du Ministère de l'Intérieur, notre ami Maître

Ousmane NGOM, Ministère des Forces Armées. Est-ce que c'est vers la création d'un service civique national qu'il faut aller ? Toute la question est là.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci, cher collègue Ousmane SOW.

La parole est à notre collègue Mame Bousso SAMB pour 4mn.

MADAME MAME BOUSSO SAMB

Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Premier Ministre,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Chers Collègues,

Comme vous le comprendrez bien, le temps ne nous permettra pas d'entrer dans les détails de nos développements, je vais donc faire une course de vitesse pour pouvoir décliner mes questionnements et un peu dire un point que j'ai une question de femme parce que c'est toujours mon dada, comme vous le savez.

Monsieur le Premier Ministre, vous nous avez décliné la politique générale du Gouvernement, c'est vrai, on ne s'attendait pas à ce que certains détails nous soient donnés ici, nous vous donnons rendez-vous sûrement pendant la session budgétaire. Mais je voudrais aussi qu'au-delà des sessions budgétaires comme vous l'avez annoncé, nous ayons ce dialogue permanent avec votre Gouvernement parce que quelqu'un vient de le dire, c'est votre Gouvernement qui va appliquer tout ce que vous nous avez annoncé, évidemment sous votre supervision et celle du Chef de l'Etat. Concernant la question de la parité et du genre, vous en avez parlé, mais je m'attendais à ce que vous nous disiez, par rapport à là où on en était arrivé l'année dernière, qu'est-ce que vous comptez faire pour nous accompagner pour que nous puissions effectivement rendre la parité totale.

Parlant de genre, je pense qu'aujourd'hui nous devons dépasser les séminaires dans des hôtels par rapport au genre, mais descendre à la base et essayer de démultiplier cette forte formation qu'on a donnée depuis peut-être 5 ou 6 ans. Je voudrais vraiment faire cette demande là. L'observatoire des droits de la femme : il faut un dispositif opérationnel je pense que vous y avez pensé, mais je vous demande quand même qu'est-ce que vous comptez mettre en œuvre pour nous permettre effectivement d'être cette observatoire de veille sur vos engagements sur les politiques du Gouvernement afin que nul n'en

ignore et que ceux qui sont chargés de les exécuter sachent qu'on doit les évaluer et les suivre.

Monsieur le Premier Ministre,

Système de protection : les femmes et les jeunes filles aujourd'hui, en tous cas, toute cette année ont été violentées, ce les viols, les grossesses précoces, des coups mortels, nous voudrions que vous entriez dans le fond pour nous dire, au niveau de vos collaborateurs, qu'est-ce qu'effectivement, ~~vous comptez prendre comme mesures~~ coercitives pour faire payer ceux qui sont tentés de violer nos filles, de violenter nos femmes et de ne pas nous permettre d'être les véritables actrices de développement que vous annoncez. Il y a des résistances, mais je pense qu'avec la concertation nous allons y arriver. Je pose beaucoup de questions. Redynamisation du plan REVA : qu'est-ce que vous nous proposer ? Je n'en ai pas entendu parler, alors que l'année dernière nous avons beaucoup misé sur cela pour effectivement offrir des emplois à nos jeunes ? Que pouvez-vous nous dire sur la réforme d'exploitation de la plateforme de Diamnadio qui comme vous le savez a suscité beaucoup de bruits, beaucoup d'attraction et beaucoup d'assurance au niveau aussi bien de la majorité, que de l'opposition, en tous cas des questionnements ?

Monsieur le Premier Ministres qu'est-ce que vous pouvez nous dire sur les marchés publics concernant l'ANOCI qui aussi comme vous le savez a agité l'opinion publique pendant un certain temps ? Nous voulons donc avoir ces informations et vous dire qu'investir aussi dans l'éducation, maintenir les filles à l'école, c'est aussi donner à leur maman une formation de qualité qui leur permette de les suivre à la maison, je pense qu'il doit avoir un plan de formation en alphabétisation. La majorité des femmes sont analphabètes comment pouvons nous leur faire jouer un rôle au niveau de la maison ? Or, vous savez qu'après l'école, c'est à la maison que tout le suivi doit être fait. Nous pensons que, vous penserez vous aussi à un plan d'alphabétisation.

L'Afrique vient de constater au niveau de la conférence dernière que l'alphabétisation a baissé qu'en est-il de notre pays parce que nous étions à un niveau vraiment avancé de PRPR ?

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci chère collègue Mame Bousso SAMB.
La parole est à notre collègue Maguette KAMARA.

MONSIEUR MAGUETTE KAMARA

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Premier Ministre, je vous remercie, nous avons écouté avec beaucoup d'indulgence vos promesses sur la santé. La santé il faut le savoir fait partie des deux mamelles du développement c'est François Keïna qui le disait, l'éducation d'une part, la santé de l'autre, quand on sait que l'éducation bénéficie déjà ici, de 40 %, on se rend compte que la santé avec ses 11 %, sur effort volontaire du Gouvernement alors que l'organisation mondiale de la santé préconisait 9 %, on se rend compte qu'effectivement le Gouvernement a fait des efforts. Mais c'est nettement insuffisant, compte tenu de ce tout ce que nous avons fait, c'est la tuberculose qui revient, c'est le choléra qui est toujours là et qui n'a toujours pas été traité par la vaccination d'abord et ensuite le traitement infectieux, c'est ensuite la tuberculose, c'est le sésame qui est revenu qu'on a ajouté aux préoccupations de la santé, il faut savoir que la plupart des centres de santé sont bloqués, ou fermés, l'hôpital Aristide le DANTEC sa maternité est fermée depuis belle lurette, les femmes doivent aller à la polyclinique qui est un centre d'attente en attendant que le centre ABASSE NDAO puisse rouvrir. Bref rien ne va, on sait qu'on nous avait promis pour les hôpitaux de Fatick et de Ziguinchor qui sont en construction depuis quelques années, rien n'est fait. Alors moi je voudrais savoir Monsieur le Ministre, si après cette déclaration qui est brillante et qui a des allures de promesse pour nous, je voudrais savoir ce que vous comptez faire effectivement et en priorité pour la santé surtout en matière de centres de santé qui sont bloqués, qui sont fermés je parle des maternités. Nous avons fait une visite au niveau du centre de santé à Fann, nous avons été surpris par les travaux que nous avons vu là bas, par les efforts que font les gens pour essayer ... (**Intervention inachevée**).

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie cher collègue Maguette Kamara.
La parole est à notre collègue MOUSTAPHA CISSE LO.

MONSIEUR MOUSTAPHA CISSE LO

Je vous remercie, Monsieur le Président.
Monsieur le Premier Ministre,

Je ne serai pas long, je vais poser quelques questions, mais tout d'abord remercier le Premier Ministre de l'éloquence de son discours de politique générale, et affirmer que le taux enregistré ces dernières années, s'établit au-dessus du plancher de 17 % fixé par l'UEMOA qui est une performance. Là je ne développerai pas parce que je ne suis pas expert en la matière. En matière de santé-éducation 50 % très bien, l'agriculture il y a des performances, donc vous avez bien travaillé, nous vous remercions, le peuple sénégalais a donné un second mandat au Président de la République.

Mais Monsieur le Premier je reviendrai sur le secteur de l'agriculture. Comme vous le savez la faiblesse des superficies irriguées et le rythme d'aménagement de la vallée, l'incertitude et les vicissitudes de la commercialisation des produits agricoles comme le riz et autres produits de base, le coût élevé des intrants agricoles, la vétusté des rizeries sont autant de facteurs qui bloquent notre marche vers l'auto-suffisance alimentaire. Avez-vous une nouvelle vision politique incitative et fédérateur pour lever toutes ces contraintes ?

Monsieur le Premier Ministre, notre pays n'a pas su tirer profit de manière significative des avantages liés aux accords de partenariat économique notamment ceux de l'AGOA. Ainsi les exportations vers les Etats-Unis demeurent relativement modestes comme nous le savons.

Quelles sont concrètement les mesures que vous allez prendre pour améliorer ces exportations, parce que ça entre là, dans le cadre d'améliorer nos richesses ? La suppression annoncée aussi des préférences commerciales accord Union Européenne et les Pays ACP en 2008 brouille aujourd'hui le sommet du secteur privé national et régional.

Je suis sûr qu'il y aura des conséquences fâcheuses pour notre économie. Quelle stratégie le Gouvernement mettra en œuvre pour mettre notre pays à l'abri en tout cas de s'insérer dans le commerce international ? C'est aussi une question et le Transport Inter Etat, (le TRIE) dans l'espace CEDEAO me préoccupe à plus d'un titre. Comme vous le savez, la dernière fois, il y a eu des problèmes entre le syndicat des transporteurs et votre Gouvernement. Et je donne raison moi personnellement aux transporteurs. Parce qu'il y a d'énormes tracasseries et je voudrais qu'on nous dise qu'elles sont les mesures que vous aller prendre pour régler ces problèmes au niveau ... (Intervention inachevée).

MONSIEUR MOUSSA CISSE

Merci, Monsieur le Président.
(Intervention en Wolof)

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci cher collègue MOUSSA CISSE.
La parole est à notre collègue MOUSLY DIAKHATE pour 3 minutes.

MADAME MOUSLY DIAKHATE

(Intervention en Wolof)

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci, chère collègue Mously DIAKHATE.
La parole est au collègue Seydou DIOUF pour 3 minutes.

MONSIEUR SEYDOU DIOUF

Monsieur le Président,
Monsieur le Premier Ministre,
Monsieur le Président du Conseil de la République pour les Affaires économiques et sociales,
Mesdames, Messieurs les Ministres,
Mes chers Collègues,

Monsieur le Premier Ministre, en vous félicitant de la qualité de votre déclaration qui vous a permis de traduire les ambitions généreuses du Président de la République pour le Sénégal, je voudrais ici évoquer avec vous quelques préoccupations.

La première : c'est que dans l'architecture institutionnelle de notre pays figure en bonne place la politique de décentralisation. En 1996 dans cet hémicycle, une loi avait été votée à l'unanimité pour transférer à nos Collectivités locales des compétences accrues en mettant également un dispositif pour le financement de la prise en charge de cette compétence.

Dix ans après, le Sénégal qui était précurseur semble être au milieu du gué. Des pays qui se sont inspirés de nos textes de 96 sont en train d'aller plus en avance que nous n'eut été l'intérêt du Président Abdoulaye WADE pour cette problématique majeure de la prise en charge des Collectivités locales, le Sénégal serait un peu en recul.

C'est le Président effectivement qui, depuis 2000 avec les différents Gouvernements qui se sont succédés a augmenté de manière constante les fonds de dotations pour les Collectivités locales.

C'est encore lui qui a permis à nos Présidents de conseils ruraux d'être dotés d'équipements et de véhicules pour être opérationnels, donc des efforts ont été faits, mais du point des textes, nous pensons que l'heure est venue d'évaluer ces réformes majeures de 96 puisqu'une loi de 96 a atteint la majorité.

L'autre préoccupation c'est que cette politique de décentralisation ne devrait pas aller dans le sens d'une politique de déconcentration. Nous avons à l'échelle de notre administration territoriale des gouverneurs et des préfets de qualité.

Je pense que la politique de déconcentration doit être renforcée pour que de plus en plus les préfets, gouverneurs et sous préfets se rendent beaucoup plus responsables soient beaucoup plus responsabilisés dans la conduite des politiques publiques.

Deuxième aspect de mon intervention Monsieur le Premier Ministre, c'est l'assainissement : Nos villes ne sont pas assainies, nos milieux ruraux ne sont assainis. Un programme global objectif 2015 avec les OMD consiste à mettre en place un programme de 220 milliards si je ne m'abuse. Mais sur les 220 milliards, d'ici 2010 il n'y a que 72 qui ont été mobilisés. Quelles sont les villes qui doivent être assainies ? Vous avez cité un certain nombre de villes, je suis étonné de n'entendre pas parler de Rufisque qui est quand même réputée être une ville dotée de beaucoup de problèmes d'assainissement.

Je voudrais vous prier de prendre en charge cette question.

Et je voudrais simplement terminer en disant que du point de vue de l'assainissement de solides efforts ont été faits par le Gouvernement où en est-on avec les centres d'enfouissement technique à l'échelle des départements pour la gestion des ordures ménagères ? Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci cher collègue, la parole est à notre collègue Khadidiatou SY pour 3 minutes.

MADAME KHADIDIATOU SY

Monsieur le Président,

Monsieur le Premier Ministre,
Monsieur le Président du Conseil de la République,
Messieurs les Ministres d'Etat,
Mesdames Messieurs les Ministres,
Honorables Députés,

Monsieur le Premier Ministre l'espoir est né au lendemain de l'alternance politique que nous avons installée depuis 2000. Aujourd'hui nous avons fait beaucoup de réalisations, elles sont palpables.

Je suis une femme rurale et je vis dans le département de Bakel, dans la région de Tambacounda. J'ai bien noté et j'ai bien vu tous les changements qu'il y a eu. Avant, être affecté dans la région de Tamba était synonyme d'aller au bain, aujourd'hui ça a changé.

Ça a changé, mais je suis un peu dubitative, je suis aussi une femme et gardienne du grenier de la maison : quelles sont les mesures que vous allez prendre Monsieur le Premier Ministre pour alléger, remplir nos estomacs sans qu'on ait beaucoup de souci à se faire et beaucoup de cheveux blanc évidemment ? Les ménagères désespèrent, le prix du riz est élevé, le gaz est élevé l'huile, le lait, le pain, l'électricité, le gaz c'est ce qui nous tient à cœur aujourd'hui.

Hormis ces choses là qui sont importantes, il y a beaucoup de réalisations qui ont été faites, je n'en veux pour preuve que dans la région de Tamba dont je parlai tout à l'heure, des structures de santé ont été érigées, des salles de classe construites, nous savons que sur les 792 écoles rurales, 595 écoles sont dotées d'une cantine scolaire ce qui est une prouesse, toutes les Sous-préfectures de la Région de Tamba sont équipées de CEM sauf Kéniéba. Je voudrais savoir à quand le CEM de Kéniéba ? Néanmoins nous déplorons aussi la lenteur de certaines réalisations de salles de classe puisque nous sommes toujours, dans certaines localités sous abris provisoires... (suite intervention en Pular).

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci Chère collègue KHADIDIATOU SY.
La parole est à notre collègue Ababacar BA pour 2 mn.

MONSIEUR ABABACAR BA

Monsieur le Président,

Monsieur le Premier Ministre, mes chers collègues, je m'en excuse je suis vraiment navré, mais je suis obligé de saisir cette opportunité pour vous dire Monsieur le Premier Ministre, au moment où vous faites votre déclaration de politique générale le centre de santé de référence de Khombole qui devrait être ouvert depuis 2004 n'est pas encore ouvert, le stade omnisport qui devrait être terminé depuis la même année ne l'est pas encore et est abandonné par le Ministère des sports, les travaux du lycée sont au ralenti pour ne pas dire à l'arrêt. Nous attendons toujours l'appui de l'Etat par rapport à notre projet hydro-agricole et le Président je l'ai sensibilisé à ce niveau. Je pense qu'il est très sensible et nous avait promis de faire quelque chose.

L'axe Ndiagianio-khombole-Toubatoul et Tivaouane a été annoncé depuis 2001 et jusqu'à présent n'est pas encore réalisé. Je ne vais pas m'appesantir sur les promesses du Ministère de l'Elevage parce que je sais que Madame le Ministre va tenir ses engagements, ce ci étant dit il me plait vraiment de constater la confirmation des grandes ambitions dans votre déclaration de politique générale.

Mais pour réaliser ces ambitions, Monsieur le Premier Ministre, nous nous devons d'être efficaces et concrets, je dis bien nous et pas vous parce que par rapport à notre conviction politique, nous pensons pour l'intérêt du Sénégal, il nous faut des synergies et nous sommes prêts pour ces synergies pour que vraiment nous soyons beaucoup plus efficaces par rapport à tout ce qui est décliné afin de faire du Sénégal comme on a l'habitude de le dire comme, nous tous nous le voulons, un pays émergent.

Mais vous conviendrez.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci cher collègue Ababacar BA, la parole est au collègue Sékou SAMBOU pour 3 minutes.

MONSIEUR SEKOU SAMBOU

(Début intervention en Joola) ... Monsieur le Premier Ministre, le Sénégal s'est enrichi depuis 2000. Voudrez-vous dire aux Sénégalais quelle est la situation de la dette intérieure du pays et son niveau de règlement au niveau du trésor public parce qu'aujourd'hui, on entend beaucoup de bruits qui ne correspondent pas forcément à la réalité.

Monsieur le Premier Ministre, le pouvoir d'achat des Sénégalais a baissé. C'est un constat. Hors le facteur prix est une variable qui s'impose à nous, et le recours à la subvention, aussi louable soit-il, est économiquement insoutenable à long terme, et c'est le cas du renoncement à certains impôts comme la taxe douanière que vous venez d'énoncer.

Aussi l'augmentation du revenu serait une solution si les dépenses publiques sont orientées essentiellement vers l'investissement facteur de réalisation du plein emploi et non vers le fonctionnement en tant que consommation finale.

Monsieur le Premier Ministre, quels instruments de politique économique comptez-vous mettre en place pour maintenir, à défaut d'augmenter substantiellement et réellement le pouvoir d'achat des Sénégalais, le commerce extérieur étant déficitaire à ce que je sache ?

Monsieur le Premier Ministre, les régions périphériques sont enclavées et la Casamance est la seule à partir de laquelle on ne peut pas joindre Dakar et réciproquement au-delà de 11h du matin. Quelles sont les mesures pour désenclaver les régions périphériques ?

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci notre collègue Sékou SAMBOU.
La parole est à notre collègue Mbaye NDIAYE pour 4mn.

MONSIEUR MBAYE NDIAYE

Monsieur le Président,
Monsieur le Premier Ministre,

Je voudrais d'emblée dire ma satisfaction par rapport à ce que vous contribuez après Macky SALL à effacer de la conscience des sénégalais ce qu'on a appelé ndioublang et goorgorlou parce que vous êtes à l'état actuel, un homme loyal au Président de la République, et comme il a des idées claires qui se sont traduites depuis les OMD, les Objectifs du Millénaire pour le Développement, le DSRP et la SCA, vous avez décliné les agrégats macro-économiques qui se portent assez bien et vous avez aussi la maîtrise des équilibres. Il se trouve que dans les grappes de croissance que vous avez définies à travers les télé services, le textile, la pêche, le tourisme et l'agriculture, vous avez oublié peut-être de développer deux secteurs qui me semblent importants :

Deux secteurs qui me semblent importants, le secteur du tourisme et le celui du textile. Qu'en est-il exactement ? Mais chemin faisant la bonté du Président de la République par une redistribution qui est allée à mon avis au-delà des possibilités économiques et financières de notre économie, de ce point de vue là, on en a abusé et il est né au Sénégal ce que j'appelle le corporatisme. Est-ce qu'à travers ce que vous êtes en train de faire un pacte social qui intègre une collaboration avec les syndicats pour créer une entente sur une période donnée mais tout en permettant à ces syndicats de s'identifier c'est-à-dire les élections des délégués au niveau des différentes fédérations syndicales, je pense qu'il faudrait achever ce travail là, l'autre dimension que je voudrais également voir développer, c'est au niveau du portefeuille de l'Etat.

Le portefeuille de l'Etat me semble excessif, il faudrait réorienter l'effort national vers les secteurs agricoles et d'autres secteurs où la population a beaucoup plus besoin d'action du Gouvernement et donc réduire, il reste l'autre problème : Les ordures ce que les spécialistes appellent les déchets à ressource, je vous avais parlé d'une question en disant qu'on crée l'emploi mais le problème des ordures ménagères, c'est un problème de destination. Est-ce qu'il faut faire de l'enfouissement ? Faut-il faire un stock physique à l'air libre ? Faut-il faire l'incinération, ou faut-il faire un traitement chimique ? Je pense que la meilleure option, c'est le traitement chimique, à partir de ce moment Monsieur le Premier Ministre, il faudrait que la gestion des ordures ménagères ne s'arrête pas à la création de GIE pour impliquer les jeunes, mais voir plus clair et dire que

l'on va traiter les ordures et voilà ce que cela va nous coûter et le réaliser et je pense que j'ai visité un pays comme l'Italie et le traitement chimique ou à la sortie, on ne jette dans la nature que 6%, tout le reste est constitué par des engrais et par d'autres produits électriques, ou de gaz, je pense que cela est possible. Monsieur le Premier Ministre, je voudrais simplement vous féliciter pour votre vision éclairée, mais qui donne en arrière plan une loyauté vis-à-vis de Monsieur le Président de la République, le problème de fond ici, ce n'est pas d'être Premier Ministre, c'est d'être loyal pour traduire dans les faits la vision du Chef de l'Etat et cela a commencé par Macky et nous pensons que vous allez poursuivre ce chemin.

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, cher collègue Mbaye NDIAYE.
La parole est au collègue Souty TOURE pour 3 minutes.

MONSIEUR SOUTY TOURE

Je vous remercie, Monsieur le Président de l'Assemblée nationale.
Monsieur le Président du Haut Conseil de la République, je voudrais saluer votre présence avec beaucoup de respect et de considération.

Monsieur le Premier Ministre, je voudrais vous adresser mes vives félicitations à vous-même et à votre Gouvernement, saluer en vous le cadre aux compétences avérés, le patriote sincère, et le serviteur loyal.

Monsieur le Premier Ministre, vous avez exprimé dans le développement que vous avez décliné tout à l'heure, des expressions fortes : conquêtes du marché, assurer le revenu des paysans et évidemment correction des disparités, ces expressions fortes m'inspirent Monsieur le Premier Ministre un sentiment de satisfaction trois souhaits et une interrogation, une suggestion.

Un sentiment de satisfaction pour dire que j'ai constaté avec beaucoup de bonheur et de satisfaction l'évolution vers la mécanisation, de l'hiler on est passé à la traction animale du Président Senghor et qui prévoyait la mécanisation, c'est vrai aussi que les moissonneurs ne sont pas forcément les semeurs, c'est là une évolution heureuse qu'il faut saluer et pour laquelle il faut féliciter le Président de la République.

Le féliciter d'autant plus que nous pensons que nous assistons à un vieillissement je crains, je suis de ceux qui pensent qu'on assiste à un vieillissement de la population rurale.

Trois souhaits Monsieur le Premier Ministre, c'est que cette évolution vers la modernisation soit conduite dans un esprit d'égalité, dans un souci d'équité en tenant compte des potentialités de toutes les régions, y compris la mienne TAMBACOUNDA, qui compte près de 180 mille hectares de terres irrigables avec des eaux de surface sans remontée de la langue salée.

Deuxième suggestion Monsieur le Premier Ministre : promouvoir une articulation et une planification pointue qui tienne compte des réalités du terrain et qui puisse permettre à l'effort de modernisation d'aboutir.

Troisième suggestion : c'est améliorer l'accompagnement du producteur dans la conquête des nouveaux marchés, notamment je parle et je pense aux problèmes du frêt.

Une suggestion Monsieur le Premier Ministre, je la donne comme ça, je ne suis pas sûr de la qualité et du contenu, mais pourquoi pas la liaison maritime KAOLACK-ZIGUINCHOR ? Après la route DAKAR-KAOLACK qui est bien faite, pourquoi pas la liaison maritime DAKAR-ZIGUINCHOR qui permettrait un gain de temps, qui permettrait un développement du trafic routier qui va conforter et consolider la vocation nodale du KAOLACK et sa vocation de métropole sous-régionale.

Enfin une interrogation Monsieur le Premier Ministre, c'est la déconcentration, ce sont les réaménagements techniques pour délivrer des services de proximité comme le casier judiciaire aux populations.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT

Je vous remercie cher collègue.

La parole est à notre collègue THIAMBA SECK.

MONSIEUR THIAMBA SECK

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Premier Ministre, je vais être rapide en pensant toujours que gouverner c'est de l'anticipation, de la prévention, mais aussi de la prospective.

Nous vous remercions de la qualité du travail du contenu et pour nous autres si friands de français, de la qualité du texte qui est débarrassé de toute incorrection.

Monsieur le Premier Ministre je vais intervenir sur trois points c'est-à-dire le sport, l'urbanisme mais aussi l'éducation. Vous avez parlé dans vos textes, un ambitieux programme du Gouvernhernt qu'on appelle communément la restructuration de l'habitat spontané, restructuration qui a pour finalité ce qu'on appelle communément la régulation foncière.

Monsieur le Premier Ministre, force est de constater par rapport à ces grands projets qu'il y a une très grande lenteur, car ce projet de l'habitation spontanée au Sénégal date de 1996, de 1996 à 2007, onze ans, les choses n'ont pas trop bougé et la conséquence dans des villes comme Saint-Louis, nous avons le problème récurrent des inondations mais surtout un quartier extrêmement peuplé de 60 mille habitants à l'heure où je parle, ces populations continuent de cohabiter avec des eaux extrêmement fétides donc source de toutes les maladies.

Monsieur le Premier Ministre, quelle est la réponse concrète que vous apportez à ce problème douloureux parce que vous avez dit tout de suite que les populations ont droit à un bien être mais aussi à un cadre de vie extrêmement conséquent.

Concernant le sport rapidement, je dis qu'il n'y a pas de secret. Pour le développement du sport dans tous les pays du monde il faut des infrastructures de qualité. Je n'en veux pour preuve, que pour joindre les gens qui connaissent Saint-Louis, tous les internationaux de basket de Saint-Louis sont sortis de « **Ndar Toute** » pourquoi ? Parce qu'il y avait un stade fonctionnel de basket : Joseph Gaye. Aujourd'hui le basket à Dakar est intimement lié à un quartier qu'on appelle Bopp ? Pourquoi Bopp. Parce qu'il y avait un stade fonctionnel. Je ne suis pas un devin, je ne suis pas un prophète, mais s'il y avait un stade derrière l'Assemblée Nationale, dans 15 ans sortira un grand basketteur. Donc je crois que ça c'est ma conviction forte par rapport au développement du sportif. Et ce sport est en crise, je le dis et je le soutiens parce que la dernière africaine remportée par le Sénégal date de 1959 aux jeux de Lomé; de 59 à nos jours aucune équipe nationale, aucun club n'a remporté une coupe africaine. Donc je crois que jusque là il y a des problèmes qui existent.

Et concernant l'éducation, je dis force est de constater que de grands pas qui ont été faits dans ce secteur. Quand les gens parent aujourd'hui de qualité, moi je ne comprends pas. Moi je dis et j'affirme avec force que tous les écoliers des années 70 ont eu comme professeur des chargés de cours, c'est-à-dire des instituteurs bacheliers. Moi j'ai servi dans un collège à Louga en 76, le plus gradé était un... (Intervention inachevée)

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci, cher Collègue.

La parole est à notre collègue Fatou Youssouph ADARA pour 3 minutes.

MADAME FATOU YOUSSEPH AIDARA

(Intervention en Wolof)

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci, chère collègue.
La parole est à notre collègue Mamour CISSE.

MONSIEUR MAMOUR CISSE

Merci, Monsieur le Président.
Monsieur le Premier le Ministre,
Messieurs les Ministres,
Honorables Députés,

J'ai dit tout à l'heure à Monsieur le Ministre d'Etat Ousmane NGom, que l'essentiel de mes préoccupations étaient prises par votre discours de politique générale. Cependant je ne peux pas, ne pas essayer de contribuer modestement et me poser aussi quelques questions.

D'abord sur la privatisation de la SONATEL. Je pense que l'expérience récente prouve si besoin était que ce serait hasardeux sur ces secteurs stratégiques que l'Etat se désengage totalement. Je souhaiterai avoir des explications. L'idéal pour moi c'était que l'Etat ne puisse pas se désengager dans un secteur pareil. Quand les pétroliers nous ont pris en otage il y a moins d'un an tout le monde l'a vécu. Je pense que donc l'histoire récente doit nous éclairer. Il est de mon point de vue impératif que pour que l'Etat puisse continuer à marquer son emprunt et impulser qu'il entend faire dans ce secteur là, qu'il continue à être d'enlever l'actionariat de la Sonatel.

Sur le riz, Monsieur le Premier Ministre, vous avez eu à dire que l'objectif c'était d'avoir une autosuffisance et d'atteindre 300 000 tonnes par rapport au riz qui est cultivé au niveau de la vallée. Moi je pense modestement que tant que l'eau sera un coût de facteur, il sera très difficile au riz local d'être compétitif. Dans les pays d'Asie, le riz n'a pas de coût et c'est peut être ce qui explique aujourd'hui le prix qu'on l'achète. Sur la fiscalité des entreprises, je pense qu'il y a lieu de s'arrêter et essayer d'évaluer ce qui a été fait, c'est la raison pour laquelle récemment, j'ai eu à dire que j'allais proposer à nos honorables députés, une loi rectificative pour revenir un peu sur la fiscalité qui a consisté à permettre aux entreprises sénégalaises de bénéficier de 33% de fiscalité à 25%.

Une fiscalité doit être judicieusement sélective, cela doit être aujourd'hui un levier économique. Qu'est ce qui vous importe aujourd'hui ? C'est de régler deux problèmes majeurs aujourd'hui : l'emploi des jeunes, surtout le premier emploi qui se négocie vers 40 ans, et ensuite aujourd'hui l'investissement.

Il se trouve aujourd'hui, j'ai eu à le citer tout à l'heure, la SONATEL, sinon prenons son cas. Voilà une entreprise à laquelle a permis aujourd'hui, de passer de 33 à 25% de fiscalité, mais qui utilise cette fiscalité à rémunérer des actionnaires, la qualité d'écoute pose problème. La SONATEL n'embauche pas, la SONATEL a recours aujourd'hui aux agences d'intérim c'est plus des contrats à durée déterminée qu'autre chose.

Ce même constat est fait au niveau du système bancaire. Il y a énormément aujourd'hui de banques qui préfèrent passer par des agences d'intérim, et pressent nos jeunes par des contrats à durée déterminée et chaque fois que de besoin, parce que ce sont des capitalistes, parce qu'ils bénéficient aujourd'hui de privilèges exorbitants, chaque fois qu'ils auraient à faire 100 francs de bénéfice ils n'ont à payer à l'Etat du Sénégal que 25% alors que l'essentiel de l'effort est là, c'est pas l'Etat du Sénégal. Je pense qu'il y'a une nécessité de revenir sur cette fiscalité. Qu'elle soit judicieusement sélective pour ceux qui travaillent à charge effectivement de leur consentir cela parce qu'ils embauchent, parce qu'ils renouvellent leurs outils de production.

Sur maintenant le monde rural, vous avez eu effectivement à peindre un tableau extraordinaire, nous allons soutenir cela. Mais j'invite, Monsieur le Premier Ministre, votre Gouvernement à réfléchir sur la réforme foncière en milieu rural c'est important, il faut donner de la valeur au terrain. Il faut que le paysan se sécurise et se sente sécurisé.

Sur l'urbanisme, je pense qu'aujourd'hui avec les regroupements qui sont en train d'être faits, c'est dommage j'allais venir avec Monsieur OUMAR SARR qui est en train de faire... (**Intervention inachevée**).

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci, cher collègue MAMOUR CISSE.
La parole est à notre collègue EL HADJ MALICK DIOP.

MONSIEUR EL HADJ MALICK DIOP

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Président,
Monsieur le Premier Ministre,

Mesdames, Messieurs, les Ministres,
Chers Collègues,

Monsieur le Premier Ministre, j'ai remarqué que 2 exigences ont été remplies dans votre déclaration. Une exigence de clarté et une exigence d'assumption de la responsabilité politique de l'exécutif.

Monsieur le Premier Ministre, vous avez parlé de rupture. La rupture se mesure à l'aune de l'ambition des politiques mises en œuvre et à l'une des résultats. Donc pour une rupture, nous allons partager avec vous un certain nombre de préoccupations. Je pense que la première rupture c'est le rôle de l'Etat dans le processus de développement. Ne faut-il pas aujourd'hui adapter le rôle de l'Etat à sa capacité d'action.

Vous n'êtes pas sans savoir que le développement fait une coproduction de tous les acteurs. Ainsi, vous permettez aux autres acteurs comme les Collectivités locales de jouer leur rôle pleinement ne serait-ce que dans la fourniture d'équipements collectifs et de services sociaux. Mais ça, les Collectivités locales ne pourront le faire que si vous adaptez le rôle de l'Etat, généralisez la décentralisation des ressources internes du BCI. Les Collectivités devraient prendre en charge les services sociaux. L'Etat, dans ses ruptures se doit d'appuyer les Collectivités locales pour qu'elles disposent d'une plateforme minimale de ressources humaines. Aujourd'hui, Monsieur le Premier Ministre, dans certains pays on parle de Gouvernement local. Je pense qu'il faudrait que le Sénégal tende vers ça en dotant les Collectivités locales, d'une fonction publique locale. Pour la rupture au niveau du DRSP : c'est vrai que le Sénégal a élaboré un document de qualité qui est le DRSP. Mais je pense qu'aujourd'hui, il faut aller plus loin. Il faut aller vers la régionalisation du DRSP. Il faut que chaque région dispose d'un DRSP régional. Chaque région a son profil de pauvreté. Chaque région dispose des déterminants de la pauvreté. Donc, même si l'approche elle est systémique, même si l'approche est euristique, je pense qu'il faut une thérapie au cas par cas. Chaque région, pour nous permettre de rendre visible la lutte contre la pauvreté, devrait disposer d'un document de stratégie de réduction de la pauvreté régional

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci, cher collègue El Hadj Malick DIOP.
La parole est au collègue Abdoulatif GUEYE pour 3 minutes.

MONSIEUR ABDOULATIF GUEYE

Monsieur le Président,
Monsieur le Président du Conseil de la République,

Monsieur le Premier Ministre,

Juste deux questions. Mais avant tout je tiens à vous dire clairement que vous avez notre soutien, vous avez aussi nos prières, vous et l'ensemble de votre Gouvernement. Vous avez réitéré l'appel que le Chef de l'Etat a adressé à la nation pour une union sacrée autour du sommet de l'OCI, mais concrètement qu'est-ce que vous avez envisagé de faire ? Qu'est-ce que votre Gouvernement a pris comme mesure pour accompagner cet appel au niveau Africain puisque vous savez que le Président vient de réunir le groupe Africain. Parce qu'à travers notre pays, c'est l'Afrique qui est honoré et nous sommes à 4 mois de l'évènement. Je pense que dès maintenant, notre pays devrait vivre à l'heure de l'OCI. (**Passage en Wolof**).

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci, cher collègue Abdou Latif GUEYE.
La parole est à notre collègue Aliou DIA pour 4 minutes.

MONSIEUR ALIOU DIA

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,

Monsieur le Président du Conseil de la République pour les Affaires Economiques et Sociales,
Monsieur le Premier Ministre,
Messieurs les Membres du gouvernement, Honorables Députés,
(**Intervention en Wolof**)

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci cher collègue, la parole est au collègue Bocar Sadikh KANE pour 3mn.

MONSIEUR BOCAR SADIKH KANE

Monsieur le Président,
Monsieur le Président du CRAES,
Monsieur le Premier Ministre,
Monsieur les Ministres d'Etat,
Mesdames Messieurs les Ministres,

Je voudrais prendre la parole pour compléter l'intervention de mon collègue de Saint-Louis dans le cadre des questions éducatives, mais d'emblée je remercie beaucoup Monsieur le Premier Ministre et le félicite pour la clarté de son discours. Il a embrassé presque tous les secteurs, il a fait des propositions concrètes allant dans le sens de

l'approfondissement de l'existant mais également, il a jeté des perspectives d'avenir que nous apprécions.

Monsieur le Premier Ministre vous avez nos soutiens et nos encouragements. Parmi mes devanciers il y a quelqu'un qui parlait tout à l'heure de la citoyenneté et du Sénégalais laissé à lui-même, je m'inscris en faux par rapport à ce développement dans la mesure où, depuis l'avènement de l'alternance, Monsieur le Président de la République Maître Abdoulaye WADE a mis en place un système éducatif très original qui prend en charge l'enfant dès le bas âge au niveau de la case des tous petits et il suit le sénégalais jusqu'à l'enseignement supérieur. Je me réjouis du projet qui mettra en place l'Université des métiers de Saint-Louis et dans ce cadre là, je veux aborder le problème du système éducatif pour dire que le Président de la République, dans son système éducatif avait bien pris en charge le système des passerelles que vous venez tout à l'heure d'évoquer et donc qui vient compléter l'architecture de notre éducation parce que jusqu'à présent, vous l'avez si bien dit nous avons construit beaucoup de Lycées, nous avons construit beaucoup de collèges, nous avons construit beaucoup d'écoles primaires ce qui a fait que notre taux brut de scolarisation a considérablement augmenté, mais aujourd'hui il s'agit de rééquilibrer le tout, pour que le système soit très cohérent et que ces passerelles permettent aux jeunes qui n'ont pas pu franchir la 3^{ème}, donc avoir le Brevet d'aller vers un métier quelconque, aux jeunes qui sont allés jusqu'en terminale et qui n'ont pas pu avoir le BAC de bifurquer pour faire une formation qualifiante etc. C'est de ça qu'il s'agit et vous l'avez si bien évoqué et en le faisant, vous complétez cette architecture et vous permettez à notre système éducatif de prendre en charge effectivement notre développement. Vous avez également évoqué le problème des observatoires, l'observatoire de l'emploi, tout est lié : la formation, l'éducation, les métiers porteurs de croissance, tout cela doit être bien traité dans cette observatoire. Il ne s'agit pas d'un observatoire comme celui qu'on avait vu ici par le passé qui était orienté vers le patronat, vers les entreprises, et qui oublie l'offre de formation et les métiers porteurs. Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT

Je vous remercie, cher collègue Bocar Sadikh KANE.

A présent, la parole est à notre collègue Mamadou Bamba NDIAYE pour 4mn.

MONSIEUR MAMADOU BAMBA NDIAYE

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Premier Ministre,

Mesdames, Messieurs les membres du Gouvernement,
Chers Collègues,

Je crois savoir que de nombreux Sénégalais éprouvent quelques craintes par rapport disons à l'engagement de votre Gouvernement dans la réalisation de grands projets et disons dans l'atteinte d'objectifs élevés de taux de croissance. Certains me l'ont exprimé, ils disent comme on dit en Wolof (**intervention en Wolof**). Nous avons compris je crois votre message et l'accent que vous avez mis sur votre volonté d'ouverture, de dialogue, de concertation avec l'ensemble des partenaires sociaux. Je crois que vous avez mis l'accent sur cet aspect des choses et nous ne pouvons que nous en réjouir vous encourager, je crois que c'est une voie porteuse d'espoir, cette voie du dialogue et de la concertation. Mais certainement dans ce dialogue et cette concertation, vous serez amenés à renforcer davantage l'équilibre que les Sénégalais souhaitent entre les grandes infrastructures, les politiques visant les taux de croissance élevés et la prise en charge des besoins quotidiens courants et élémentaires des populations. J'ai lu certains analystes sénégalais disant que les taux de croissance élevés, les grands projets, c'est bien, mais partout où ça a été fait, ça a produit des drames sociaux, c'est vrai dans beaucoup de pays.

Mais le Sénégal peut réussir là où d'autres ont échoué.

Si la volonté politique est là et si les politiques sont là pour ne pas se déconnecter par rapport à cette demande sociale.

Je suis heureux de constater que le Gouvernement, votre discours d'ailleurs j'ai envie de ne retenir que ces deux points là de votre discours, c'est que vous avez décidé de réparer tous les forages en panne et vous avez également décidé de recruter tous les volontaires et tous les vacataires, donc des centaines de milliers de jeunes qui sont dans un statut précaire. Je crois que cela montre, cela illustre de façon parfaite la volonté du Gouvernement de prendre en charge cette démarche sociale dont j'ai parlé tout à l'heure. Je voudrais parler de la hausse des prix qui est une préoccupation fondamentale, et pour tous les Sénégalais, je n'ai pas besoin de m'étendre là-dessus. Et je voudrais dire à ce propos que la démarche de concertation que vous avez annoncée est certainement une démarche à saluer. Les magasins de références que vous avez annoncés également permettront peut-être de contrôler davantage les prix. Malheureusement il y a quelques années le contrôle économique a été supprimé au Sénégal au nom de la libéralisation. Mais le contrôle aujourd'hui est nécessaire puisque souvent nous constatons que les baisses décidées dans bureaux ne sont effectives dans les marchés. Il y a ce besoin de contrôle et il y a par conséquent cette question qui je crois, interpelle le Gouvernement. A défaut de ramener le corps des contrôleurs économiques, ce qui certainement ne peut pas s'improviser.

Comment faire pour que le contrôle soit effectif et comment impliquer les jeunes, les associations de femmes, sur le terrain pour que ce contrôle soit effectif et pour que les décisions prises soient respectées par les commerçants ? Je voudrais terminer sur la question de l'autosuffisance alimentaire, vous avez également mis l'accent sur cette question importante

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, cher collègue Mamadou Bamba NDIAYE.
La parole est au collègue Mohammed DIEDHIOU.

MONSIEUR MOUHAMED DIEDHIOU

Merci, Monsieur le Président
Monsieur le Président du Conseil de la République pour les Affaires
Economiques et Sociales,
Monsieur le Premier Ministre,

Permettez-moi tout d'abord de vous adresser toutes mes félicitations pour la confiance placée en votre personne par le Président de la République, ces félicitations aussi vont à l'endroit des membres du Gouvernement.

Votre discours de politique générale a été un discours ponctué par des idées fortes, des idées de changement, de prise en compte d'un volet social extrêmement important dans votre programme et je voudrais justement vous dire que votre discours m'a inspiré et je pense que je vais intervenir sur trois points : d'abord au niveau de la santé, vous savez, le problème de la santé ne se situe pas au niveau des infrastructures et du plateau technique, je pense, parce qu'il faut avouer que des efforts immenses ont été faits, notamment dans la réalisation d'infrastructures sanitaires, des hôpitaux, des centres de santé, des postes de santé, bref j'en passe, le plateau technique aussi est relevé, cela il faut le dire.

Mais je pense qu'il faut absolument insister sur l'accessibilité aux soins, parce qu'il faut avouer que la parade qui a été trouvée pour permettre à ces structures de fonctionner c'est la semi-privatisation, mais le problème qui se pose c'est que 70 à 80 % des populations n'ont pas la possibilité de bénéficier d'une couverture médicale, comme par exemple le fonctionnaire qui bénéficie d'une imputation budgétaire, le travailleur du secteur privé qui bénéficie également d'une IPM, mais les 70 à 80 % des Sénégalais n'ont pas cette possibilité, alors quelle solution votre Gouvernement compte mettre en place pour permettre à ces populations sénégalaises d'accéder aux soins élémentaires ?

Cela c'est extrêmement important parce que si nous savons par exemple, qu'aujourd'hui les agriculteurs ont d'énormes problèmes, notamment dans la productivité de leurs activités, il faut quand même leur trouver une solution pour leur permettre au moins d'avoir une couverture médicale correcte.

L'emploi des jeunes : Vous avez passé sous silence le FNPJ, j'ai été surpris d'ailleurs parce que vous êtes passé dans certains secteurs, vous avez énuméré les réalisations du Gouvernement, le FNPJ a été mis en place par le Gouvernement, mais il faut nous dire quel est le bilan d'étape, qu'est-ce que le FNPJ a pu produire, les milliards qui ont été investis, dans ce programme qu'est ce que cela a créé comme emplois, quelles sont les résultats ? Il est quand même bon de le dire parce que nous avons envie de savoir exactement si le FNPJ a été une bonne chose ou pas, ou alors est-ce que le FNPJ dans son application a posé des problèmes et comment le Gouvernement compte rectifier cela.

L'inflation, pour en venir à l'inflation, vous savez moi j'ai été quand même surpris de voir que c'est une solution transitoire qui a été trouvée par le Gouvernement, parce que lorsque vous dites que pour contenir l'inflation, vous avez procédé plutôt à un gel des droits de douane sur les produits de consommation et cela a coûté 15 milliards à l'Etat, attendez, les subventions c'est une bonne chose, mais il faut absolument nous trouver une solution durable et je voudrais demander au Gouvernement quelle est cette solution durable pour contenir l'inflation ?

MONSIEUR LE PRESIDENT

La parole est à notre collègue Astou Kane SALL.

MADAME ASTOU KANE SALL

(Intervention en Puular)...Cependant Monsieur le Premier Ministre, j'aimerais que vous expliquiez à cet Auguste Assemblée les mesures prises depuis l'alternance dans le cadre de la revalorisation, des salaires des agents de l'Etat, les enseignants, le personnel de santé entre autres. Je souhaiterais par ailleurs, Monsieur le Premier Ministre, que les « daaras » soient davantage pris en compte dans le budget de l'Education... (Suite en Puular)

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci, chère collègue Astou Kane SALL.

La parole est à notre collègue Abdoulaye Babou pour 5 minutes.

MONSIEUR ABDOULAYE BABOU

Monsieur le Premier Ministre, vous êtes un homme des chiffres et nous allons parler chiffres.

2000-2007 vous êtes le cinquième premier Ministre à venir ici nous présenter votre discours de politique générale. Vous venez de boucler vos 3 mois et vous avez parlé pendant 2 heures 20 minutes. C'est dire donc que vous vous êtes appuyés sur le bilan élogieux de vos prédécesseurs associons à ces succès vos prédécesseurs dont le principal est ici derrière moi, je parle de Macky Sall. J'étais opposant, le principal reproche qu'on faisait à Abdoulaye Wade c'était de dire que les éléphants blancs de Abdoulaye WADE... (**Passage en Wolof**) ...et les acteurs politiques ? Vous avez parlé de républicains et ceux qui ont défié la république ?... (**Wolof**) ceux qui ont défié la légalité... (**Passage en Wolof**) mais quand même ce climat délétère dont on parle... (**Passage en Wolof**).

Un discours de politique générale est un discours de politique générale, ça embrasse tous les domaines. Le caractère républicain de l'Etat est-ce qu'un républicain conteste les instructions de la République ? Vous y répondez... (**Intervention en Wolof**) on a parlé de l'emploi des jeunes ...(**Wolof**) parlez-nous de diminution de chômage, créez un observatoire de la jeunesse. On parle de l'émigration clandestine, cessez la répression ... (**Wolof**). Cela a existé dans les années 80 et 90 en Asie, ils ont réglé le problème. Le problème se règle par le développement. Le développement c'est quoi ? Donnez-nous des chiffres... (**Wolof**) créez des emplois ... (**Wolof**)
Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je remercie le collègue ABDOULAYE BABOU.

La parole est à notre collègue Cheikh Mamadou Abiboulaye DIEYE pour 4 minutes.

MONSIEUR CHEIKH MAMADOU ABIBOULAYE DIEYE

Monsieur le Président,
Monsieur le Président du Conseil de la République pour les Affaires Economiques et Sociales,
Monsieur le Premier Ministre,
Mesdames, Messieurs les Ministres,
Chers Collègues,

Assalamou aleïkoum, warahmatoullahi !

En ce mois béni de ramadan, je prie Allah pour qu'il étale son océan de générosité sur notre pays, afin que nos concitoyens puissent avoir la quiétude et le bonheur qu'ils méritent dans un environnement de paix, de justice et de solidarité.

Monsieur le Premier Ministre,

Comme l'a dit Me BABOU, vous êtes aujourd'hui la 5^e personnalité depuis 2000 à sacrifier au rituel de la présentation du discours de politique générale. C'est dire que le tour des questions sur nos priorités et sur les leviers à actionner pour les satisfaire a été largement fait par vos prédécesseurs. Avons-nous eu droit à un discours de plus ? J'espère que non, mais l'avenir nous édifiera. Je note au passage que depuis 2000 aucune loi de règlement n'a été votée. Notre Assemblée n'a aucun moyen pour vérifier si les budgets votés ont été exécutés à la lettre ou, si oui, ou non des détournements d'objectifs ont été opérés à son insu ? Voici Monsieur le Premier Ministre, il me semble, un premier niveau de rupture à opérer. En début 2006 le Président de la République avait énoncé son intention de porter la croissance à 7 % et de réduire de moitié la pauvreté. Le monde rural est aujourd'hui dépendant des vivres de soudure et l'autosuffisance alimentaire est devenue asymptotique de Guet-Ndar à Cafontaine, le pêcheur est celui qui profite le moins de la pêche. Son quotidien est fait de déficit en matière de protection, de financement et d'encadrement. Le textile lui, subit la crise due à la difficulté de vendre le coton sur le marché international et le fait que nos entreprises dans le secteur pour la plupart ont fermé boutique. Le tourisme faute de vision et de stratégie cohérente ayant les NTIC et services sont à l'état embryonnaire. Quel bilan faites-vous donc du DRSP1 et de la SPA. C'est pourquoi Monsieur le Premier Ministre, les Sénégalais qui à la fin de chaque mois payent vos salaires et nos salaires et les avantages plus qu'onéreux qui vont avec, ne comprendraient pas que nous puissions passer sous silence les urgences de leur quotidien et la précarité de leur situation dans un environnement de crise généralisée : cherté de la vie, crise du foncier, de l'énergie, du scolaire, du cadre de vie, j'en passe, avec des inondations récurrentes et la présence des eaux de pluie en permanence dans les maisons.

C'est pourquoi, Monsieur le Premier Ministre, j'aimerais connaître la rationalité qui préside les choix et la logique qui ordonne les priorités du pays. Chaque année, nous perdons des milliards à cause de la mobilité urbaine déficiente et des efforts importants ont été mis en place. Je dois les saluer. Nos experts avaient réfléchi sur trois voies de sortie pour Dakar. L'élargissement de la RN1, la voie sur Berge et le prolongement de la VDN. Ces deux derniers serviraient aussi de digue de protection contre l'avancée de la mer pour un coût global d'environ 200 millions de dollars.

En lieu et place, on a préféré un projet plus cher : l'autoroute à péage. 350 milliards rien que sur l'axe Malick SY-Diamniadio pour le compte d'un privé pour qui, nous allons devoir nous endetter, et en sus lui payer un droit de passage. Des schémas identiques ont été posés pour le futur aéroport Blaise DIAGNE.

40 milliards de nos francs dépensés dans une corniche dont l'impact sur la mobilité urbaine est moyenne. C'est cette démarche qui nous a valu récemment la perte du financement Américain sur la plateforme de Diamniadio. Toutes choses que nous avons dénoncées ici et pour lesquels le Gouvernement s'est muré dans un silence assourdissant. Il sera difficile de venter les mérites d'un Etat à capter des capitaux privés, s'il s'avère que cet Etat avait été incapable de capter 600 milliards de dons. Notre décollage économique passera par la bonne gouvernance, la transparence et le dialogue politique, ainsi que l'acharnement contre la corruption sous toutes ses formes. Monsieur le Premier Ministre, je pense vous avoir écouté et bien écouté. J'espère simplement que la rupture se fera avec vous. Mais je tiens à rappeler que... (**Passage en Wolof**).

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci, cher collègue Mamadou Abiboulaye DIEYE.

La parole à présent est à notre collègue Abdoulaye SENE pour 3 minutes.

MONSIEUR ABDOULAYE SENE

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,
Monsieur le Premier Ministre,
Distingués Invités,
Chers Collègues.

Monsieur le Premier Ministre, j'ai suivi avec bonheur et avec beaucoup de fierté votre déclaration solennelle, et je voudrais entre autres vous féliciter pour votre détermination à tenir les engagements

Je voudrais en particulier, vous encourager dans votre volonté d'asseoir un cadre de mise en œuvre et de suivi de cet important programme que vous venez de décliner. Parce que c'est là effectivement, un de nos problèmes : l'agenda. Il sera important que vous puissiez, comme vous l'avez indiqué assortir cette feuille de route d'un calendrier, un calendrier rigoureux et que nous puissions comme vous l'avez dit, comme vous le voulez, faire en sorte qu'avec tous les partenaires, le Gouvernement pouvoir se retrouver et régulièrement pour faire le point sur ces importants engagements.

Nous n'avons pas de doute vous connaissant, vous êtes homme de rigueur, homme de dossiers : que les dossiers seront bien tenus. Je voudrais bien sûr évoquer le souci que nous avons pour que ce cadre permette d'éviter certains oublis. Des oublis qui quelque fois angoissent nos populations. Et j'ai en tête très rapidement à l'esprit, cet hôpital par exemple de Fatick qui angoisse les populations, cet hôpital de Ziguinchor aussi parce qu'on ne doit pas oublier mes cousins. Monsieur le Premier Ministre, le Sénégal a fait beaucoup de choses en matière de santé, mais nous souhaiterions que vous puissiez vous pencher sur cette question. Je sais d'ailleurs que nos cousins toucouleurs vont renoncer à leur 2ème hôpital de Matam, si l'hôpital de Fatick n'était pas terminé. Monsieur le Premier Ministre, je voudrais revenir sur une question également fondamentale, les infrastructures structurantes : on a parlé de Dakar et du reste du pays, il faut avouer que le Président Abdoulaye WADE en matière d'infrastructures est en train de changer fondamentalement les données en matière d'attractivité du territoire. Les routes on les voit. Pour nous du centre, bassin arachidier, qui avons toujours connu ces pistes historiques Fatick-Diakhao-Gossas ou Diourbel-Fatick, Niakhar jusqu'à Mékhé, nous qui aujourd'hui en l'espace de 2ans avons vu des chantiers s'ouvrir, je dis que nous sommes véritablement rassurés et nous vous encourageons à poursuivre et accélérer parce que quelque part, des ralentissements sont en train d'inquiéter certaines populations notamment sur la route de Bambey. Monsieur le Premier Ministre vous avez dit quelque chose d'extrêmement important et j'ai espoir avec vous que nous allons continuer à approfondir la décentralisation pour faire des Collectivités locales de véritables partenaires.

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci, cher collègue Abdoulaye SENE.

La parole est à notre collègue El hadji Wack LY pour 3minutes.

MONSIEUR EL HADJI WACK LY

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,

Monsieur le Premier Ministre,

Monsieur le Président du Conseil de la République pour les Affaires Economiques et Sociales,

Chers collègues,

Monsieur le Premier Ministre j'ai voulu évoquer avec vous la situation précaire des corps émergents et c'est heureux que vous ayez pris la décision de titulariser les enseignants du diplôme professionnel.

Mais j'ai à l'esprit Monsieur le Premier Ministre, les autres vacataires de l'université. Monsieur le Premier Ministre, en réglant le problème des volontaires de l'éducation et des maîtres contractuels, j'ai un autre problème à l'esprit c'est celui des instituteurs adjoints.

On a versé les instituteurs adjoints dans le corps des instituteurs. Monsieur le Premier Ministre qu'est-ce qui bloquerait le versement de ces instituteurs adjoints dans le corps des instituteurs.

Monsieur le Premier Ministre vous avez affirmé que l'Etat a respecté tous les engagements pris, Monsieur le Premier Ministre est-ce que vous pouvez rassurer les enseignants par rapport à l'IRD, je veux dire des indemnités de recherche documentaire.

Monsieur le Premier Ministre, vous avez dénombré 62 nouveaux lycées, mais je voudrais attirer votre attention : si vous avez pris en compte le Lycée de Nioro, il faudra faire un retrait d'un, parce que le lycée de Nioro, n'est pas encore sorti de terre.

Monsieur le Premier Ministre vous avez parlé aussi du taux de redoublement qui devrait passer à 5%, je voudrais Monsieur le Premier Ministre en tant qu'enseignant vous dire que le taux de redoublement ne se décrète pas, j'ai toujours eu des problèmes avec mon directeur d'école parce qu'il a toujours voulu si j'ai 60 élèves, qu'à la fin de l'année scolaire 6 élèves seulement redoublent. Or, Monsieur le Premier Ministre en tant qu'enseignant je ne peux pas comprendre que si je dois faire redoubler 20 élèves, ou bien 7 élèves que le Ministère de l'Education puisse me demander de faire redoubler 6 élèves, je crois que cela veut dire tout simplement qu'il y a un problème par rapport au taux de redoublement qui se décrète au niveau de vos cabinets.

Monsieur le Premier Ministre les Maîtres contractuels sont les seuls enseignants qui ... (**Intervention inachevée**)

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci, mon cher collègue El Hadji Wack LY.
La parole est à notre collègue Oumar Khassimou DIA pour 3mn.

MONSIEUR OUMAR KHASSIMOU DIA

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,
Monsieur le Président du CRAES,
Monsieur le Premier Ministre,
Messieurs les ministres d'Etat,
Mesdames, Messieurs les Ministres,
Chers collègues,

Monsieur le Premier Ministre, je suis persuadé que le Président de la République a fait un bon choix en vous portant à la Primature, je peux témoigner : vous êtes un homme de qualité, un technocrate compétent discret, efficace. 7 ans avant l'alternance j'étais bien placé pour savoir qui vous étiez, vous étiez l'homme pilote qui dirigeait pas mal de dossiers au niveau du Ministère des Finances et des Affaires économiques. S'agissant de votre bilan, parce que le discours comprend 2 aspects : il y a le bilan et le programme, dans les deux aspects Monsieur le Premier vous avez fait parler des chiffres, les chiffres cachent beaucoup de choses, sur le bilan il y a des choses à dire parce que l'éloquence des chiffres ne reflète pas la réalité concrète, notamment dans le monde rural. Malheureusement le temps ne nous permet pas de développer tout cela ici. Concernant le programme, un programme ne vaut que ce que valent les hommes qui les appliquent, avec des institutions fortes et des structures solides. Si vous les réussissez, et je souhaite que vous les réussissiez, il faudrait examiner les insuffisances de l'alternance dans ce domaine. Il est difficile de comprendre que le Président Senghor, en 10 ans ait un seul Premier Ministre, Abdou DIOUF en 20 ans ait un seul Premier Ministre avec quelques ruptures, qu'en 7 ans d'alternance on ait 5 premiers ministres. Récemment les syndicalistes de la santé ont réagit en disant « 8 ministres pour 7 ans c'est trop ». Je souhaite, Monsieur le Premier Ministre que vous réussissiez. Pour cela il faut faire attention à ces insuffisances, il faut sur le choix des hommes, garder vos équipes, il faut les conserver, et le Président aurait intérêt à vous garder longtemps, et vous aussi vous avez intérêt à garder votre équipe longtemps. Pour ce faire, pour que cela dure, il y a des critères. Le Président de la République Senghor à l'époque, nous a appris beaucoup de choses. Je parle sous le couvert du Ministre d'Etat Djibo Leyti KA. Le choix des hommes c'est déterminant. Cinq critères permettent de choisir un Ministre : la compétence, la région, la religion, l'enquête de moralité et également le parti.

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci beaucoup, cher collègue Oumar Khassimou DIA.
La parole est à notre collègue Amadou KA pour 3mn également.

MONSIEUR AMADOU KA

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Je commencerai par féliciter le Premier Ministre, et je voudrais juste comme je n'ai que 3 minutes, dire une phrase sur l'élevage.

Monsieur le Premier Ministre, l'élevage est très important dans l'économie sénégalaise puisqu'il y a 3 millions de personnes qui s'activent dans ce secteur. Il y a trois millions de personnes qui s'adonnent à cette activité. Il y a 350 mille familles qui tirent profit de cette activité. Il représente 7,4% du produit intérieur brut national. Il représente 35,5% du produit intérieur brut du secteur primaire.

Monsieur le Premier Ministre, malgré les efforts qui ont été consentis par l'Etat dans ce secteur, il y a quand même quelques problèmes.

Le premier problème, Monsieur le Premier Ministre : je ne peux pas comprendre que chaque année que Dieu fait pendant 2 mois, du mois de juin au mois de juillet, que les éleveurs soient confrontés à un problème de soudure qui entraîne une décimation importante du cheptel. C'est un problème récurrent. J'aurais souhaité, Monsieur le Premier Ministre, que votre Gouvernement essaie de régler ce problème. Chaque fois qu'il y a ce problème on essaie de perfuser et ça ne peut pas continuer.

Le deuxième problème que les éleveurs ont, Monsieur le Premier Ministre, c'est que : le Sénégal est en train d'importer du lait malgré l'importance de cheptel. Les gens avancent des chiffres qui tournent autour tour de 30 milliards. Je pense que si ces sommes-là étaient utilisées pour réorganiser les éleveurs, on arriverait à trouver des solutions pour que le Sénégal n'importe plus de lait.

Le 3^{ème}, Monsieur le Premier Ministre m'appesantir, c'est l'accès difficile au crédit dans l'élevage ... (**Intervention inachevée**).

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie cher collègue Amadou KA.
La parole est à notre collègue Ahmet FALL.

MONSIEUR AHMET FALL

Monsieur le Président,
Monsieur le Premier Ministre,
Chers collègues,

Monsieur le Premier Ministre, j'ai écouté religieusement votre discours et je sais qu'une large place a été réservée au secteur privé national. Je suis quand même témoin des actions que vous avez commencé à mener pour un partenariat public/privé fécond pour un développement durable de ce pays. J'aurais à retenir de votre déclaration des grandes décisions importantes. Notamment les portiques concernant les Ports du futur qui sont une vieille doléance du secteur privé, les magasins de référence aussi, j'attirerai votre attention pour que vous tiriez expérience du passé.

Parce qu'il y avait la Sonadis et les magasins témoins qui ont échoué et je pense qu'il serait utile, avant de les mettre en place, de tirer des leçons des expériences passées.

Il y a aussi que vous avez décidé de changer le FPE en Banque de développement des PME mais il faut aussi en tirant de l'expérience du passé, ne pas présenter à ces banques des clients politiques qui vont prendre la place d'opérateurs économiques sénégalais qui aujourd'hui sont soucieux de trouver des financements pour le développement de leurs activités respectives. Je crois que l'expérience du passé vous sera utile pour cela.

Monsieur le Premier Ministre, je retiendrai aussi que vous avez décidé de moderniser le secteur informel, là je crois que nous aurons une large place dans les concertations futures, pour en discuter et vous accompagner peut-être vers cette transition qui pourra beaucoup aider notre pays non seulement à capter de plus en plus des recettes fiscales, mais à insérer les opérateurs économiques dans le circuit.

Monsieur le Premier Ministre parlant d'énergie, vous avez parlé de la SENELEC, des projets qui sont en cours, mais est-ce qu'aujourd'hui vous avez pensé à des solutions alternatives productives notamment les éoliennes et les solaires ? S'il y a un programme je voudrais que vous nous le déclinez, parce que je crois que c'est une piste importante, beaucoup de villes européennes sont actuellement alimentées par ce genre d'énergie.

Monsieur le Premier Ministre, je vous demanderai si vous avez une idée de la date à laquelle les Sénégalais cesseront d'avoir des délestages. Parce que nous suivons une déclaration de politique générale, il faut des décisions importantes, il faut des déclarations importantes, donnez-nous une idée de la date à laquelle nos entreprises ne se trouveront plus face à des délestages.

En matière d'infrastructures Monsieur le Premier Ministre, vous avez ébauché un large programme d'élargissement de routes, de réalisation de routes, mais nous n'avons pas entendu la route hydrobase-Gett Ndar, que le Chef de l'Etat avait ordonné que le Gouvernement fasse. En son temps, avec le Premier Ministre nous avons fait une tournée sur cette route et il connaît son état. Il y a aussi un problème d'assainissement et aussi la pêche a besoin ... (**Intervention inachevée**).

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci, cher collègue Ahmet FALL.

La parole est à notre collègue Amath CISSE pour 2 minutes.

Amath CISSE n'est pas là ?

Nous passons la parole est à notre collègue Aïssatou MBODJ.

MADAME AISSATOU MBODJ

Je vous remercie, Monsieur le Président.
Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,

Monsieur le Premier Ministre,

Au-delà du rituel Monsieur le Premier Ministre et de la symbolique que constitue ce moment solennel, vous nous offrez l'opportunité de vous féliciter, mais aussi de rendre hommage à un homme d'éthique et de conviction dont le soutien n'a jamais fait défaut au secteur de la femme. C'est pourquoi vous pouvez vous sentir fier de noter que 40 % de l'électorat qui a réélu le Président WADE au premier tour, sont des femmes, dont 70 % constitués de ménagères.

De ce point de vue, dans le souci de traduire la volonté du Chef de l'Etat, d'intégrer le genre dans les politiques de développement, vous avez pris la décision intelligente d'intégrer la stratégie nationale d'équité et d'égalité de genre dans l'axe 3 création de richesse du Document de Stratégie de Réduction de la pauvreté 2 (DSRP2) en vue d'éradiquer la pauvreté, la féminisation de la pauvreté dois-je dire avec une matrice d'actions prioritaires où figure en bonne place le renforcement des capacités qui va au-delà de la formation. En dehors du DSRP pour la mise en œuvre de cette stratégie qui je le rappelle est l'une des meilleures pratiques d'Afrique, je pense qu'il faut mettre en place un dispositif financier et intégratif puisque chaque secteur de votre Gouvernement doit contribuer à hauteur de 15 % de son budget, est-ce que les femmes du Sénégal, où est Madame le Ministre de la femme ? Derrière leur Ministre, peuvent compter sur votre pragmatisme pour une implication collective de tous les secteurs Monsieur le Premier Ministre ?

Monsieur le Premier Ministre, la configuration du Gouvernement du Sénégal aujourd'hui, quand je parle de configuration du Gouvernement, permettez-moi de revenir sur l'attelage et de saluer la présence massive des femmes dans l'attelage Gouvernemental et des femmes de qualité, des femmes de qualité sont dans le Gouvernement du Sénégal, c'est ce qui fonde notre espoir aujourd'hui.

Permettez-moi donc de saluer cela, mais je reviens sur la nouvelle configuration du Gouvernement, cela renseigne sur votre volonté de délaisser l'assistanat précaire pour s'inscrire dans une dynamique d'insertion et d'autonomisation des groupes vulnérables.

Par conséquent, Monsieur le Premier Ministre, nous vous demandons dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de protection sociale,

il a été beaucoup question dans votre déclaration de la stratégie de protection sociale, nous vous demandons d'accorder une attention particulière au centre d'insertion et de réinsertion

Monsieur le Premier Ministre... (**Intervention en Wolof**)

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci cher collègue.

La parole est à notre collègue Moussa SY pour 3 minutes.

MONSIEUR MOUSSA SY

Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Président du Conseil de la République pour les Affaires Economiques et Sociales,
Messieurs les Ministres d'Etat,
Mesdames, Messieurs les Ministres,
Chers Collègues.

Vu le temps qui m'est imparti, Monsieur le Premier Ministre, je voudrais partager avec vous quelques réflexions tout en vous réitérant nos félicitations et nos encouragements pour la confiance du Chef de l'Etat, mais aussi pour la promotion des grands commis de l'Etat du Sénégal.

Monsieur le Premier Ministre, vous avez évoqué le sport de manière évasive, c'est vrai, vous avez parlé des compétitions internationales. Je voudrais saluer d'abord la nomination du nouveau Ministre des sports, Monsieur Issa MBaye Samb, qui aujourd'hui bénéficie de préjugés favorables au niveau des mouvements associatifs pour son, esprit d'ouverture, mais aussi nous pouvons le dire ici, pour sa compétence et nous le jugerons aussi sur les actes.

Mais nous voudrions Monsieur le Premier Ministre, que la politique sportive soit définie par le Gouvernement, que les moyens avec lettre de mission, avec des objectifs précis parce que ce sont des délégations de pouvoir qui sont données aux différentes fédérations sportives de ce pays, mais il faut mobiliser les moyens et les ressources pour ces fédérations et aussi en cas de manquement et de constat d'illégalité appliquer les sanctions nécessaires, c'est ça la politique sportive. Il faut une définition de la politique sportive avec une lettre de mission très claire, avec des objectifs précis. Et que le Ministère des sports et le Gouvernement ne s'immiscent plus dans la gestion quotidienne des fédérations sportives.

Monsieur le Premier Ministre, je voudrais partager avec ou bien vous, faire un plaidoyer, le sport roi au Sénégal c'est le football, qu'on le veuille ou non, vecteur social. Aujourd'hui pour l'année 2008, nous comptons démarrer le football non-amateur, nous comptons sur le soutien particulier du Gouvernement et du Président de la République pour démarrer ce football non-amateur, mais aussi avec la promotion de la petite catégorie. C'était des vœux pieux de vos différents prédécesseurs qui en ont parlé, mais jusqu'au moment où nous parlons il n'y a aucun acte majeur, concret pour la promotion de la petite catégorie.

Et pour terminer dans le domaine du sport, je voudrais lancer une réflexion : il nous faut aujourd'hui tenir une assise nationale, ce sera un conseil interministériel, ou un conseil présidentiel pour discuter et réfléchir sur les ressources additionnelles pour le financement du sport au Sénégal. Le budget du sport fait moins de 1 % du budget national, avec ça on ne peut pas aujourd'hui tenir la dragée haute à des nations comme la Tunisie, comme l'Egypte, comme la Côte-d'Ivoire. La Gambie est en train aujourd'hui de nous dépasser, le Bénin de même, le Burkina dans la petite catégorie. Ce sont des problèmes de ressources, il faut réfléchir pour les ressources additionnelles par rapport à cela. Aujourd'hui y a la parafiscalité qui peut nous aider à régler le problème du financement des sports.

L'arène nationale, Monsieur le Premier Ministre, vous avez parlé de 2008, nous voulons des délais. Monsieur le Premier Ministre, le monde de la lutte aussi, un autre vecteur social à l'image du football a besoin de cette arène nationale. Il faut donner des dates exactes, mais aussi il faut sécuriser le site par rapport à la spéculation foncière. Nous pensons qu'il faut aujourd'hui sécuriser ce site là.

Pour l'éducation Monsieur le Premier Ministre, les bourses posent problème, il y a 20 milliards pour l'Etat du Sénégal, mais nous sommes contre et nous dénonçons, Monsieur le Premier Ministre, les abus qui sont faits, par rapport à l'octroi de ces bourses en hors commission, nous y reviendrons la prochaine fois. Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci, Cher Collègue.

La parole est au collègue LANDING SAVANE pour 6 minutes .

MONSIEUR LANDING SAVANE

Monsieur le Président,
Monsieur le Premier Ministre,
Mesdames, Messieurs,

Je voudrais d'abord féliciter le Gouvernement pour la mesure qui vient d'être annoncée en faveur des volontaires et autres vacataires de l'éducation nationale. Je pense que c'est une mesure d'apaisement, c'est une mesure de justice aussi. Je souhaiterais que le Gouvernement continue dans cette direction parce qu'on a besoin de l'éducation nationale. 40% du budget sont consacrés à ce secteur, il faut qu'il soit apaisé pour que le budget puisse faire son plein effet dans ce domaine.

Je voudrais aussi vous féliciter, Monsieur le Premier Ministre, pour ce qui est annoncé concernant les ICS. Vous savez, nous avons eu à l'époque beaucoup de mal avec les ICS et nous nous réjouissons de savoir que la recapitalisation va se faire et que les ICS vont redémarrer parce que c'est une entreprise extrêmement importante pour notre pays et qui a apporté des choses, même s'il y a des améliorations à apporter.

Je voudrais aussi me féliciter de ce qui est prévu pour le textile. Le textile a apporté beaucoup de satisfaction à notre pays, il faut relancer ce secteur. Le savoir-faire sénégalais est avéré dans ce domaine et il faut le faire.

Malheureusement, Monsieur le Premier Ministre, l'énergie constitue un handicap pour le développement de l'industrie sénégalaise. Depuis des années, nous n'avons pas réussi à maîtriser ce secteur qui est capital et il n'y aura pas de Sénégal émergent si le secteur de l'énergie n'est pas maîtrisé, n'est pas stabilisé pour permettre à notre industrie de fonctionner correctement.

Monsieur le Premier Ministre, je voudrais aussi vous demander de faire en sorte que la Fonction Publique municipale puisse être mise en place. Nous parlons de décentralisation, de régionalisation, c'est important, cela va sécuriser ce personnel, cela va le motiver et le Sénégal est constitué de 320 communautés rurales, de dizaines de communes qui ont besoin elles aussi de se sentir pleinement motivées et mobilisées dans le développement de notre pays (**vifs applaudissements**).

Je voudrais m'inquiéter un peu des privatisations qui sont annoncées. Nous le savons, pendant le mandat précédent, avec la SENELEC, nous avons vécu privatisation, reprise en main par l'Etat, il faut éviter les privatisations hâtives, surtout dans les secteurs stratégiques de l'économie, ça c'est une recommandation que je tiens à faire personnellement.

Je voudrais dire quelques mots sur la Casamance : Il faut construire les routes, on ne peut pas dépendre, depuis des années, l'enclavement de cette région, on n'arrive pas à trouver de solutions or c'est une région qui a un potentiel agricole, un potentiel forestier, c'est une région dans laquelle des richesses sont en train de se gaspiller, de dépérir alors que

cela pourrait apporter, cela doit apporter une contribution au développement de notre région. Donc c'est un plaidoyer pour une région qui est commune à tous les Sénégalais. La Casamance n'est pas une région pour les casaçais c'est une région pour un Sénégal émergent et c'est pour cela qu'il faut faire quelque chose pour la désenclaver de façon définitive et irréversible et en particulier refaire les routes. Au moins les routes ne dépendent que de nous. Il faut le faire rapidement et s'assurer que ces routes-là seront carrossables en permanence. Monsieur le Premier Ministre, il y a trois piliers à mon sens importants pour l'économie populaire, pour le développement populaire au Sénégal : l'agriculture, le Gouvernement a fait beaucoup de chose concernant l'agriculture. Je voudrais cependant insister sur la nécessité d'accorder plus d'importance au sort du petit exploitant agricole. Le petit exploitant agricole qui est majoritaire a le sentiment d'être un peu négligé dans l'attribution des intrants, dans l'attribution des facilités et qu'il n'est pas judicieusement pris en compte dans la politique agricole. Je pense que c'est important de le faire. Je voudrais aussi parler rapidement du commerce. Le commerce est un élément important dans l'économie populaire Sénégalaise et les Sénégalais sont de bons commerçants. Il faut contrôler davantage le commerce parce que l'inflation, le contrôle sont importants dans ce secteur. En plus il faudrait maintenant quand même promouvoir de façon vigoureuse l'exportation. Je pense que nous en avons beaucoup parlé, mais il y a trop peu de choses qui ont été faites et cela me paraît capital.

Et le troisième pilier de cette économie populaire, c'est l'artisanat. Vous connaissez bien Monsieur le Premier Ministre, mon amour fou pour l'artisanat. Ce n'est pas un amour irrationnel, c'est un amour de quelqu'un qui a des préoccupations importantes en matière de développement du Sénégal. Des centaines de milliers de Sénégalais sont des artisans. Ils ont un savoir faire avéré. Il y a un potentiel d'emplois, un potentiel de revenus, un potentiel de possibilités dans ce secteur, un potentiel d'exportation absolument extraordinaires. Malheureusement les financements qui ont été accordés au secteur de l'artisanat sont dérisoires au regard des besoins. Je voudrais demander que l'artisanat fasse partie des priorités nationales et que des moyens extrêmement importants lui soient consacrés de façon que, du point de vue de l'amélioration de la qualité, du point de vue des exportations, vraiment, ce secteur apporte à notre économie tout ce qu'il doit lui apporter. Evidemment le temps ne nous permet pas dire tout ce que nous voulons de dire, mais permettez-moi de parler d'un certain nombre de secteurs dans lesquels aussi le savoir-faire sénégalais est un savoir-faire avéré, dans lequel nos avantages comparatifs sont connus et certaines des industries émergentes, on les appelle des industries même s'il s'agit du sport, de la culture, du tourisme. Ce sont des activités qui mobilisent les populations et qui demain vont permettre au Sénégal aussi d'avancer dans la voie du développement économique et social. Voilà les quelques

observations que je voulais faire. Je vous remercie et vous souhaite bonne chance, Monsieur le Premier Ministre, Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci, cher collègue Landing SAVANE.

La parole est au collègue Balla Moussa DAFPE pour trois minutes.

MONSIEUR BALLA MOUSSA DAFPE

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,
Monsieur le Premier Ministre,
Monsieur le Président du Conseil de la République pour les Affaires Economiques et Sociales,
Messieurs les Ministres,
Chers Collègues.

Le temps hélas très limité de l'intervention ne nous permet pas de nous attarder sur les félicitations et remerciements. Mais vous savez tout le bien que nous pensons de vous et vous venez de démontrer à la face de notre institution parlementaire le choix pertinent qu'a fait en votre personne le Président de la République. Donc évidemment vous venez sur un chantier déjà, sur une voie déjà tracée par notre si grand Président de l'Assemblée nationale qui vous a balisé et défricher le champ que vous êtes en train d'ensemencer en graines fertiles. Avec vous, nous avons espoir et confiance comme vous nous le demandez après tout ce que vous venez de décliner comme vision généreuse du Chef de l'Etat et programme concret de votre Gouvernement, nous sommes en effet persuadés que les fruits que tous les Sénégalais vont déguster en 2012 répondront à la promesse des fleurs. Pour cela le Sénégal a besoin de se réconcilier avec lui-même, avec toutes ses forces vives et qu'on fasse l'économie des ces assises nationales préconisées par une certaine opposition. Soyons ensemble unis pour exécuter un programme aussi important. J'en appelle donc à la compréhension de tous les opposants patriotes pour qu'ils rejoignent l'appel du Président de la République afin que nous construisions ensemble notre Sénégal émergent.

Vous avez les prières des chefs religieux du Pakao Monsieur le Premier Ministre. Mais à propos justement arrivons à la Casamance, vous n'avez pas été très loquace à propos de la Casamance. Monsieur le Premier Ministre, la Casamance est plombée dans son processus de paix. Quelle est l'autorité réellement en charge de la gestion du dossier Casamançais aujourd'hui ?

Je vous remercie, nous, vous remercions pour la mise en place de ANRAC. Mais quels sont réellement les mécanismes qui sont mis en œuvre pour assurer la demande de besoin en investissements, en infrastructures de désenclavement de la Casamance à travers l'ANRAC. Je vous remercie.

Je ne peux même pas parler de la culture et de la communication malheureusement.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci cher collègue, Moussa DAFPE, la parole est notre collègue Ndèye Fatou TOURE pour 3 minutes.

MADAME NDEYE FATOU TOURE

Monsieur le Président,
Monsieur le Premier Ministre,
Mesdames Messieurs les Ministres,
Chers collègues, bonjour.

Monsieur le Premier Ministre, vous avez pendant plus de deux heures de temps décliné ce que vous avez appelé les grandes lignes du programme d'action de votre Gouvernement.

Ce faisant, nous estimons que vous avez égrené un chapelet de vœux et de déclarations d'intentions dont le catalogue est assez fourni, et parlant de grandes lignes de votre programme d'action Monsieur le Premier Ministre, vous avez émis le vœu de pactiser avec le peuple sénégalais que nous représentons.

Alors si vous voulez pactiser avec le peuple sénégalais Monsieur le Premier Ministre, si votre Gouvernement veut pactiser, il faudra qu'il sache et vous le savez d'ailleurs qu'il veut pactiser avec un peuple qui a faim, qui a soif, qui patauge en milieu urbain dans l'eau, des eaux souvent infectées, qui ne peut pas se soigner quand il est malade, qui est en proie à toutes sortes de difficultés en milieu rural, je veux parler de zones rurales dont les femmes et les hommes souffrent énormément, alors à ce moment là, Monsieur le Premier Ministre, vous devez et vous êtes un technicien, un technocrate avéré et très regardant en matière d'orthodoxie budgétaire, car nous l'entendons tous les jours, depuis quelques jours vous avez lancé des emprunts obligataires précisément pour une valeur de 75 milliards, précédés par un autre emprunt obligataire de 58,7 milliards le 28 juin, alors que l'Assemblée nationale si je ne m'abuse dans sa loi de finances vous a autorisé, à autoriser votre Gouvernement à pratiquer des emprunts pour une valeur de 100,8 milliards seulement, alors : orthodoxie budgétaire, puisque les

Sénégalais en ont besoin, devant une raréfaction des ressources devant les contraintes aussi bien internes qu'internationales. Orthodoxie budgétaire oblige, nous devons regarder ce qui se passe dans les agences.

Et les agences telles que l'ANOCI doivent être sous le contrôle du Gouvernement, la Cour des Comptes doit contrôler l'ANOCI car à ce que je sache la loi de finances rectificative... (**Intervention inachevée**).

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci, chère collègue Ndèye Fatou TOURE.

La parole est à notre collègue Iba DER THIAM pour 5mn.

MONSIEUR IBA DER THIAM

Monsieur le Premier Ministre, vous venez de nous présenter avec autorité, intelligence, compétence et lucidité, la vision d'un Sénégal nouveau telle que décrite par le Président de la République. Vision d'un Sénégal qui gagne, d'un Sénégal qui n'est lui-même que dans la grandeur. Votre discours est un discours qui ravive l'espoir, stimule le courage, légitime la patience, encourage la persévérance dans le travail et la constance dans l'effort, c'est un discours fort, solide, clair, chiffré, cohérent, méthodiquement conçu, un discours qui sans nulle doute fera date, je vous présente mes félicitations les plus chaleureuses ainsi qu'à votre équipe. Il ne fait pas de doute que s'il est traduit en actes concrets, le Sénégal entrera à coup sûr dans le cercle des pays émergents, l'aube radieuse d'un avenir de lumière pointera enfin à l'horizon. Le Gouvernement que vous dirigez se sera définitivement réconcilié avec le Peuple sénégalais. Pour y parvenir, vous avez dit qu'il vous faudra impérativement opérer des ruptures. Oui, vous avez raison. Et je vous en félicite. Mais je voudrais que vous alliez loin, beaucoup plus loin. Je vous propose en conséquence, car je crains fort que les institutions qui régulent les flux d'aide ne vous laissent libre d'agir, trois ruptures fondamentales :

- 1) Rupture dans les partenariats préexistants ;
- 2) Rupture dans les stratégies géostratégiques, géopolitiques ;
- 3) Rupture dans les démarches tactiques en accélérant le pas vers l'avènement dans les plus brefs délais d'un Gouvernement continental de l'Union Africaine.

Si j'ai dit que ces ruptures étaient incontournables, c'est parce que si comme on le dit partout, notre monde bouge et bouge même beaucoup, force est de constater qu'il ne change absolument pas. Il ne change pas au plan notamment des idées, des concepts, des symboles, des valeurs et des références et surtout de la vision que les peuples riches ont de

l'Afrique, de l'Homme Noir et Arabe, de la culture noire et arabe, des intérêts des peuples noirs et arabes qui composent notre continent. Conséquences : aujourd'hui, nous sommes le seul continent dont les pays au Sud du Sahara accusent un taux d'espérance de vie de 50 ans inférieur à celui des années 70.

Les plans d'ajustement structurel concoctés par les institutions internationales ont échoué de l'avis de tous. Pour se racheter, on engage les pays dans la lutte contre la pauvreté, mais là aussi, il s'agit d'un leurre, car il est évident qu'on ne peut pas engager la lutte contre la pauvreté, si on ne la fait pas précéder de la lutte contre le processus d'appauvrissement qui en est la sève nourricière. Or ce processus d'appauvrissement, il a pour nom, détérioration des termes de l'échange, entre 1980/1988, c'est 80 milliards de dollars que l'Afrique a perdu dans ce domaine :

- Recul de l'aide au développement ;
- Faible participation de l'Afrique à la montée en puissance des investissements directs, notée au cours de ces dernières années ;
- Affaiblissement de la puissance publique qui déstructure notre tissu social.

Face à cette situation, on essaie de nous tromper encore une nouvelle fois, nous les masses et les élites. Et pour chloroformer notre volonté de résistance et notre capacité de libération en distillant des discours de camouflage, des discours trompeurs à visée anesthésiante selon lesquels nous vivons une période marquée par la fin des idéologies. Et notre intelligentsia a malheureusement, répète hélas, sans se donner le temps ni les moyens de la réflexion. Non, c'est faux, c'est très faux.

Nous sommes à la vérité, au cœur de l'idéologie ultra-néolibérale. Une idéologie différente de celle que le Président WADE, Adams SMITH, Keynes et d'autres ont préconisé.

Je pense, et c'est par là que je vais conclure, qu'il faut, Monsieur le Premier Ministre, que votre Gouvernement brise ce cercle infernal qui pose à la vérité, le paradigme d'un nouvel esclavage du XXI^{ème} siècle, celui dans lequel on veut confiner les pays en développement. Le paradigme aussi d'une nouvelle colonisation rampante, si nous ne nous ouvrons pas vers de nouveaux partenariats. Je terminerai tout à l'heure.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, cher Collègue.
La parole est au collègue Aly LO pour 3mn.

MONSIEUR ALY LO

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,
Monsieur le Premier Ministre,
Monsieur le Président du Conseil de la République pour les Affaires
Economiques et Sociales,
Mesdames, Messieurs les Ministres,

Chers Collègues,

Monsieur le Premier Ministre, j'ai naturellement quatre questions :

Des questions qui concernent l'agriculture, la décentralisation et des questions locales que je vais tout de suite évacuer, c'est la route Mékhé-Darou Mousty, pour lequel le financement semblait être obtenu et les populations attendent, de même que la route Diogo axe Tivaouane - MBoro.

Monsieur le Premier Ministre pour ne pas heurter votre modestie, je me dois pour fonder, pour expliquer pourquoi je soutiendrai votre Gouvernement pour vous avoir accompagné et surtout travaillé avec vous pendant une vingtaine d'années au niveau du Ministère des finances en tant qu'élu local, mais surtout pour vous avoir pratiqué ici au niveau de l'Assemblée nationale pendant trois législatures. Ici à l'Assemblée, vous avez été l'un des Ministres les plus présents, je parle sous le témoignage de notre ami Bacar DIA, Ministre qui a eu parfois même la complicité avec l'ensemble des groupes pour que nous puissions voter sans débats vos budgets. Monsieur le Premier Ministre, je souhaite. Je suis persuadé pour ce que je sais de vous, vous avez les compétences, vous avez aujourd'hui le bagage nécessaire pour pouvoir traduire la vision du Président de la République, pour faire du Sénégal un pays émergent et faire surtout que la croissance soit soutenue et qu'elle soit mieux partagée et qu'elle visite le panier de la ménagère et surtout la ménagère rurale... **(Suite en Wolof)**

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci, Cher Collègue.

Je donne la parole à notre cher collègue Modou DIAGNE Fada.

MONSIEUR MODOU DIAGNE FADA

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,
Monsieur le Premier Ministre,
Monsieur le Président du Conseil de la République pour les Affaires
Economiques et Sociales,
Mesdames Messieurs les Ministres,

Chers collègues,

Monsieur le Premier Ministre, je vois dans votre déclaration de politique générale une grande ambition pour le Sénégal, j'en suis fort heureux et je voudrais d'ores et déjà, vous féliciter pour la qualité de votre discours et vous assurer de mon soutien. Seulement Monsieur le Premier Ministre, ce soutien sera un soutien critique et objectif, je ne manquerai pas, dans le rôle qui est aujourd'hui le mien, de juger votre Gouvernement sur ses actes, sur pièce. Depuis l'avènement de l'alternance, des politiques ambitieuses ont été engagées et réalisées en vue d'améliorer la situation des Sénégalaises et des Sénégalais, j'en conviens, notamment les augmentations répétées des salaires, les constructions scolaires etc. Il faut cependant souligner que votre Gouvernement est toujours attendu sur la protection durable du pouvoir d'achat des Sénégalais contre le renchérissement du coût de la vie. Je voudrais aussi, tout en saluant l'ambitieux programme de réalisation d'infrastructures actuellement en cours à Dakar, notamment les travaux de l'ANOCI, vous faire remarquer Monsieur le Premier Ministre, les disparités notées entre la capitale et les autres localités du Sénégal.

A ce propos, je vous signale quelques axes routiers défectueux, Kaolack-Tambacounda, Louga-Linguère, Mékhé-Thilmakha-Darou Mousty, Fatick-Niakhar-Bambey, Baba Garage-Mekhé, Mboro-Daroukhoudoss-Potou-Saint-Louis communément appelé l'ancienne route Faidherbe, Kaolack-Nioro-Keur Ayib, Kaolack-Ndiafatte-Passy-Sokone, Tambacounda-Véligara-Kolda-Dagana-Podor-Matam. Le même souci de désenclavement devant guider le Gouvernement à trouver rapidement des solutions pour la traversée du fleuve Gambie vers la Casamance, il ne fait pas de doute que sur le plan économique, il y a depuis 2000, une réelle volonté d'ouvrir notre pays aux investissements privés et de soutenir les entreprises nationales. Il faut à mon sens poursuivre cette option économique, il faut également édifier la représentation parlementaire et d'une manière générale, le Peuple sénégalais sur la situation réelle des entreprises comme les ICS, la SAR, la LONASE, la SONATEL, et sur les intentions prêtées à l'Etat de se désengager du capital de ces entreprises. En dépit des efforts fournis par l'Etat avec le recrutement massif dans la Fonction Publique et la mise en place de systèmes de financement des initiatives des jeunes, le chômage des jeunes reste encore un problème, c'est pourquoi je souhaite que les efforts du Gouvernement soient évalués et rationalisés pour résoudre durablement le chômage des jeunes.

Monsieur le Premier Ministre, le monde rural a été marqué cette année...

(Intervention inachevée).

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, cher collègue.
La parole est au Président Doudou WADE.

MONSIEUR DOUDOU WADE

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,
Monsieur le Président du Conseil de la République pour les affaires
économiques et sociales,
Très chers Collègues,
Monsieur le Premier Ministre,

Nous avons écouté avec beaucoup d'attention votre déclaration de politique générale. Nous avons entendu pendant 150 minutes, 44 orateurs et la première déduction c'est que : cette déclaration a été moins politique et plus technique. Moins politique, parce que votre discours n'a pas été politique, parce que se basant sur un programme fondamental « continuons à bâtir ensemble le Sénégal ». Cinq principes, cinq leviers, cinq forces motrices, 12 priorités, toutes les priorités, tous les secteurs de la nation, politique et économique, politique financière, politique sociale ont été visités, des objectifs fixés et des rendez-vous pris. Vous avez confirmé le choix pour une consolidation des acquis.

Je voudrais aborder avec vous deux problèmes et lancer un message, mais auparavant régler un problème de dérapage avec deux personnes qui sont intervenues et qui n'ont pas la même position. Madame Aïda MBodj en parlant du Gouvernement et principalement des femmes pareilles, des femmes de qualité. Je ne partage pas le point de vue de notre collègue MBaye Niang, on ne peut pas s'adresser à ces personnalités et parler de personnes douteuses surtout quand il y a des femmes. C'est un message à ne pas prendre en charge et à porter, laissez ça à la responsabilité des personnes qui l'ont émis.

Monsieur le Président,
Très chers collègues,

Premier problème, la souveraineté nationale, les partis politiques, les coalitions de partis. La souveraineté nationale appartient au peuple sénégalais qui s'est déterminé le 3 juin et a choisi les représentants que nous sommes. Ou bien on l'exerce par référendum. Je vous dirai que l'Etat du point de vue politique commence à réfléchir sur la chose politique et les organes politiques : organisation, contrôle, évaluation, pour qu'on n'ait pas deux ou trois personnes qui mettent le pays en péril

sur des listes de candidature où le mari est tête de liste, la femme second, la bonne troisième. Par conséquent il y a quelque chose à faire.

Monsieur le Premier Ministre, respect de la Constitution par les partis politiques, respect de la Souveraineté nationale, respect de la démocratie. Le peuple s'est prononcé et s'est bien prononcé, le dialogue politique existe et il est là. Aujourd'hui, il est important que des dispositions soient prises pour ne pas laisser les incendiaires et les pétroliers faire ce qu'ils veulent pour tuer la démocratie.

Monsieur le Président,
Monsieur le Premier Ministre,
Très chers collègues,

Deuxième problème, une démocratie elle vit, elle se sécurise, elle se sauve, elle s'évalue par un organe extrêmement important qu'est la presse.

Monsieur le Premier Ministre, votre passage sur la presse est très bref. Vous avez seulement parlé, Monsieur le Premier Ministre, d'institut supérieur de journalisme et de modernisation de la carte de presse. Le problème aujourd'hui de la presse tel qu'il est édicté dans notre pays et tel il est pris en charge par les organisations professionnelles et notamment le SYNPICS c'est : de rendre la presse aux journalistes. Il n'est pas donné à n'importe quel médecin d'ouvrir le ventre d'une femme, il n'est pas donné à n'importe quel juriste d'être juge, il n'est pas donné à n'importe quel mécanicien de vélo de toucher le moteur d'un avion. La presse aux journalistes bien formés, la presse aux journalistes encadrés, aidés et soutenus. C'est ça la sève nourricière de notre démocratie. Et lutter contre les chasseurs de prime, les affairistes, les flibustiers, les rançonneurs, pour rendre à notre démocratie sa véritable nature c'est à cela seulement qu'appellent les journalistes professionnels qui ont été bien formés. Dans ce pays de Bara Diouf, dans ce pays de Alioune Fall, dans ce pays de Alassane NDiaye, nous avons encore des journalistes de talent formés à la bonne école, aidez-les à prendre en charge la presse de notre pays.

Monsieur le Président,
Très chers collègues,
Monsieur le Ministre,

A propos de la privatisation : La Sonatel, il est important que l'Etat compte tenu de ce qui a été avancé tout à l'heure par notre collègue Mamour Cissé, sur le désengagement dans le secteur pétrolier qui nous a valu la situation actuelle de la SAR, il est important que l'Etat soit présent et bien présent dans la Sonatel.

Monsieur le Président,

Très Chers Collègues, un paradoxe : l'éducation nationale et le Santé, 50% du Budget, plusieurs écoles, plusieurs lycées, j'ai entendu d'ailleurs notre collègue de Khombole qui revendique son lycée et son centre de santé. Monsieur le Premier Ministre, faites en une priorité c'est encore combler un retard parce que c'est la ville du premier Président du Conseil du Sénégal.

Monsieur le Premier Ministre,
Très chers collègues,

C'est encore montrer les limites et le retard que nous avons accusé dans le domaine des infrastructures.

Monsieur le Ministre,
Très chers collègues,

Le désenclavement et particulièrement, la Gambie. Il est important que axe par axe, année après année, l'on puisse faire en sorte que nous construisions une route qui puisse contourner la Gambie. C'est un choix politique de nos représentants, c'est un choix politique de la Nation, c'est un choix politique de la Casamance qui veut être désenclavée et on ne peut pas continuer cette situation.

Monsieur le Premier Ministre,
Très chers collègues,

Vous avez parlé de l'entreprise privée, moteur de notre croissance. Nous saluons ici les efforts qui ont été faits sur l'impôt sur les sociétés parce que sur ce plan précis, je ne suis pas d'accord avec mon collègue. Je pense que cette réduction du taux des ISS doit pousser vers les investissements. Il faut se rendre compte que nous n'avons pas de matières premières, nous n'avons pas de pétrole, il nous faut encadrer l'entreprise privée et principalement l'entreprise privée nationale.

Et après cela, Monsieur le Premier Ministre,
Très chers collègues,

Je voudrais ici parler de la bonne gouvernance économique et financière. Le Sénégal avec le Kenya : appréciations de la Banque mondiale, fait partie des pays qui du point de vue normatif, ont la meilleure législation mais sur le plan pratique, il y a des ruptures et des avancées qu'il faut consacrer attetez-y-vous.

Monsieur le Premier Ministre,
Très chers Collègues,

Monsieur le Président,
Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci, cher collègue Doudou WADE.

La liste des orateurs est épuisée.
Monsieur le Premier Ministre, vous avez la parole.

MONSIEUR LE PREMIER MINISTRE

Merci, Monsieur le Président de l'Assemblée nationale.

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,
Honorables Députés,

Je voudrais vous dire sans démagogie aucune, combien je suis comblé et fier après avoir écouté chacun d'entre vous, car j'ai perçu à travers vos interventions quelle que puisse être la fermeté du ton et même des propos, que vous n'avez pour seule et unique préoccupation que de faire entendre la voix du peuple.

Ce peuple que nous voulons tous servir, ce peuple à qui nous voulons assurer un mieux être, qu'il s'agisse des femmes, des jeunes, des pasteurs, des paysans, des pêcheurs, en somme de tous les Sénégalais. Quel avenir nous voulons leur réserver ? Quel projet de société nous leur proposons ? C'est sur ce projet de société dont nous venons d'exposer les grandes lignes que vous nous interpellez. J'ai compris simplement que vous voulez être rassurés même en manifestant parfois votre désaccord, alors je vais tenter l'exercice périlleux de vous convaincre, de vous faire adhérer à notre projet de société.

Monsieur le Président,
Honorables Députés,

Je voudrais tenter d'apporter quelques éléments de réponse.

Au préalable, je voudrais simplement évacuer deux choses. On m'a demandé tout à l'heure dans mon discours, pourquoi je n'ai pas fait appel aux Sénégalais politiques ? Monsieur le Président, je voudrais dire aux honorables Députés, aux représentants du peuple, que le jour où le Président de la République m'a appelé dans son bureau pour me proposer de me nommer chef du Gouvernement, la première chose qu'il m'a dite dans son bureau a été : « vous serez le Premier Ministre de tous les Sénégalais. Vous cesserez d'être mon Premier Ministre le jour

où vous ferez la distinction entre les Sénégalais ». Donc, tous les Sénégalais y compris les Sénégalais politiques.

Ces paroles du Chef de l'Etat m'ont inspiré dans mon discours de politique générale, à faire appel à tous les Sénégalais. Pour moi, tous les Sénégalais c'est tous les Sénégalais.

Je ne fais pas de distinction entre les Sénégalais parce que j'ai toujours à l'esprit les paroles du Chef de l'Etat qui m'a nommé à cette position.

La deuxième chose Monsieur le Président, honorables Députés : j'ai l'habitude de dire à mes collaborateurs que je ne veux jamais parler de choses que je ne comprends pas. Beaucoup d'honorables Députés nous ont interpellé sur la trésorerie de l'Etat, sur les difficultés de l'Etat. J'en ai fait un point central avant de répondre aux autres questions, parce que je sais que c'est un problème pour les honorables Députés. Mais je pense qu'en parlant des choses, il faut parler des choses qu'on connaît. Il ne s'agit pas, même s'il y a des difficultés de trésorerie, j'ai l'habitude de dire que le Gouvernement, l'Etat est une grande entreprise et nous agissons comme des chefs d'entreprise dans le Gouvernement. Quand une entreprise a des difficultés, l'entreprise s'adresse au marché. Nous nous adresserons au marché pour financer. S'il s'agit de l'entreprise : Ce sont des besoins en fonds de roulement. S'il s'agit du Gouvernement : Ce sont des opérations purement de trésorerie. Il ne s'agit pas de prêt de l'Etat, même si c'est appelé prêt : il s'agit d'opérations de trésorerie pour financer les opérations ponctuelles de trésorerie. Donc je voudrais rassurer la représentation nationale, pour dire que nous ne sommes pas en déphasage par rapport au budget qui a été voté. On nous a demandé dans le budget que nous ayons 100 milliards de prêt. Bien sûr, mais les opérations de trésorerie, sont des opérations ponctuelles qui doivent se régler dans un temps bien déterminé et c'est ça le nœud du problème. Nous avons certes eu des difficultés. Je ne le nie pas. Nous avons eu des difficultés. Ces difficultés étaient des difficultés prévisibles et je l'avais dit, parce que tout simplement en année électorale tout le monde le sait, les partenaires très souvent sont dans l'attentisme de ce qui va se passer. Nous avons eu des problèmes de mobilisation de ressources ensuite s'y ajoutent comme je l'ai expliqué tout à l'heure, des chocs exogènes que nous ne maîtrisons pas. La formation des prix du pétrole ne se fait pas au Sénégal. La formation des prix du pétrole se fait dans un marché extérieur qu'aucun de nos pays ne maîtrise aujourd'hui. Alors si les prix sont formés à l'extérieur, l'inflation importée dans notre pays, les coûts de production certes nationaux intégreront forcément cette inflation que nous avons importée et c'est la raison pour laquelle le Sénégal devait faire face pour éviter que les couches les plus défavorisées de notre pays ne soient assaillies. Et c'est la raison pour laquelle nous avons pris sous la dictée du Chef de l'Etat, nous avons pris en charge 150 milliards

qui n'étaient pas prévus dans le budget, pour faire face aux difficultés des Sénégalais qui sont dans des situations des plus précaires pour ne pas augmenter le prix du gaz, pour faire une subvention à la SENELEC. Pour éviter que la SENELEC n'augmenta les prix pour faire face à d'autres situations, pour stabiliser les autres prix.

Je vous ai expliqué tout à l'heure que pour simplement le problème des denrées de première nécessité, nous avons dû, sans que ce soit dans le budget, dégager un montant de 15 milliards pour stopper les prix de denrée de première nécessité et j'ai dit dans mon discours : Cette politique que nous avons menée est de très court terme, tout le monde sait que ce n'est pas une politique viable à long terme parce que tout simplement, nous avons suspendu les droits de douanes, mais il nous faut réfléchir sur des politiques alternatives. C'est pourquoi la réflexion sur la politique alternative a commencé avec le Chef de l'Etat sur quoi ? Sur d'abord : que les Sénégalais fassent une introspection et mangent ce qu'ils produisent. Nous ne pouvons pas continuer à manger ce que nous ne produisons pas. Et c'est pourquoi le Chef de l'Etat a lancé cet ambitieux programme. Ce programme de faire de l'autosuffisance en riz dans les 5 années à venir. Nous avons dans le budget 2008 en préparation prévu les ressources nécessaires pour aller à 300.000 tonnes de riz. Nous le ferons dans toutes les spéculations pour lesquelles les Sénégalais sont grands utilisateurs. Donc voilà la substance de notre politique. Monsieur le Président je voulais rassurer la représentation parlementaire et les Sénégalais qui nous écoutent que notre Gouvernement sera un Gouvernement de combat guidé simplement par la satisfaction des besoins des Sénégalais. Vous avez vu ce que nous avons fait dans le logement social et que nous allons continuer. Ce que nous avons fait pour stopper le prix des denrées de première nécessité je l'ai expliqué nous avons non seulement mis 15 milliards, mais j'ai expliqué que quand j'ai reçu en Juin dernier les partenaires qui m'ont fait savoir que tout ce qu'ils voulaient c'était avoir aussi des centrales d'achat, j'ai immédiatement donné des instructions au Ministre du budget de prévoir dans la loi de finances rectificative qui vous sera envoyée un milliard pour soutenir cette politique qui m'a été dictée par les partenaires. Nous allons continuer cette politique. Nous allons également continuer la politique des magasins de référence. Et je suis d'accord avec l'honorable député Ahmet FALL qui m'a dit tout à l'heure qu'il faut faire attention. Effectivement c'est une politique qui avait été développée dans le temps et qui a connu des échecs, nous ne voulons pas échouer. Nous allons prendre l'attache de tous les Sénégalais qui peuvent nous aider à faire cette politique sans grand dommage, mais en respectant également toutes les préoccupations des Sénégalais.

J'ai l'habitude dans mes réflexions de le dire, quand vous achetez de l'argent, vous n'avez le droit de vendre cet argent à n'importe quel prix.

Vous achetez de l'argent, vous le vendez à un taux déterminé par la Banque Centrale, si vous allez au-delà de ce taux, vous êtes en train de faire de l'usure.

Aujourd'hui on achète des produits, des denrées de première nécessité, qu'on envoie dans notre pays et qui sont vendus non pas par les commerçants et je le dis, les vrais commerçants ne le feront jamais. Par certains qui font de la spéculation. Nous ferons du combat contre la spéculation, un combat de tous les jours. Monsieur le Président, Je voulais à titre d'introduction, parler de ces problèmes, les clarifier pour éviter pour qu'il n'y est aucune ambiguïté dans nos propos.

S'agissant des interpellations des députés, l'honorable député Mamadou SECK nous a interpellé sur les tensions de trésorerie.

J'en ai parlé, sur l'énergie nous avons décliné notre ambitieux programme, je l'ai expliqué : depuis quelques années nous avons des problèmes sur l'énergie et ce problème sur l'énergie s'il n'est pas résolu hypothéquerait sur le moyen et long terme notre développement. C'est un facteur de production important et nous avons à cœur de régler ce problème, c'est pourquoi, nous avons commencé à développer les centrales, même au charbon dans notre politique. Nous avons déjà mis en place des centrales et depuis 2000 nous avons fait des investissements de plus de 200 milliards dans le secteur, mais les choses étant ce qu'elles sont, il y a des difficultés, cet ambitieux programme, nous allons continuer à le développer et j'ai expliqué dans ma déclaration et dans les prochains jours, il s'agit d'un problème très important, je présiderais moi-même une concertation générale autour de ce facteur très important qu'est l'énergie. J'inviterai tous les partenaires qui seront autour de la table pour discuter de ce problème, je le dis parce que j'ai déjà reçu juste après ma nomination, le patronnant. La première chose qu'ils m'ont demandé c'est : qu'est-ce que vous comptez faire pour régler ce problème de l'énergie ? Ils m'ont dit qu'ils avaient des idées, je suis le Premier Ministre de tous les Sénégalais, je ferai en sorte que tous les Sénégalais puissent se concerter autour de cette question, donc dans les prochains jours nous allons entamer les discussions.

Sur la SAR : la SAR comme vous le savez avait beaucoup de difficultés une entreprise qui avait une dette de plus de 100 milliards, presque 200 milliards, l'entreprise ne raffinait plus, il y avait des difficultés au plan international, nous avons du revoir la structure des prix de la SAR en permettant à cette structure de mettre dans la structure des prix une ligne pour permettre de prendre en charge ce différentiel qui posait problème. Aujourd'hui la SAR a commencé à raffiner à nouveau, grâce à nos partenaires qui nous ont permis d'avoir du pétrole à l'extérieur.

Lorsque le Chef de l'Etat s'est rendu en IRAN, il a pu sur la base de son partenariat et de son amitié avec le Président, nous trouver du carburant,

au Nigeria également et c'est sur la base de ces deux sources d'approvisionnement que nous sommes en train de gérer cette situation.

Sur les ICS vous nous avez interpellé. J'ai expliqué que sur les ICS, nous étions dans une situation très difficile pendant très longtemps et les travailleurs avaient beaucoup d'appréhensions. Sur la base des négociations que nous avons eu, nous sommes en train d'aller vers une recapitalisation des ICS et j'ai désigné mon Directeur de Cabinet comme Chef de la délégation qui doit conduire les négociations.

Nous sommes en train de travailler, je pense que dans les prochains jours ou dans quelques mois peut-être 1,2 mois nous allons trouver des solutions à ce problème des ICS mais en passant par la recapitalisation. Quelqu'un a parlé de ce que nous avons tiré des ICS depuis sa création, depuis sa création. Nous n'avons rien tiré des ICS, il faut le dire franchement mais ça c'était un engagement qui était là et nous devons respecté cet engagement, nous allons essayer de corriger, ce que nous pouvons corriger, mais les engagements étant ce qu'ils sont, le Gouvernement était tenu de les respecter, au plan fiscal, les ICS ne nous avaient rien apporté.

L'honorable député Amadou Ndiaye LO a parlé de la répartition spatiale des investissements, nous sommes totalement en phase, j'en ai discuté à plusieurs reprises avec vous, je suis d'accord et le Président nous l'a expliqué à nouveau, c'est tout le sens qu'il faut donner à notre nouvelle politique d'aménagement spatial. L'aménagement du territoire est un aspect très important et dans le cadre des programmes de développement locaux, nous avons insisté pour que les déficiences dans les infrastructures, dans les différentes régions, dans les collectivités locales puissent être changées et c'est pourquoi le document de stratégie de réduction de la pauvreté a été un processus participatif pour permettre aux collectivités locales de pouvoir donner leur point de vue sur les difficultés et sur les besoins en investissements locaux. Donc nous allons continuer cette politique mais je suis totalement d'accord avec vous qu'il y a des choses à corriger dans le cadre des investissements, de la répartition spatiale des investissements.

Vous avez parlé de la rupture en parlant du budget et que les députés ne peuvent modifier le budget. Je suis d'accord avec vous, mais cela autant que faire se peut, c'est une discussion que nous avons eue plusieurs fois. C'est la loi organique relative aux lois de finances qui dicte la manière dont le budget est arrêté et voté à l'Assemblée Nationale.

L'autre problème que nous avons est que, je l'ai expliqué, le budget n'est que la transposition, aujourd'hui, du document de réduction de la pauvreté sur lequel nous nous sommes accordés, hors le document de

réduction de la pauvreté est un document participatif auquel toutes les composantes du pays ont participé, y compris la représentation nationale. Maintenant il s'agira de comprendre que dans un document budgétaire, on ne peut pas tout prévoir, mais je suis d'accord avec vous qu'il faudrait que nous puissions dans le dialogue que nous allons nouer tous les jours avec le parlement pouvoir corriger beaucoup de choses et prendre en charge les préoccupations que la Représentation nationale qui est plus près du peuple peut nous donner. Nous sommes entièrement d'accord, et c'est tout le sens qu'il faut donner à l'idée du Président de la République, qu'il faut avoir un dialogue permanent avec le Parlement. A travers ce dialogue, nous allons porter au niveau du budget toutes vos préoccupations pour essayer de corriger un peu ces dysfonctionnements qui sont nés de la loi.

L'Honorable député Mbaye NIANG nous a interpellé, interpelle les Sénégalais sur la télé. Nous sommes d'accord sur certains de ses propos et je pense qu'aujourd'hui la télévision est en train de corriger beaucoup de choses. Il faut comprendre que c'est un processus, et que nous allons corriger.

Mais, Monsieur le Président,
Honorables Députés,

Nous sommes l'Exécutif. Nous nous adressons au Parlement. Autant l'Exécutif doit respect au Parlement, autant le Parlement doit respect à l'Exécutif. Moi, je dirige un Gouvernement. Je ne peux pas accepter que l'on traite un seul des Ministres que je dirige, ainsi. Vous êtes représentants du Peuple sénégalais. Ces Ministres font partie du Peuple sénégalais. Ce sont des enfants du Sénégal.

Pour les autres questions, je répondrai après, Monsieur le Président, avec votre permission.

Pour l'aéroport de Ndiass, il nous a interpellé en disant que ce n'est pas possible de faire les travaux en 33 mois. Nous sommes des hommes de droit, nous avons signé un contrat avec une société qui s'est engagée à faire les travaux en 33 mois et tout le monde sait que cette entreprise a eu à faire des aéroports en moins de temps que cela, nous ne pouvons pas suspecter cette entreprise de ne pas pouvoir le faire en 33 mois. La seule chose que je dirai, c'est que le Gouvernement prendra toutes ses responsabilités, si les délais ne sont pas respectés il y a des clauses contractuelles qui permettent au Gouvernement de corriger et de faire corriger, mais nous sommes en contrat et je ne peux pas suspecter un co-contractant de ne pas pouvoir le réaliser. Maintenant, je ne nie pas que vous soyez un technicien, vous êtes un Sénégalais, vous avez votre point de vue, mais j'ai signé un contrat dans lequel le co-contractant nous a dit qu'en 33 mois il le fera et nous allons le juger à l'application.

Les erreurs sur les études, je ne veux pas en parler, nous avons fait des études qui ont été corroborées par tous les partenaires dans ce projet il y compris le dernier partenaire qui met son argent dans le projet, une banque de premier rang qu'on ne peut pas suspecter dans ce projet a fait faire une évaluation indépendante de la conduite du projet et aujourd'hui de la mise en œuvre du projet et est prêt à nous accompagner, une banque de rang international. Si cette banque a conclu et je l'ai mis dans ma déclaration de politique générale, que le projet a été conduit dans les meilleurs standards internationaux, nous ne pouvons qu'applaudir ; donc aujourd'hui, s'il y a des erreurs et tout cela, moi je me fie simplement aux documents que j'ai et qui ont été faits par des experts en la matière sans nier pour autant votre caractère d'expert.

(Réponses en Wolof).

L'honorable député Samba Diouldé THIAM, je vous remercie pour votre contribution, je connais l'homme depuis longtemps, nous avons même eu à fréquenter l'université ensemble à un certain moment, donc je vous remercie pour tout ce que vous avez dit. Les activités culturelles dans les régions, je suis parfaitement d'accord avec vous que nous devons tout faire pour développer les activités culturelles et soutenir même la création artistique dans les régions, nous savons aujourd'hui qu'il y a beaucoup de productions artistiques dans les régions, nous allons tout faire pour les soutenir. Sur les autres points, je me référerai aux préoccupations qui seront développées par le Ministre de l'Education pour vous donner la substance de toutes les questions que vous avez demandées aujourd'hui.

Ousmane Sow Huchard, la gouvernance, plus de citoyenneté, je suis d'accord avec vous, Honorable Député. Le gouvernement fera ce qu'il a à faire, nous tenterons de faire ce que nous avons à faire, mais les sénégalais aussi, nous allons tout faire pour les sensibiliser et vous également porteurs de voix, vous avez le devoir de sensibiliser, nous le ferons ensemble, je pense que nous sommes entièrement d'accord sur plus de citoyenneté.

Plus de solidarité respectueux de l'environnement, c'est tout notre combat sur l'environnement, vous savez que, aujourd'hui, aucun des projets structurant du gouvernement ne se fait sans étude d'impact environnemental et ça c'est un combat que vous aviez mené et que nous avons gagné ensemble. Nous allons continuer à le faire, des mesures d'impacts environnementaux.

Pour l'honorable député MAME BOUSSO SAMB, dialogue permanent avec le gouvernement je suis entièrement d'accord et c'est contenu dans l'adresse que le Chef de l'Etat m'a chargé de vous transmettre au mois de juin dernier, dialogue permanent entre le gouvernement et l'Exécutif.

Sur la parité genre, il y a des pas importants qui ont été faits, mais il reste beaucoup à faire, et pour la première fois dans notre pays, nous avons commencé les consultations sur le budget à impliquer des organisations comme les Nations-Unies et sur la bonne gouvernance également, dans le prochain budget nous avons travaillé avec les organisations qui travaillent sur le genre, donc c'est un pas important et nous allons continuer. Les fonctionnaires du Ministère de l'Economie et des Finances se sont rencontrés à plusieurs reprises et ont échangé sur les différentes questions, donc pour tout ce qui est genre, nous allons poursuivre le combat que vous avez commencé avec nous.

Sur les violences faites aux femmes, nous allons continuer à exiger l'application stricte des lois qui existent et au besoin le renforcement des peines, vous avez parfaitement raison. Il y a eu beaucoup de choses désagréables que vous avons connu dans ce cadre-là, nous allons donc demander l'application stricte des lois qui existent mais également le renforcement des peines au besoin.

Dans le cadre de l'Association des Femmes Juristes, et le Ministère de la famille en partenariat pour une revue de ces lois, une sensibilisation des femmes à ces lois, donc c'est ce que nous avons prévu également de faire. L'accent sera mis également sur la formation des femmes pour optimiser leurs actions.

La redynamisation du plan REVA, le plan REVA a connu quelques difficultés, mais ces difficultés sont en train d'être corrigées aujourd'hui en partenariat avec l'Espagne. Nous avons eu un financement de près de 11 milliards qui serviront à amorcer, nous avons déjà dans le cadre du « *Team nine* » acheté un certain nombre de matériel à mettre dans les plans, nous allons donc développer les pôles d'émergence bientôt. Le cas de Diamnadio et des marchés publics, Diamnadio, je l'avais expliqué, je ne veux pas toujours revenir sur ce problème parce que ce qui m'avait un peu attristé, c'est si vous voulez la dimension que l'on a donnée à ce problème. Et quand j'ai reçu le patronat, ils m'entendent, ils m'ont expliqué que le projet qu'il y avait c'était un projet d'incubation d'entreprises, la première interrogation que je leur ai adressé, c'était de dire, c'était pas tout le patronat c'est certain, est-ce qu'ils comprenaient d'abord ce que nous entendions par ce projet. Ce projet n'est rien d'autre qu'un projet d'incubation d'entreprises. Il n'y avait aucune différence entre les deux. J'avais même entendu certains me dire que c'était sur la base d'un prêt de l'Etat que nous allions le faire, ce qui n'était pas la réalité du tout. Il ne s'agit pas d'un prêt de l'Etat, il s'agit d'un co-

contractant qui va venir réaliser le projet et qui va chercher les investisseurs dans ce projet, il ne s'agira pas pour l'Etat de mettre de l'argent. Il ne s'agit pas d'un prêt de l'Etat. Donc c'est un projet qui servira d'incubation et si nous avons fait tous ces investissements structuraux, l'autoroute à péage, si nous voulons faire l'aéroport de Diass, il va s'en dire que nous ne pouvons pas faire l'économie d'un pôle de développement économique, nous misons sur la croissance pour régler les problèmes de pauvreté.

Il nous faut donc créer de la richesse et pour créer de la richesse, il faut que le secteur privé puisse créer la richesse et pour que le secteur privé puisse créer la richesse il faut absolument leur aménager des zones d'éclosion et c'est ce que nous voulons faire à travers ce projet.

Sur l'Anoci, moi, ce que je n'avais pas compris c'est quand on créait l'Anoci. On nous avait dit qu'il faudrait que la société civile puisse participer. La société civile est dans l'Anoci. Il faudrait que certains professionnels participent au Conseil de Surveillance de l'Anoci. Vous savez, je n'aime pas trop personnaliser des dossiers, je préfère juger aux actes. Que l'Anoci puisse réaliser des investissements qui dans la forme, comme toute œuvre humaine peut ne pas être parfaite, que l'on puisse critiquer, je suis d'accord mais sur le fond, je n'ai rien à dire sur les marchés parce que les marchés que je connais sont des marchés qui ont respecté toute la réglementation en la matière, la réglementation sur les marchés publics.

Les hôpitaux de Fatick et de Ziguinchor, l'Honorable député Maguette Camara, l'ancien contrat a été annulé, nous avons prévu dans le budget les ressources nécessaires pour poursuivre la réalisation de ces deux hôpitaux. Je peux prendre l'engagement ici que ces hôpitaux seront terminés très bientôt. Nous allons commencer les constructions parce que nous avons déjà lancé le marché.

Moustapha Cissé Lô, faiblesse des superficies irriguées, nous sommes d'accord, c'est la raison pour laquelle dans le programme que nous avons, nous avons prévu de réaliser 35 mille hectares à nouveau et de les réaménager.

Le programme d'aménagement de 35 mille hectares dans la vallée, l'accroissement des superficies aménagées dans le bassin de l'anambé. Nous avons également prévu l'appui à la riziculture traditionnelle en Casamance, l'augmentation des quantités d'engrais. Pour tous les engrais et les semences, Monsieur le Président, nous avons également été interpellés.

Je veux dire aux honorables députés que nous avons été instruits par le Chef de l'Etat qu'en ce qui concerne les engrais et les semences, que nous puissions les acheter dès le mois de Décembre. Il y a eu des

difficultés cette année, certes, sur la disponibilité des engrais et des semences mais pour la prochaine campagne, nous allons tout faire pour qu'au mois de Décembre que ces intrants puissent être achetés.

Pour le syndicat des transporteurs, honorable député, je ne dis pas qu'ils ont raison ou qu'ils n'ont pas raison, je dis que même si on a raison, est-ce que vous pensez que quelqu'un qui est respectueux des lois et règlements de son pays doit défier la loi ? C'est tout le problème. Et le Ministre n'a pas dit qu'ils avaient raison où qu'ils n'avaient pas raison sur le fond. Ce qu'il a dit, c'est que quand des sénégalais décident de bloquer la circulation, ce n'est pas acceptable parce que nous avons signé des engagements ; si un pays n'a pas respecté ses engagements, nous voulons nous, respecter les nôtres et nous allons maintenant sur le plan du droit poursuivre pour essayer de voir. Donc c'est uniquement le problème mais je pense que les discussions qui vont avoir lieu apaiseront les sentiments et je pense qu'il n'y aura plus de problèmes à ce niveau... (Wolof).

Reconstitution du capital semencier : il y a un important volet qui est développé par le ministère de l'Agriculture pour la reconstitution du capital semencier dans toutes les spéculations ... (Wolof)... L'Honorable député Diouf sur la décentralisation. Je suis parfaitement d'accord avec vous qu'il faudrait faire les assises de la décentralisation. Il faut évaluer, beaucoup de députés d'ailleurs ont toujours posé ce problème et je pense que nous allons nous y engager parce que, également si nous mettons en place, il est important qu'à des périodes bien déterminées que nous puissions faire les évaluations. Ce que nous allons faire.

Renforcer la politique de déconcentration, je suis parfaitement d'accord avec vous. Le contrôle de légalité ne peut se faire que si nous avons une administration très forte. Donc je suis entièrement d'accord avec vous parce que le contrôle de légalité aussi est un des aspects fondamentaux de notre politique de décentralisation. Pour l'assainissement, Rufisque également est prévu dans les villes à assainir, je l'ai dit c'est Dakar et Rufisque.

Honorable député Khadidiatou SY, allègement du panier de la ménagère, j'en ai parlé. Tout ce que l'Etat a fait jusqu'ici il faut dire que ce sont des politiques de court terme, il nous faut envisager des politiques de long et moyen terme en produisant davantage. Pour la région de Tamba, le CEM de Kéniéba est programmé, les abris provisoires seront également remplacés dans les 2 à 3 ans sur l'ensemble du pays.

L'honorable député Ababacar BA, centre de référence de Khombole, les études techniques sont terminées, la route Tivaoune Khombole plutôt,

les études techniques sont terminées, la recherche de financement est en cours, en attendant l'entretien se fait régulièrement.

L'honorable député Sékou SAMBOU nous a interpellé sur le problème de la dette intérieure, je l'ai expliqué, il y avait certes des difficultés mais nous avons payé l'intégralité du stock qui était au trésor. Maintenant, nous avons fait ce pari de régler ce stock au détriment des subventions que nous devrions accorder aux agences. Il va de soi que les agences ont co-contracté avec des fournisseurs et nous allons dans les prochains jours commencer à réalimenter les agences pour leur permettre de faire face à leur engagement, mais le stock courant qui était au trésor a été réglé bien sûr. Ce n'est pas un stock statique, c'est un stock dynamique, vous réglez aujourd'hui, demain il y a d'autres bons d'engagements qui viennent et vous continuez à le faire. Régulièrement nous entretenons un volant d'environ 30 milliards si vous voulez, qui est le flux normal des bons qui viennent et qui traversent le trésor. La semaine dernière nous avons effectivement certains problèmes sur ces bons. Le pouvoir d'achat a baissé, nous faisons tout pour essayer de les augmenter. Vous avez parfaitement raison, il faut augmenter les revenus mais si vous le faites vous pouvez être dans une spirale d'inflation donc essayez de jongler les deux parce que ce sont des politiques économiques qu'il faut bien gérer.

La région de Casamance à désenclaver, nous sommes dans la poursuite du désenclavement de la Casamance c'est pourquoi nous avons fait construire le bateau, nous avons également le projet de création de « **Sénégal Air Téranga** », le projet de la réhabilitation de la route nationale, nous avons également d'autres projets sur lesquelles je me suis réuni avec les Ministres sectoriels et dans les prochains jours nous allons vous proposer également des solutions dans ce cadre-là.

L'honorable député Mbaye NDIAYE, vous avez évoqué le pacte que nous voulons signer avec les partenaires sociaux. Nous sommes partis d'un examen de la situation. Il y a énormément de grèves récurrentes, nous nous sommes dits que pour stabiliser ce secteur et compte tenu également des besoins qu'ils ont toujours exprimé, il fallait signer un pacte mais basé sur la croissance. Nous allons le négocier dans les prochains jours, la substance de ce pacte c'est de dire que nous allons faire des projections de cadrage, ces projections vont projeter la croissance sur les 5 et 10 prochaines années et nous allons à partir de cette projection de croissance nouer un partenariat. Si les objectifs sont atteints, qu'est-ce que l'Etat va faire en direction du secteur du travail ? Nous allons donc discuter pour nouer ce partenariat, ce pacte a déjà été noué entre les gouvernements et les partenaires sociaux dans plusieurs pays, c'est le cas de l'Algérie et de la Tunisie et nous voulons faire la même chose ici ; nous allons discuter autour d'une table, nous allons arrêter les contours de ce pacte et nous allons essayer de voir autour de

la Commission Nationale du Dialogue Sociale qui sera l'élément garant de ce pacte que nous allons signer, comment ce pacte sera suivi. Dans les prochains jours nous allons le faire mais vous avez raison, dans quelques jours les élections de représentativité vont se dérouler, on verra cela avec le Ministre de la Fonction publique.

Les ordures ménagères, je l'ai expliqué tout à l'heure, c'est un grand problème mais nous avons pu, grâce au partenariat avec l'Arabie Saoudite obtenir un financement de 12,5 milliards pour nous permettre d'acheter du matériel de ramassage. Mais pour une politique de long terme, durable, il faut également qu'à côté de cette politique de ramassage créer les solutions durables notamment pour mettre en place des outils qui permettent de transformer ces ordures. Nous allons donc y travailler en même temps.

L'honorable député Souty TOURE, évolution vers la modernité dans l'égalité entre les terroirs, j'en ai parlé, je suis entièrement d'accord avec vous et c'est toute la substance de notre politique d'aménagement du territoire. Aider les producteurs dans le ferlo, nous allons également y travailler. Kaolack-Ziguinchor, la route sera refaite, nous avons donc prévu dans le dossier Kaolack- Ziguinchor qui est également Kaolack-tanafe-Kolda, une partie du financement est acquise, après l'hivernage une bonne partie fera l'objet d'entretien et de réhabilitation.

Thiamba SECK, restructuration de l'Habitat social, il y a des lenteurs, vous avez raison. C'est une politique qui avait été menée depuis longtemps mais vous connaissez également ce qu'il en était advenu. Il y avait une structure qui était chargée de cela, où on avait mis 100 millions je me rappelle bien vers les années 97- 98-99- mais nous avons une politique beaucoup plus ambitieuse également de restructuration sociale et nous sommes en train d'y travailler ; si vous regardez d'ailleurs le projet Diakhaye, pour une bonne partie du financement, une partie est allée à l'habitat social mais il y a une autre partie également qui est allée à la restructuration des bassins, à la restructuration des espaces qui ont été libérées.

Pour l'assainissement de Saint-Louis, Saint-Louis fait partie également des villes à assainir. L'extension du réseau est en cours, particulièrement à Diam-Nar qui est le quartier le plus touché. Les infrastructures sportives, je suis d'accord avec vous et c'est tout le programme que nous avons sur le réaménagement des stades régionaux. Donc, nous allons réaménager tous les stades régionaux, c'est ce qui est prévu dans notre programme.

Fatou Youssouf AIDARA, (réponses en Wolof).

Mamour CISSE, privatisation de la SONATEL. Les privatisations, il faut faire attention. J'ai pris bonne note de ce que vous venez de dire. Le

seul problème qu'il faut aussi avoir à l'esprit, c'est que l'Etat ne peut pas toujours demeurer, avoir des actifs de cette nature. Il faut laisser au secteur privé le soin de pouvoir détenir ces actifs, mais je suis entièrement d'accord avec vous qu'il y a certains secteurs stratégiques pour lesquels même si nous devons nous désengager, nous devons bien étudier les causes, les effets, etc. Si nous devons le faire également, cet audit sera fait et certainement porté à votre attention pour vous expliquer pourquoi nous l'avons fait. Ce qui est normal. Cela ne veut pas dire que nous n'allons pas le faire, mais si nous devons le faire, toutes les études seront faites et portées à votre attention pour une décision.

Pour une autosuffisance vous l'avez dit, je suis entièrement d'accord avec vous. Nous allons continuer donc dans cette lancée d'autant plus que nous avons des avantages comparatifs aujourd'hui avec les prix internationaux que nous avons, que notre économie peut être très compétitive dans ce secteur aujourd'hui, et nous allons tout faire pour accompagner les producteurs de riz.

La fiscalité des entreprises, je suis bien placé pour en parler parce que ce sont mes services qui avaient rédigé le premier projet. C'est moi-même, sur la base des instructions que j'ai eu du Chef de l'Etat qui ai changé la première mouture du projet de loi. Dans le projet de loi, ce qu'on avait mis c'est effectivement ce que vous aviez dit. Un partenariat, que les entreprises puissent être évaluées. Pour bénéficier donc de ces 25%, que chaque entreprise puisse nous dire comment ses ressources seront utilisées pour renforcer les fonds propres de l'entreprise, mais très certainement à des fins d'investissements mais non à des fins de service de dividendes. Mais quand nous l'avons fait, j'ai reçu les partenaires dans mon bureau, je me suis expliqué sur cette loi, sur ce que nous voulions faire, ils m'ont tous expliqué les contraintes qu'il y avait dans l'évaluation, j'ai rendu compte au Chef de l'Etat ; en ce moment j'étais Ministre du Budget.

Le Chef de l'Etat a donné son engagement au secteur privé, c'est un signal qu'il veut envoyer et il pense que si nous avons un « gentleman agreement » avec le secteur privé comme quoi ces ressources seront utilisés à fortifier l'entreprise, donc à fortifier les fonds propres de l'entreprise et à faire les investissements nécessaires dans l'entreprise, il n'y aurait aucun problème pour lui, l'essentiel, que l'on ait « un gentleman agreement » avec les patrons. Je les ai appelé pour leur dire que nous allons changer la première mouture de la loi et que nous allons corriger pour dire qu'ils bénéficieront de cela, mais, il faudrait simplement qu'il y ait « un gentlemen agreement comme quoi, ces ressources ne seraient pas » utiliser à servir des divers.

Maintenant, ce qui s'est passé, je ne sais pas. Vous êtes chef d'entreprise, vous êtes mieux placé que moi pour le savoir, vous

m'interpellez mais vous avez déjà la réponse, c'était un gentleman agreement et la loi, c'est la loi. Aujourd'hui la loi leur permet d'être fiscalisés à 25% mais tant qu'on n'a pas changé la loi, ils seront fiscalisés à 25 %.

El hadji Malick DIOP, exigence de clarté, c'est ce que nous allons essayer de faire. Rupture, rôle de l'Etat dans le processus de développement, les collectivités locales doivent jouer leur rôle, nous sommes entièrement d'accord parce si vous regardez le document de stratégie de réduction de la pauvreté, comment cela a été conçu ? Cela a été conçu à l'issue d'un processus participatif où toutes les collectivités locales ont eu à participer à la rédaction de cette stratégie et il y a ce que nous avons eu à appeler, je me rappelle bien, les plans d'opérations régionaux et ce sont ces plans d'opérations régionaux qui ont permis après de faire le plan national. Donc toutes les collectivités locales ont participé et quand il s'agira de mettre en pratique des politiques aussi importantes, le gouvernement et je l'ai expliqué tout à l'heure fera tout pour qu'il y ait un processus participatif à tous les niveaux. Maintenant la Fonction publique locale, c'est une vieille doléance, je pense que les réflexions sont là.

La régionalisation du DSRP, ce que j'ai appelé tout à l'heure les plans opérationnels régionaux sont déjà décentralisés à travers les plans d'opérations régionaux.

Décentralisation des ressources du BCI, nous l'avons commencé, vous le savez et dans ma déclaration de politique générale, si vous lisez cette partie, j'ai bien expliqué que la politique de décentralisation des BCI ne doit pas être une contrainte, ni à la qualité, ni à la célérité dans l'exécution des dépenses publiques parce que si aujourd'hui nous devons également décentraliser pour avoir certains problèmes, il va de soi qu'il faudrait que nous puissions dans le cadre d'un partenariat revoir certaines choses. Bien sûr, la première phase de la décentralisation du BCI a connu des difficultés, nous avons travaillé avec le Président Aly LO sur cette question, nous avons fait plusieurs réunions et nous avons pu lever toutes les contraintes qui pesaient, mais après avoir levé ces contraintes, nous nous sommes rendus compte que nous avons déjà grillé des engagements que nous avons avec nos partenaires au développement et c'est cela qui est malheureux parce que les engagements qui sont contenus dans des programmes que nous avons avec les partenaires, si nous décentralisons le BCI et que nous grillons ces engagements, il y a un problème parce que c'est toute la politique de l'Etat vis-à-vis du partenaire qui risque d'être hypothéqué et nous avons essayé et c'est pourquoi je dis dans la déclaration si vous relisez, qu'il faudrait que la concertation entre le ministère de l'Education et les collectivités locales puissent être renforcées. Je l'ai dit, j'ai essayé de le dire comme cela mais c'est surtout pour que nous puissions avoir ce

dialogue, pour que vous soyez sensibilisés sur le fait que si nous mettons en place des ressources, c'est pour avoir un timing d'exécution.

Si c'est dans l'année que nous devons construire 2000 salles de classes, vous devez tout faire pour que ces 2000 salles de classes soient construites, si vous ne le faites pas nous allons avoir des problèmes sur la poursuite de notre programme.

Honorable député ABDOU LATIF GUEYE, vous avez parfaitement raison, lorsque le Président de la République est revenu l'autre jour, à l'aéroport, il avait bien sensibilisé tous les sénégalais sur l'appropriation qu'il devait faire de l'OCI parce que tout simplement il s'agit du Sénégal qui est honoré, donc tous les sénégalais doivent participer à la réussite de cette Organisation. Il avait instruit le Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères de créer une commission nationale : sommet OCI.

Cette commission nationale qui sera dirigée par le Ministre d'Etat, comprendra toutes les compétences nationales sans exclusive pour les sensibiliser à ce projet.

Au niveau africain également le Ministre d'Etat a la charge également de travailler avec le groupe africain des ambassadeurs accrédités de l'OCI et basé à RYAD, le président est un camerounais et membre permanent de la Commission. Le Président avait dit également qu'il recevrait toutes les organisations qui seraient intéressées pour les sensibiliser à l'OCI, à cette organisation, mais également en dernier ressort, il a instruit le Ministre d'Etat, Ministre des Affaires étrangères, de se concerter et d'informer en permanence les ambassadeurs des pays membres de l'OCI qui sont accrédités. Donc voilà ce que nous avons prévu de faire sur la base des directives du Président de la République.

(Passage en Wolof)

Bocar Sadikh, merci beaucoup de vos encouragements et de votre soutien.

Nous travaillerons toujours avec la représentation nationale pour essayer de corriger les dysfonctionnements, essayer d'apporter un plus en prenant en compte les suggestions que vous allez nous faire.

MAMADOU BAMBA NDIAYE, ouverture du dialogue, concertations, c'est tout ce que nous allons faire. Vous avez raison et je l'ai annoncé également dans la déclaration de politique. Nous ferons de la concertation notre credo. Nous allons tout faire pour nous concerter dans tous les secteurs et dans toutes les politiques que nous allons prendre en charge.

Il y a concertation mais également prise de décisions, on se concertera et à un moment donné il s'agira de prendre des décisions et le

gouvernement prendra une décision de concertation parce que, également, dans toute négociation il y a des limites qu'il faut se ménager.

Sur les infrastructures, je suis complètement d'accord avec vous, la titularisation des corps émergents. Nous avons opté pour la titularisation parce que c'est un dossier que je vis depuis 97 avec les corps émergents. Je sais ce que les corps émergents ont apporté à notre système éducatif, on ne peut plus continuer à fermer les yeux et c'est pour surtout lancer un appel au monde enseignant que le Gouvernement fera tout ce qui est en son possible pour régler les problèmes qui se posent dans l'éducation.

Et je leur ai toujours dit que la seule contrainte qu'il y aura c'est la contrainte de ne pas pouvoir faire parce que nous sommes contraints par le budget, mais également je solliciterai la compréhension des partenaires sur ces questions.

Tout ce qui sera possible dans le budget sera fait mais ce qui est impossible, je dirais franchement à tous les sénégalais que ce n'est pas possible parce que je ne vais pas engager ma personne sur des choses qui ne sont pas possibles ni engager le Gouvernement parce que je serai responsable devant le Chef de l'Etat, devant la Nation. (Vifs applaudissements). Je discuterai avec tout le monde et je travaillerai avec tout le monde et c'est pourquoi nous avons pris la décision historique de titulariser tous les corps émergents. Et Dieu sait que tous les ans, ils réclamaient 200 postes supplémentaires, 300 postes supplémentaires, moi-même j'ai eu à négocier plusieurs fois avec les corps émergents. Je suis d'accord aujourd'hui et je l'ai proposé au Président de la République qui m'a donné son accord et qui m'a demandé de le faire, donc cela se fera dès janvier 2008.

L'autre problème qui a été évoqué par l'éducation, je continue dans la même lancée parce que je suis en train de parler de l'éducation, ce sont les engagements qui ont été pris. Nous sommes des fonctionnaires disciplinés, tant que le Chef de l'Etat n'a pas pris la décision, nous donnerons notre point de vue, c'est ce qui s'est passé. Nous avons donné notre point de vue en disant qu'il y avait des difficultés à l'éducation, le Chef de l'Etat, Président de tous les sénégalais, garant de la paix sociale nous a dit : « je comprends votre préoccupation mais je donnerai une subvention exceptionnelle de 7 milliards au monde enseignant au moins pour dépasser ce cap d'ici au 31 décembre ». Je l'ai expliqué, le Gouvernement respectera les instructions du Chef de l'Etat, cet engagement sera respecté d'ici au 31 Décembre. (Applaudissements).

C'est un engagement au 31 Décembre. On est au mois de septembre, les gens me disent que nous n'allons pas ouvrir les salles de classes si

on n'a pas l'engagement du Premier Ministre ». J'avais voulu ne faire aucun engagement. Je vous le dis honnêtement. Nous tous, nous sommes des Sénégalais. Le Sénégal nous appartient. L'engagement est au 31 décembre.

Comment voulez-vous qu'un Gouvernement qui a toujours respecté sa parole, aujourd'hui dans ce secteur, que quelque chose qui a un deadline fixé en décembre, que l'on puisse me dire avant l'ouverture des classes : « je dépose un préavis de grève si vous ne vous engagez pas ». Il y a un problème et nous tous nous sommes des Sénégalais, il faut que nous nous disions la vérité. Moi, je serai un Gouvernement qui vous dira la vérité. **(Applaudissements)**.

Si je peux le faire, je le dirai. Si je ne peux pas le faire, j'ai dit au Ministre de l'Education : « ne vous engagez que sur ce qui est possible, nous serons quittes avec tous les Sénégalais et avec notre conscience et tous les Ministres feront la même chose ». Le Gouvernement, par la volonté du Chef de l'Etat a pris l'engagement d'octroyer 7 milliards, nous le ferons. Sept milliards. Vous savez ce que me réclame les paysans pour l'achat des engrains, honorable Député ? Moins que ça, mais le Gouvernement a pris un engagement et il respectera cet engagement. Donc je pense qu'aujourd'hui, il n'y a pas lieu d'hypothéquer l'avenir de nos enfants.

MOUHAMED DIEDHIOU, et l'honorable député Modou DIAGNE Fada, sur l'emploi des jeunes, je vais en parler et d'autres députés l'ont posé. On n'a pas parlé du fonds national de l'emploi des jeunes. Nous allons faire l'évaluation de tout cela. Nous prendrons des mesures très fortes en direction des jeunes. Je l'ai expliqué. Le Président, quand je faisais mon discours de politique générale m'a dit : « vous avez lu mon engagement avec le peuple Sénégalais et les questions centrales concernent les jeunes et les femmes ». Je ne pouvais pas ne pas parler des jeunes. Effectivement, nous avons fait l'évaluation de tout ce que nous avons mis au niveau de la jeunesse, sur les différents fonds : le FNPJ, 10 milliards qui ont permis de financer 12.595 emplois, la construction de 36 maisons à outils, la convention Etat-employeur a permis l'insertion de 5.684 jeunes. Le renforcement des ressources du fonds national d'action pour l'emploi qui a mobilisé 1,4 milliards depuis 2000, le financement de 2314 projets et la création de 13.143 emplois. Et nous allons continuer à baser toute notre politique sur cette jeunesse. MOUHAMED DIEDHIOU, je pense avoir répondu à votre question sur le fonds national mais je suis d'accord avec vous sur l'accessibilité aux soins élémentaires. Je suis entièrement d'accord avec vous. J'ai moi-même vécu l'expérience. J'ai reçu des sinistrés du Plan Diakhaye, un d'entre eux qui avait une fracture du col du fémur, un jeune homme de 22 ans m'a expliqué tout ce qu'il avait fait pour se faire soigner et il lui fallait 200 mille Francs CFA mais cela, ce sont les dysfonctionnements

du système parce que l'Etat met place des ressources. Si nous en allouons 51% des ressources budgétaires entre l'Education et la Santé, 11% pour la santé, cela veut dire que nous avons beaucoup fait mais nous avons à l'intérieur du système ce que nous appelons en finances publiques le problème d'efficacité des dépenses et d'allocation des ressources.

J'ai dit dans tous les secteurs que nous allons visiter que nous allons revoir le problème de l'allocation des ressources et de l'efficacité des dépenses publiques. Alors je lui avais demandé de m'écrire sur un bout de papier toutes les péripéties et tous les problèmes qu'il a rencontré pour se faire soigner. Il me l'a envoyé il y a de cela trois jours.

Je l'ai donné à mon Directeur de Cabinet comme intrant dans notre réflexion et je vais le transmettre au Ministre de la santé pour qu'il puisse le voir et voir en même temps quels sont les dysfonctionnements qu'il y a dans le secteur. Quand vous mettez en place des politiques, il y a forcément des dysfonctionnements que vous pouvez noter, il faut accepter les bonnes critiques, les prendre en charge et les corriger. Nous serons sensibles à toutes les critiques objectives, nous n'avons aucun problème à ce niveau mais je suis vraiment d'accord avec vous sur ce problème.

Pour l'emploi des jeunes, j'en ai parlé. Solutions à long terme pour les denrées, j'en ai parlé, c'est uniquement le fait de produire ce que nous mangeons. Dans tous les pays de l'UEMOA le Sénégal est le seul pays qui mange ce qu'il ne produit pas. Nous allons donc poursuivre les politiques sectorielles pour essayer de trouver des solutions.

Honorable député Astou Kane SALL, je vous remercie. J'ai pris en compte tout ce que vous avez dit. Sur les salaires des fonctionnaires, ... (Wolof).

Honorable député Abdoulaye BABOU, je vous remercie pour tout ce que vous avez dit.

Honorable député Cheikh Mamadou Abiboulaye DIEYE, vous avez dit une seule chose que je n'ai pas comprise. Vous avez dit que vous m'avez écouté et que vous m'avez bien écouté avant d'intervenir mais je pense que vous avez écrit votre intervention avant de m'écouter car si vous m'aviez écouté vous ne seriez pas intervenu comme cela et je suis formel. Vous avez dit des choses qui sont contenues dans ma déclaration de politique, si vous m'aviez écouté vous n'auriez pas écrit cela, je suis désolé. Le bilan du DSRP : vous le savez, le DSRP est un processus participatif, cela signifie que tous les secteurs qui sont impliqués participent à la réalisation du document ; nous avons fait un DSRP, demandez à la société civile si elle n'a pas participé à la

rédaction du DSRP ? Le DSRP 2 a été fait sur la base de l'évaluation du DSRP 1, donc nous avons bien fait l'évaluation, on ne peut pas faire un DSRP 2 sans faire l'évaluation de ce qui existe.

Sur les projets que nous avons choisis, je suis désolé mais c'est un problème de vision de politique économique. Si vous avez vu un économiste qui peut envisager le développement d'un pays et qui peut l'amener vers l'émergence sans asseoir les bases de cette croissance, en mettant en place les investissements structurants, vous pouvez venir me le dire, je suis prêt à le recevoir. Alors nous sommes en train de mettre en place les investissements structurants, l'autoroute Dakar-Thiès, vous vous rappelez ? Moi, je me rappelle bien en tant que Directeur du Budget en son temps.

L'honorable Député Mamadou DIOP qui a dit dans cette enceinte que cette autoroute était prévue depuis des années, alors si nous l'avons fait est-ce que le coût serait ce que nous avons aujourd'hui ? Peut-être que, à son temps, il y avait des contraintes qui avaient présidé à faire un arbitrage pour écarter cette autoroute, soit, c'est normal parce qu'un gouvernement également fait des arbitrages au fur et à mesure pour avancer, nous l'avons fait, je suis entièrement d'accord mais aujourd'hui si nous mettons en place ces investissements structurants, c'est pour décongestionner. J'ai reçu un opérateur économique qui est à 25 Km d'ici et qui m'a dit « avant que nous n'ayons ces contraintes, j'avais un seul véhicule, je produisais et mon véhicule pouvait faire quatre allers-retours entre Dakar et mon industrie pour joindre le port pour mes exportations et pour joindre également mon marché, mais j'étais obligé avec les contraintes de racheter deux autres véhicules parce que si les véhicules font un voyage dans la journée, ils ne pourront repartir qu'à minuit. Alors, ce sont des ressources inutiles, et le chef d'entreprise le sait. C'est l'inefficacité dans les dépenses au niveau de l'entreprise.

Cela signifie que la compétitivité de l'entreprise est bloquée du fait de dépenses qui peut-être même n'ont rien à voir avec, si vous voulez l'exploitation elle-même. Donc si aujourd'hui nous sommes en train de faire des investissements structurants, mais il faut comprendre que les investissements structurants prennent de l'argent, ils sont à forte intensité capitalistique. Donc nous sommes obligés de mettre des ressources. On peut avoir un point de vue contraire. On peut dire que ce n'est pas notre priorité, si nous étions là nous n'allions pas le faire. Si c'était moi je n'allais pas le faire, mais je me demande si vous étiez un gouvernement devant prendre une décision aussi importante devant l'histoire, si vous ne prenez pas cette décision aujourd'hui, dans tous les cas de figure, les générations futures vont la prendre. Et si les générations futures prennent la décision, à quel coût ? Et toute la problématique est là aujourd'hui. Le Chef de l'Etat s'est engagé à le faire. Rappelez-vous, quand il a commencé à parler des infrastructures

au niveau du G8, il n'a jamais été entendu. Ce n'est qu'à l'occasion de plusieurs réunions du G8 que tous les grands partenaires ont accepté que les infrastructures pour l'Afrique étaient la seule chance de salut pour accélérer le développement de l'Afrique. Aujourd'hui, si ces investissements étaient des investissements simplement, qui n'avaient aucun attrait, aucun lien avec le développement à moyen et long terme de notre pays, vous pensez que les bailleurs de fonds allaient mettre leur argent là-dedans ?

Dans ces projets, nous sommes accompagnés par la Banque Mondiale, la Banque Africaine et la Banque Islamique. Alors, cela veut dire que les partenaires ne mettent pas leur argent s'ils savent qu'aujourd'hui ces projets n'ont aucun intérêt. Moi, je suis un économiste de formation.

Je débats sur la substance des projets, j'ai une vue simplement économique des choses. Si nous ne le faisons pas aujourd'hui, les générations futures le feront dans tous les cas, mais à quel coût ? Je préfère le faire aujourd'hui quel que soit le prix.

Donc, j'ai répondu pour l'autoroute.

Pour l'aéroport Blaise DIAGNE, vous critiquez, lisez au moins la déclaration de politique. Je vous ai dit qu'une banque de 1^{er} rang, que l'on ne peut pas suspecter du tout a dit ici « je vous accompagne dans le projet, je le finance, mais avant de le financer je vais faire un audit de toute la procédure qui avait été entamée jusqu'ici parce que je ne vais pas engager les ressources de la banque sans faire ce diagnostic ». Ils ont commis un cabinet de renommée internationale, et je peux vous donner si vous le voulez l'extrait du rapport du cabinet. Le cabinet a conclu que toute la procédure a été faite suivant les standards internationaux. Alors, si nous sommes des sénégalais, un projet aussi important, vous pensez ? Nous devons être fiers d'avoir aujourd'hui dans notre pays les compétences pour faire tous les projets. Au niveau du Ministère des Finances, il y a beaucoup de projets qu'on a faits, les gens pensent que ce sont des cabinets extérieurs qui l'ont faits, mais ce sont des agents du Ministère des Finances qui ont conduit le projet de bout en bout.

(Perte d'informations).

Je viens de recevoir un papier qui me dit que les gros œuvres sont terminés à 50%. Maintenant ce qui s'est passé, c'est qu'il y a une entreprise avec laquelle on avait co-contracté, malheureusement cette entreprise a failli et le Ministre a résilié ce contrat. Nous allons faire un autre contrat pour essayer maintenant de continuer le travail.

Mais effectivement vous avez raison, c'était arrêté parce que simplement il y avait une entreprise défaillante. Ce que vous avez dit du Ministre de l'Education pour lui demander de faire redoubler des gens, vraiment, je

vais lui demander de vous recevoir et vous lui expliquerez ce que vous avez dit.

Oumar khassimou DIA, je vous remercie de vos appréciations et la différence entre les chiffres et la réalité sur le terrain, c'est possible, je l'ai expliqué tout à l'heure sur les semences, il est vérifiable. On peut bien vérifier que l'Etat a mis l'argent, j'ai expliqué, un système n'est jamais parfait, on peut trouver des dysfonctionnements ; ces dysfonctionnements nous les avons noté dans la distribution des semences, dans la distribution des engrais, donc nous allons corriger parce que notre seul objectif, c'est que les ayants-droits puissent recevoir, donc nous sommes d'accord avec vous.

Il peut y avoir un décalage sur le terrain et ce que nous avons écrit, c'est la volonté du gouvernement, maintenant le gouvernement doit se donner également les moyens de pouvoir vérifier sur place et de corriger, nous allons le faire.

Honorable député Amadou KA, le problème des vivres de soudure, j'ai pris acte. Le Ministre de l'Elevage m'en avait parlé, donc nous allons voir tous ces problèmes.

Sur le lait également, nous avons un programme de développement de la filière lait qui a été annoncé d'ailleurs dans mon discours de politique générale, son objectif est d'assurer l'autosuffisance en lait au bout de cinq ans, nous allons donc continuer cette politique, c'est contenu dans ma déclaration.

Pour AHMED FALL, le port du futur, nous allons le réaliser Inch Allah. Le débat qu'il y avait autour est derrière nous, nous allons le réaliser ce port du futur. Le fonds de promotion, comme vous l'avez dit je suis d'accord avec vous que dans toutes les politiques que nous allons mettre en place, il nous faut éviter les erreurs du passé.

L'énergie, les solutions alternatives, je l'ai expliqué tout à l'heure, le biocarburant est une solution alternative que nous sommes en train de mettre en place, les anciennes centrales que nous avons et qui fonctionnaient à l'hydrocarbure, certaines seront changées pour utiliser le charbon, donc nous avons toute une politique que j'ai énoncée.

Les délestages, à quand les arrêts ? Je pense qu'il y a deux choses qu'il faut comprendre dans ce problème : il y a les problèmes qui sont nés des dysfonctionnements des centrales qui ont un âge très avancé, et aujourd'hui ce sont ces problèmes que nous rencontrons le plus mais nous avons également pu quand même corriger, satisfait la demande mais nous avons ce problème qui est toujours posé. Si vous savez (**Perte d'informations**) 50 mégawatts qui sort du circuit, vous avez

immédiatement un problème. Vous avez la centrale du Cap des Biches qui date de plusieurs années, et le problème, ce sont les délestages. Mais comme je l'ai expliqué sur le secteur de l'énergie, je ferai une concertation générale autour de la question et le Ministre de l'énergie a déjà préparé un bon document et également il a déjà fait une première réunion d'ailleurs avec les partenaires et nous allons donc continuer cela.

La route des hydrocarbures, vous l'avez expliqué, hydrobase. Cette route que nous avons voulu entretenir, vous vous rappelez ? Les populations nous ont dit qu'ils ne voulaient pas l'entretien mais la réhabilitation, ce qui était juste. L'ater a trouvé les ressources pour démarrer les travaux mais l'autre problème auquel nous sommes confrontés, c'est que si nous devons le faire il y a forcément des expropriations qu'il faut faire. Or aujourd'hui, ces expropriations posent problème, si vous pouvez nous y aider, nous commencerons rapidement.

Donc je vais demander au Ministre chargé des infrastructures Habib SY ; je pense que vous avez entendu Monsieur le Ministre d'Etat. Il peut régler le problème.

Aïssatou Mbodj, l'apport des femmes : je l'ai expliqué tout à l'heure. Elles ont été à l'avant-garde de tous les combats. Si nous voulons être justes avec les femmes, nous devons leur donner leur place et le Chef de l'Etat l'a compris.

Nous sommes entièrement d'accord avec vous, je l'ai toujours dit, Madame Aïssatou MBodj était là, j'étais toujours à côté d'elle et je lui ai toujours dit mais on ne peut pas dire certaines choses. Le Chef de l'Etat nous a instruit de donner aux femmes tout ce qu'il fallait parce que les femmes ont été à l'avant-garde comme je l'ai expliqué tout à l'heure, de tous ces combats. C'est pourquoi je me suis empressé dans ma déclaration de politique de dire que dès 2008, le problème de la fiscalité sera réglée, parce que je ne voulais pas entrer dans cette salle et ressortir avec des huée de femmes.

Stratégie de protection sociale, je suis entièrement d'accord avec vous parce que je sais que vous avez beaucoup travaillé sur ces questions. Donc nous allons en rapport avec vous essayer de continuer ce travail.

Moussa Sy, sur le sport. Je suis d'accord avec vous sur tout ce que vous avez dit et ce qui est important, c'est ce que vous avez dit dans le deuxième point de votre intervention : « le gouvernement doit définir une bonne politique sportive mais également donner lettre de mission pour que des structures l'exécutent. Mais vous m'avez dit que le gouvernement ne doit pas s'immiscer dans l'exécution, si je ne dois pas

participer à la formation des structures dirigeantes, je suis d'accord, mais si je donne à quelqu'un mandat pour qu'il exécute la politique que j'ai définie, s'il ne fait pas ce que moi j'ai arrêté comme mesure, je suis obligé de réagir.

Je suis entièrement d'accord avec vous sur les structures, comment elles vont fonctionner etc. Je suis d'accord avec vous parce que le gouvernement ne doit pas aller jusqu'à ce niveau. Il faut comprendre également que notre pays n'est pas comme l'Europe où les structures se financent elles-mêmes, ici l'essentiel des ressources est public.

Donc qui dit ressources publiques dit contrôle et le meilleur moyen de contrôle, c'est qu'au moins vous me permettiez d'avoir quelqu'un dans la structure, vous l'appellez comme vous voulez pour essayer de voir, je ne suis pas fermé à ces choses-là.

Moi je suis d'avis que nous devons définir les politiques. Si nous définissons les politiques, nous chargeons des structures pour les exécuter mais aussi si les structures les exécutent de manière non conforme à ce que j'avais arrêté, là on arrête immédiatement. Donc si nous sommes d'accord sur cela, moi je n'ai pas de problème et je sais que le Chef de l'Etat, si je lui fais la proposition, il sera d'accord. Il n'y a pas de problème. La seule chose, on ne peut pas confier une chose à quelqu'un, ce quelqu'un fait ce qu'il veut et ensuite on me demande de ne pas réagir. Je réagis immédiatement parce que ce sont des ressources publiques (**vifs applaudissements**). Mais nous sommes d'accord pour ne pas nous immiscer.

Promotion de la petite catégorie. Vous avez parfaitement raison, j'en veux pour preuve seulement le basket. Avant il y avait une formation extraordinaire de la petite catégorie, moi je suis entièrement d'accord sur cette question.

L'arène nationale, vous me demandez de vous donner un délai ... (**Wolof**)... je vous ai dit que le projet est finalisé, vous pouvez le vérifier, il est dans notre programme, je n'ai pas encore passé les marchés et autres et vous me demandez de vous donner un délai, je ne peux pas parce que si je vous le donne, demain vous allez me dire... (**Wolof**)... La seule chose que je peux dire vous c'est que cela va démarrer en 2008.

En 2008 si vous ne le voyez pas, vous pouvez me demander pourquoi cela n'a pas démarré. Je crois que si on démarre un projet c'est pour le finir, on ne démarre pas un projet pour l'arrêter.

L'éducation sur les bourses, vous l'avez toujours dit. Vous me donnerez votre réflexion sur cette question parce que je sais que vous avez une idée là-dessus. Vous me l'avez toujours dit depuis des années que vous

n'étiez pas d'accord sur cette politique mais la politique du Chef de l'Etat c'est de dire : « je fais un pari sur l'homme ». Ce que je fais dans l'éducation, ce ne sont pas des dépenses sociales mais ce sont des dépenses d'investissement. Il investit sur l'homme donc on ne peut pas dire que c'est une chose que l'on ne peut pas comprendre mais je prendrai volontiers votre réflexion sur ces bourses-là et je vais l'étudier.

Honorable député LANDING SAVANE, je vous remercie de vos encouragements. Sur les volontaires, apaisement je suis d'accord. Sur les ICS, nous sommes en train de négocier pour la recapitalisation. Sur le textile, nous allons tout faire. J'ai déjà reçu quelqu'un qui travaille sur les textiles et qui a des entreprises, il m'a déjà donné un document. Nous allons y travailler, je vais y travailler. Vous savez que le textile fait partie d'une des grappes de notre stratégie de croissance accélérée, donc c'est une grappe qui va être soutenue.

L'énergie nous handicape : c'est vrai, je me suis expliqué là-dessus. Les privatisations : je l'ai expliqué tout à l'heure, s'il faut privatiser, nous privatiserons mais avant, nous ferons toutes les études nécessaires.

La Casamance : j'ai expliqué les routes que nous sommes en train de faire. Les petits exploitants agricoles : vous avez posé cette question. Il y a un autre honorable député qui, il y a de cela quelques jours m'avait posé ce même problème, c'était l'honorable député SENE. Il m'avait dit que les petits exploitants, il ne faut pas les oublier parce que c'est la substance même de notre agriculture. Même si nous voulons faire une agriculture mécanisée, nous devons veiller à ce que ces agriculteurs puissent avoir également des revenus stables. Nous sommes d'accord sur cette question. L'artisanat : c'est votre combat de tous les jours. Nous sommes d'accord et nous allons continuer à y mettre des ressources.

Professeur Balla Moussa DAFFE : l'union des cœurs et des esprits, je suis d'accord avec vous. Je suis le Premier Ministre de tous les Sénégalais. Je travaillerai avec tous les Sénégalais. Ce sont des instructions du Chef de l'Etat et je travaillerai comme tel.

Madame Ndèye Fatou TOURE : je pense que je vous ai répondu sur les emprunts obligataires. Vous avez fait une erreur. Ces emprunts sont un instrument de gestion de la trésorerie tout simplement. Il faut le comprendre comme cela. C'est le financement du fonds de roulement de l'entreprise qui est l'Etat. Vous avez une structure privée, vous avez un financement de fonds de roulement.

L'Etat en tant qu'entreprise finance son fonds de roulement par ce type et le problème que vous avez, c'est que si ce mécanisme qui est un mécanisme de gestion financière, nous ne nous l'avons pas utilisé, nous faisons de la gestion de politique économique ; cela veut dire qu'un pan

de notre économie n'est pas actif. Nous avons créé un marché financier, il faut l'animer et pour l'animer, il faut aller vers le marché, acheter, vendre, acheter, vendre. Nous achetons, les banques vendent de l'argent, nous achetons cet argent. C'est aussi simple que cela. C'est un marché où nous nous rencontrons pour acheter et vendre. Si nous créons un marché c'est pour aller vers ce marché, c'est aussi simple que cela et c'est un instrument de gestion de trésorerie. Les gens qui disent que l'Etat fait ceci ou cela, l'Etat a emprunté aujourd'hui ou empruntera demain encore 5 milliards... Quand on ne comprend pas, on demande. Moi si on me demande, à chaque fois je vais expliquer et je suis sûr que si on avait demandé au Ministre d'Etat, au Ministre du budget, ils auraient expliqué. C'est un instrument de gestion de trésorerie.

La preuve c'est que cela ne déséquilibre pas votre déficit budgétaire. Vous avez un déficit budgétaire que vous avez programmé. Dire : « j'aurai un déficit budgétaire de 5,8% ou j'aurai un déficit budgétaire de 5%, vous le financez par le marché temporairement, cela n'a aucun impact sur votre déficit budgétaire, cela signifie que ça ne pose aucun problème. Si c'était un instrument qui déséquilibre le budget, qui déséquilibre si vous voulez le tableau des opérations en dérégulant complètement le système, oui, je serai d'accord avec vous ; mais c'est un instrument de gestion de trésorerie, tous les gouvernements du monde l'utilise. Et vous pouvez vérifier partout en France, aux Etats-Unis, partout, dans toutes les économies c'est un instrument qui est utilisé. Alors nous avons-nous même créé cet instrument, nous avons créé un marché monétaire, il faut aller sur le marché.

L'orthodoxie budgétaire, je vous l'ai expliquée, il n'y a aucun problème. Vous savez, moi je me concentre sur mon objectif, franchement. L'orthodoxie budgétaire, ce sera notre credo pas autre chose. Nous voulons pactiser avec le peuple Sénégalais. Nous pactiserons avec le peuple en lui disant la vérité et rien que la vérité. Mais nous devons être également appuyés quelles que soient nos divergences, par les représentants du peuple sénégalais. Je discuterai toujours avec vous, je n'occulterai aucune question, toutes les questions qui seront posées à mon gouvernement, nous viendrons dans l'hémicycle pour nous expliquer. Aucune question ne sera tabou. Nous viendrons nous expliquer et dès l'instant que l'on s'explique, je pense que les représentants du peuple doivent porter cela parce que c'est vous également le peuple, c'est vous qui pouvez nous pousser à aller de l'avant. Vous devez nous contrôler mais également nous aider, nous appuyer pour le plus grand bénéfice du peuple Sénégalais.

Professeur Iba Der THIAM, je vous remercie de vos bonnes paroles et du soutien que vous n'avez toujours cessé de nous apporter. Soyez assuré que nous continuerons à travailler avec toute la représentation nationale, avec tout le peuple sénégalais sans exclusive. C'est notre

mandat et nous continuerons. Je partage bon nombre de vos points de vue sur ces questions. Les termes de l'échange, les investissements directs, je partage beaucoup de choses. Nous allons continuer à discuter et je pourrai recueillir vos suggestions sur ces différentes questions.

L'honorable député Aly LO, l'agriculture j'ai dit tout ce que nous avons fait. Les semences et les engrais, nous avons été instruits par le Chef de l'Etat dès le mois de Décembre d'acheter et les semences et les engrais, donc cette année nous allons tout faire pour qu'au mois de Décembre nous puissions acheter tout cela.

Modou Diagne FADA, je vous remercie de votre soutien mais j'accepte aussi que vous puissiez l'assortir de critiques objectives.

Je suis d'accord, j'accepterai toutes les critiques, je n'ai pas de problèmes par rapport à cela. Protection durable du pouvoir d'achat, je l'ai expliqué, c'est nous engager résolument vers le règlement de notre capacité de production agricole et ça je suis d'accord.

L'autre jour, je discutais avec le Ministre de l'Agriculture qui m'a dit qu'il y a plus de 20 Ingénieurs agronomes qui sont là parce que, avant, ils étaient dans des positions, ils n'y sont plus bien avant 2000 et ils ne sont pas utilisés. Je lui ai demandé de me contacter tous ces ingénieurs agronomes, je vais les appeler, je vais discuter avec eux afin de voir comment ils pourront porter nos politiques en matière agricole. Ce sont des sénégalais qui sont là, s'ils peuvent venir travailler avec nous, nous les appuierons sur les différentes politiques, nous n'aurons aucun problème, c'est notre mandat donné par le Chef de l'Etat, nous allons le faire, il n'y aura pas d'exclusion. Je lui ai demandé de faire le répertoire et je vais les recevoir.

Dans tous les secteurs si nous avons des compétences, je suis prêt à les recevoir. Je faisais l'autre jour une réunion, il y a des polytechniciens qui ont travaillé dans l'Habitat qui m'ont dit qu'ils avaient des réflexions sur l'habitat social indépendamment de la réflexion que nous avons faite, j'ai dit que je suis prêt à recevoir ces réflexions, ce sont des sénégalais, s'ils réfléchissent pour leur pays, dans le bon sens, je ne vois pas pourquoi on ne les prendrait pas surtout que c'est la volonté également du Chef de l'Etat, je n'ai aucun problème.

Les disparités en matière d'infrastructures, je suis d'accord avec lui et j'ai dit tout à l'heure que nous allons le plus souvent essayer de corriger.

La traversée de la Gambie, édifiée sur les ICS et la SAR, je l'ai déjà dit. Sur la SONATEL, le désengagement j'ai dit que nous n'écarterons pas l'idée d'un désengagement parce que quand on est dans une économie dynamique, tous les instruments de politique économique ne doivent pas être misent de côté. Mais je suis d'accord avec vous qu'il faut dans des

secteurs stratégiques, si nous devons nous désengager également, très bien l'étudier.

Le chômage des jeunes, j'en ai parlé. L'honorable député, le Président Doudou WADE, je vous remercie de toutes vos contributions.

Monsieur le Président, je voudrais remercier toute la représentation nationale des questions qu'ils ont eu à poser, mon Gouvernement est prêt à travailler avec toute la représentation nationale, ma porte est ouverte à tous les représentants du peuple sénégalais sans exclusive. Je suis prêt avec mon Gouvernement à recueillir toutes les critiques, à les analyser et à les intégrer.

Monsieur le Président, voilà les quelques réponses que je voulais apporter en étant prêt à répondre si les choses n'étaient pas claires. Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, Monsieur le Premier Ministre pour les réponses qui ont été apportées. Des réponses larges. Mais je constate que l'Assemblée Nationale ne veut pas vous lâcher tout de suite. J'allais demander s'il y a des collègues qui voulaient intervenir, mais les groupes m'ont fait parvenir une liste de 19 intervenants pour le second tour de parole. Soyez rassuré, j'ai déjà demandé à Monsieur le Questeur de prendre les dispositions pour la rupture du jeûne, au cas où nous serions encore là.

Je rappelle que pour le 2^{ème} tour, le groupe parlementaire libéral et démocratique dispose de 40mn ; le groupe parlementaire démocratie et progrès de 13mn, et les non-inscrits de 8mn.

Alors, voici la liste des orateurs telle qu'elle m'a été soumise :

➤ 2^{ème} tour de parole :

- Moussa SY 5mn ;
- Iba Der Thiam 6mn ;
- Mouhamed Diédhiou 1mn ;
- Ababacar BA 2mn ;
- Fatou Youssouf Aïdara 3mn ;
- Mamour CISSE 2mn ;
- Ndèye Fatou TOURE 2mn ;
- Mamadou Bamba NDIAYE 4mn ;
- Mously DIAKHATE 2mn ;
- Aliou DIA 3mn ;
- Mame Bousso SAMB 4mn ;
- Cheikh Mamadou Abiboula;e DIEYE 3mn ;

- Aïssatou MBODJ 4mn ;
- Souty TOURE 1mn ;
- Abdoulaye BABOU 5mn ;
- Mbaye NIANG 3mn ;
- Modou DIAGNE Fada 3mn ;
- Doudou WADE 7mn.

Je rappelle aux collègues que la séance n'est pas encore suspendue. Nous vous demandons de prêter attention au développement des débats.

La parole est à notre collègue Moussa SY.

MONSIEUR MOUSSA SY

Merci, Monsieur le Président.
Monsieur le Président,
Monsieur le Premier Ministre,

Je suis d'accord avec vous par rapport à certaines réponses, mais je pense qu'on ne s'est pas compris par rapport à la co-gestion. Moi j'ai simplement voulu dire que par rapport à la co-gestion, ou si vous voulez la co-responsabilité, quand l'Etat définit à travers la lettre de mission, il lui revient de sanctionner, éventuellement de mettre en œuvre les différents instruments de contrôle que sont l'IGE, l'inspection financière à travers le département des finances ou bien la cour des comptes et ensuite apporter des sanctions, cela est possible, mais l'Etat ne peut pas venir se substituer pour organiser des compétitions, pour organiser des matchs, c'est cela que nous voulons qu'il soit corrigé et ce sont des aberrations que nous avons vécues.

Vraiment je ne veux pas revenir sur le passé, nous voulons avec le nouveau Ministre sur qui nous portons beaucoup de préjugés favorables, qu'au niveau de l'Etat, qu'il y ait une cohérence par rapport à la définition de la politique sportive ; c'est sur cela que je mets l'accent mais sinon, on n'a pas de problème par rapport à cela. Vous n'avez pas répondu sur le financement du sport qui est aujourd'hui une préoccupation majeure du monde sportif.

Pour les bourses, je suis tout à fait d'accord avec la volonté politique affichée depuis 2000 du Chef de l'Etat d'octroyer des bourses aux jeunes sénégalais pour une bonne formation diplômante, à l'étranger, au plan national. Mais, je ne peux pas comprendre Monsieur le Premier Ministre que nous puissions nous réunir à la commission des bourses nationales, que nous puissions annuler des bourses pour des étudiants qui ne répondent plus aux critères, ni aux profils et qu'au même moment au niveau du cabinet du Ministère de l'Education que des abus soient

notés par rapport à ces annulations de bourse, que des gens qui ne répondent ni aux critères, ni aux profils puissent bénéficier de ces annulations de bourses ; c'est cela que je dis qu'il faut corriger. Et je vous donne une information Monsieur le Premier Ministre, cette année à la commission nationale des bourses, je me suis abstenu de voter le renouvellement des bourses, mais le représentant du Ministère des finances a voté contre parce que tous les deux nous avons constaté des abus majeurs par rapport à l'octroi de ces bourses.

Nous avons annulé plus de 500 bourses et sur ces annulations, nous n'octroyons qu'une centaine de bourses : bourses d'excellence, pour le FAWE, pour la fondation Education-Santé mais pour toutes les autres bourses, nous savons comment elles ont été utilisées et nous constatons à la prochaine année, à la prochaine session de la même commission que des gens qui ne répondent ni aux profils, ni aux critères et même des fonctionnaires bénéficient de ces aides-là que nous avons retirées à des étudiants qui ne remplissaient pas les fonctions, c'est cela que je dit qu'il faut corriger parce que ce n'est pas bon sinon je vous félicite et je félicite tout l'attelage gouvernemental et vous souhaite bonne chance .

Merci.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci, cher collègue Moussa SY.

La parole est au collègue Iba Der THIAM pour 6 minutes.

MONSIEUR IBA DER THIAM

Monsieur le Premier Ministre, la cause est entendue.

Vous avez révélé que vous n'étiez pas seulement l'architecte d'un plan audacieux et pertinent mais aussi un brillant orateur et un débatteur hors pair.

Je voudrais vous dire ce que je n'ai pas pu dire quand j'ai pris la parole : je vous encourage à poursuivre le partenariat, à l'orienter dans le sens Sud-Sud en vous ouvrant à l'Amérique latine, au Brésil, au Venezuela, à Cuba ; en vous ouvrant vers la chine, l'Inde, le Japon, en vous ouvrant vers les pays du Golf et en règle générale vers tout pays qui respecte notre indépendance et qui refuse de nous enfermer ad vitam aeternam dans une dépendance totale tout en préservant les relations qui existent entre nos anciens partenaires . Cela dit, je voudrais également vous féliciter d'avoir décidé de transformer le FPE en banque. Un journaliste me pose souvent la question de savoir « à quoi servent les commissions d'enquête parlementaire » ? Je voudrais dire aujourd'hui, devant cette tribune que dans la commission d'enquête parlementaire que nous avons organisée, que nous avons tenue ici,

nous avons préconisé que le FPE soit transformé en banque, voilà donc que le gouvernement nous rejoint dans notre proposition.

Deuxièmement, je vous félicite pour la situation des volontaires et des contractuels, pour la protection sociale des groupes vulnérables, je vous félicite pour les mesures que vous prenez en faveur des femmes, et le renforcement du capital humain pour prendre en charge les catégories défavorisées.

Je voudrais maintenant dire à quel point je partage l'idée du pacte de stabilité économique et social ; cela me paraît être un outil fondamental, on doit le construire sur la base d'une stratégie de prévention des conflits et non plus d'extension des conflits, je pense que si nous arrivons à faire en sorte que désormais, sur les questions telles que les indemnités de déplacement, les indemnités de correction d'examen, la motivation du personnel médical, des questions telles que la parution à temps des actes d'avancement, si on ajoute une politique d'écoute et de veille qui permet d'anticiper les crises au lieu de les gérer, de chercher à les résoudre, là nous pourrions mettre sur pied un partenariat de confiance fondé sur le respect scrupuleux des engagements souscrits sur la base d'un langage de vérité. Vous avez dit que vous en ferez votre credo, n'est-ce pas et surtout un sens élevé de la justice, de l'équité et du dialogue.

Je pense aussi qu'il faudra nécessairement que cela débouche maintenant sur un contrat de co-responsabilité et de solidarité partagée. Si nous élaborons un document de cette nature et si nous travaillons sur la base de ce paradigme-là, désormais il n'y aura plus ces grèves sauvages que l'on voit à tord et à travers, il n'y aura plus aussi ces revendications sauvages que l'on voit à tord et à travers.

J'ai entendu tout à l'heure un de mes collègues demander que les instituteurs adjoints soient intégrés dans le corps des instituteurs ; c'est inacceptable, ce n'est pas possible dans le corps de l'enseignement, cela ne se fait pas, il ne faut pas tomber dans la démagogie. Nous sommes dans un corps qui en matière d'enseignement est hiérarchisé et même l'indemnité de documentation que l'on demande n'est pas fondée. Je le dis ici tout haut.

La recherche : elle est la propriété de l'enseignement supérieur, elle n'est pas la propriété de l'enseignement secondaire ni de l'enseignement élémentaire, cela a été une erreur d'avoir accepté de donner une indemnité de documentation à des enseignants de l'élémentaire et du secondaire, cela n'est pas conforme à l'éthique de la fonction enseignante telle qu'elle a été pratiquée dans tous les pays du monde. Il n'y a qu'au Sénégal que l'on voit cela, nulle part ailleurs il n'y a pas de précédent dans ce domaine dans le monde. Je voudrais donc vous

apporter mon concours et vous dire qu'en prévenant les conflits, en veillant à ce que, avant que les problèmes se posent on puisse les résoudre, nous serons en mesure de créer un climat apaisé, condition qui permettra au Sénégal d'avoir une stabilité assurée, une croissance forte et soutenue et la possibilité de naviguer toutes voiles dehors vers les rives des pays émergents.

Je vous remercie et vous souhaite bonne chance.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, cher collègue.
La parole est au collègue MOUHAMED DIEDHIOU.

MONSIEUR MOUHAMED DIEDHIOU

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Premier Ministre, par rapport à la question que j'ai soulevée dans le domaine de la santé, je vois que vous avez dit tout à l'heure que vous êtes entièrement d'accord avec ce que j'ai proposé, mais je m'attendais quand même à une réponse du gouvernement, mais en fait cela n'est pas important. Je voudrais vous dire tout simplement que si le gouvernement n'a pas encore songé à y réfléchir parce qu'il faut quand même trouver une solution à cette situation de 70 à 80 % des sénégalais qui, au lieu d'aller se soigner dans les hôpitaux ou dans les centres de santé, préfèrent recourir tout bonnement à la médecine traditionnelle. Ce n'est pas parce qu'ils ne font pas confiance à la médecine moderne, c'est parce que tout simplement ils n'ont pas de moyens, donc il ne faut pas que nous laissons ces gens-là en rade.

Moi je demanderai au Gouvernement de prendre ses responsabilités, d'inviter le Ministre de la Santé à se pencher sur cette question ; pourquoi même ne pas organiser des états généraux de la santé par rapport à cette question précise parce qu'il faut lui trouver une solution ?

Pour la question de l'inflation, vous savez, quand vous dites que les sénégalais n'ont qu'à prendre leurs responsabilités, moi je trouve quand même que c'est une dérobade, il faut absolument que vous compreniez que nous devons faire face à cette situation de prix élevé des denrées alimentaires.

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, cher collègue.
La parole est au collègue Ababacar Bâ.

MONSIEUR ABABACAR BA

Monsieur le Premier Ministre, je pense qu'il faudrait voir comment faire pour que nous puissions essayer de régler ces problèmes-là parce qu'apparemment, je n'ai pas trouvé de réponse par rapport au centre de santé de référence de Khombole qui est complètement construit et qui devrait être ouvert depuis 2004, et par rapport au stade. Je suis prêt à venir pour discuter avec vous sur tout cela. Vous me donnez l'occasion de remercier mon collègue Doudou Wade qui a appuyé ce plaidoyer et je lui dis que j'ai compris le message mais vous savez que ce message ne m'est pas destiné parce que nous avons joué dans la même équipe. Par rapport à cela, moi je pense, Monsieur le Premier Ministre, que nous sommes prêts à vous soutenir mais vous conviendrez avec nous que l'on ne peut pas faire d'un Sénégal émergent avec des collectivités locales qui sont faibles. On ne peut pas aussi faire un Sénégal émergent en important l'ensemble des produits ou presque que nous consommons.

C'est pourquoi nous vous invitons à appuyer davantage les collectivités locales non pas celles qui sont capitales régionales parce que j'ai comme l'impression qu'ici, on ne fait qu'appuyer les grands à grandir davantage et à laisser les petits en rade, les petites communes ont besoin appui parce qu'elles sont faibles, Monsieur le Premier Ministre.

Par rapport maintenant à la politique de réduction de l'importation du lait, je pense qu'il faut des mesures simples et vraiment applicables. Moi je pense que si on arrivait à doter toute famille rurale d'une vache laitière on allait régler le problème de la pauvreté parce que cela va amener des revenus mais aussi régler le problème de la facture en lait.

Moi, je pense que c'est faisable.
Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci, cher collègue.
La parole est à notre collègue Fatou Yousouf Aïdara.

MADAME FATOU YOUSOUF AIDARA

(Intervention en Wolof)

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci, chère collègue Fatou Yousouf AIDARA.
La parole est à notre collègue Mamour CISSE.

Mamour CISSE n'est pas là, nous passons la parole à notre collègue Ndèye Fatou TOURE pour 2 minutes.

MADAME NDEYE FATOU TOURE

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Premier Ministre,

Tout à l'heure j'allais vous poser la question de savoir quelle était la part du budget de votre Gouvernement à court, moyen et long termes consacrée au genre ? C'est vous dire que les disparités de genre doivent être éliminées et le Sénégal a signé des conventions relatives à l'élimination de toutes formes de discrimination à l'égard des femmes. Le protocole de Maputo de juillet 2003 a été également ratifié par le Sénégal qui a l'obligation ... (Wolof)...

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci, chère collègue NDEYE FATOU TOURE.

A présent, la parole est à notre collègue Monsieur Mamadou Bamba NDIAYE.

Vous avez 4 minutes.

MONSIEUR MAMADOU BAMBA NDIAYE

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Premier Ministre,

Je vous remercie des réponses que vous avez données aux questions que j'avais posées tout à l'heure.

Vous avez démontré je crois toute l'importance que vous attachez à la concertation avec vos différents partenaires sociaux et dans mon esprit, il ne s'agissait pas pour le gouvernement de se dépouiller et de laisser aux autres décider à sa place mais bien entendu de tenir compte des avis des uns et des autres. En insistant sur la concertation, je ne pensais pas seulement disons aux grévistes et aux secteurs qui revendiquent. Il y en a peut-être bien d'autres qui ne font pas la grève, qui ne revendiquent pas mais qui ont quelque chose à dire et quelque chose à apporter. Et je voulais les voir intégrer dans cette question de concertation.

Je voulais tout à l'heure parler de la question de l'autosuffisance alimentaire, puisqu'on parle d'assises nationales, je crois que là il y a vraiment un thème parfait pour des assises nationales et ce serait vraiment nationale parce que là on ne pourrait indexer personne. On ne

pourrait pas dire que c'est le Président qui est responsable ou le gouvernement, nous sommes tous responsables pour les sénégalais et nous avons tous à prendre nos responsabilités par rapport à nos habitudes de consommation, par rapport à l'économie de notre pays, où nous voulons aller, comment nous voulons régler les problèmes structurels qui sont là et qui plombent en quelque sorte les efforts que le gouvernement est en train de faire.

Donc, je dis cela simplement pour me réjouir de votre volonté d'initier cette réflexion, de l'appel que vous avez lancé sur la question de l'autosuffisance alimentaire pour espérer qu'un débat de fond pourra s'engager et que l'on pourra mettre de côté toutes les considérations plus ou moins politiciennes parce que là, il s'agit simplement de l'intérêt national.

Je voudrais pour terminer me réjouir du fait que le débat parlementaire, pour une fois a été très intéressant et très constructif et je crois que cela montre que notre démocratie, contrairement à ce que certains craignaient se renforce et se consolide. Une démocratie apaisée, une démocratie de débat mais aussi une démocratie de recherche, de consensus, de solutions communes sur des problèmes communs qui sont des problèmes de tout le pays. Mais pas une démocratie de polémique incessante autour de la question du pouvoir. Pourquoi il est là ? Pourquoi je ne suis pas à sa place ? Je voudrais revenir sur la question des délestages. Tout à l'heure je n'ai pas pu m'exprimer là-dessus pour dire que je comprends bien qu'il faudra du temps pour produire suffisamment d'énergie. Mais cela veut dire que d'ici là, il y aura des délestages. Prenons acte et acceptons-le. Organisons et gérons les délestages et au moins que l'on puisse prévenir pour dire que tel secteur pourra être coupé tel jour pour permettre au gens de prendre à temps leurs dispositions.

Les élections : nous avons eu des élections et nous n'avons eu aucun conflit je crois, nous avons eu aucun incident sauf que nos amis se sont exprimés largement dans les colonnes des médias comme ils continuent de le faire mais nous n'avons pas eu de conflits. Je crois que nous avons intérêt à prendre acte tout simplement de cela et mettre l'accent sur ce qui compte, ce qui est essentiel. Je crois que ce qui est essentiel pour le Sénégal, c'est ce dont nous avons parlé ici et j'espère que non seulement l'opposition qui est dans cet hémicycle ... (**fin du temps de parole**).

Je vous remercie de votre attention.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci, cher collègue Mamaciou Bamba NDIAYE.

La parole est à notre collègue Mously DIAKHATE.

MADAME MOUSLY DIAKHATE

Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Premier Ministre,
(Intervention en Wolof).

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci, chère collègue. La parole est à notre collègue Aliou DIA pour 3 minutes.

Aliou Dia n'est pas là, la parole est à notre collègue Mame Bousso SAMB pour 4 minutes.

MADAME MAME BOUSSO SAMB

Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Président,
Monsieur le Premier Ministre,
Mesdames, Messieurs les Ministres,

Monsieur le Premier Ministre, si je suis revenue c'est en fait pour vous dire que de mon côté, de tout temps, ce que j'avais retenu de vous c'est que vous êtes un Ministre et aujourd'hui un Premier Ministre qui sait assumer, qui est rigoureux, qui donne des réponses précises donc de ce côté-là je ne me fais pas de soucis. Mais comme vous le savez, quand on est en face de celui qui a en charge la politique de la nation, je pense qu'il est légitime de l'interpeller sur certaines questions pour permettre même, à partir de son explication que les gens entendent et comprennent mieux ce qu'on leur a toujours fait. Je pense que vous me comprenez et vous comprenez le sens de certaines de mes questions.

Monsieur le Premier Ministre, je voudrais vous dire que sur l'observatoire dont j'ai parlé, vous n'avez pas été long, vous n'êtes pas revenu, je sais que vous pouvez ne pas être en phase avec moi pour dire que cet outil dont je demande l'opérationnalisation, c'est en fait pour rendre effective toute cette volonté politique que vous avez exprimée dans nos documents et que nul ne peut contester.

Je voulais donc dire que si votre gouvernement veut travailler de manière rapprochée avec les populations et principalement avec les femmes qui constituent la majeure partie de la population, il est bon effectivement qu'il y ait cette gestion de proximité, d'échange, de

dialogue et de négociations et de vos mots j'ai retenu votre engagement et je pense qu'il n'a jamais fait défaut.

Le pacte : vous avez dit c'est que c'est un pacte, je crois qu'un pacte se déroule entre des personnes ; nous pouvons considérer que les populations, par nos voix nous les députés ou bien simplement de leur propre voix ont effectivement la possibilité, d'après la manière dont vous avez décliné votre engagement à la négociation, au dialogue et au pacte social, d'être en phase, de s'approprier votre politique et qu'on la rende plus visible pour que les gens comprennent le « pourquoi ? ».

Ce matin, on disait « déclaration de politique générale », on va nous raconter encore la même chose ». Non, Moi je pense que c'est quelque chose d'incontournable, vous devez nous dire comment vous orientez, mais on n'oriente pas à partir du néant, on part des acquis, on nous dit comment on doit les consolider, on nous dit comment nous devons y participer et je pense, je sens qu'il faut bien expliquer, il faut désormais que les gens comprennent de quoi il s'agit.

Je termine tout simplement, j'ai le regret de terminer parce que je n'ai pas l'habitude de faire des polémiques, pour dire à ma petite sœur Mously que quand on voit le baobab et les couleurs de la nation, si cela sort de la Présidence ou d'une structure gouvernementale je crois que c'est ça qu'il faut. Si j'avais vu le drapeau d'un parti ou le drapeau d'une institution qui n'est pas l'institution de la République, je m'en serai étonnée ou peut-être je n'ai pas compris sa question.

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci, cher collègue Mame Bousso SAMB.

La parole est à notre Collègue Cheikh Mamadou Abiboulaye DIEYE pour 3mn.

MONSIEUR CHEIKH MAMADOU ABIBOULAYE DIEYE

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Président,
Monsieur le Premier Ministre,
Mesdames, Messieurs les Députés,

Je crois que, Monsieur le Premier Ministre, il y a une petite incompréhension ...

(Intervention en Wolof).

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci, cher collègue.

La parole est à notre collègue Aïssatou MBODJ pour 4mn.

MADAME AÏSSATOU MBODJ

(Intervention en Wolof).

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci, chère collègue.

La parole à présent est à notre collègue Abdoulaye BABOU pour 5mn.

MONSIEUR ABDOULAYE BABOU

Je vous remercie, Monsieur le Premier Ministre. Par stratégie, vous n'avez pas répondu à notre interrogation, je comprends.

Vous êtes un premier Ministre technicien, vous n'êtes pas politicien pour ainsi dire, mais la politique va venir vers vous parce que vous avez la charge de la conduite des affaires de ce pays donc vous nous donnerez des réponses à nos questions qui sont posées. Puisqu'on ne vous a pas briffé sur la question, alors dites ceci au Président de la République :

dites au Président de la République que l'Assemblée nationale pense que ceux-là qui s'évertuent aujourd'hui à détourner la volonté populaire, qui ne reconnaissent pas l'Assemblée nationale, qui ne reconnaissent pas le Sénat, nous aussi les institutions légales, nous ne les reconnaissons pas.

Ceux-là qui ne veulent pas reconnaître les institutions de la République, le République ne les reconnaît pas, mais il y a mieux, le Président de la République est chargé du bon fonctionnement des institutions ...
(Wolof).

Ils tiennent à leurs assises, ils ont toutes les conclusions, des conclusions pour quoi faire ? Pour remettre en cause le mandat du Président de la République ? Lisez la presse de ce matin, quelqu'un dit qu'il faudrait changer les institutions pour introduire un régime parlementaire. Est-ce la volonté des Sénégalais ? Les Sénégalais ont voté, ils ont mis en place une institution qui est l'Assemblée nationale, ils ont mis en place une institution qui est le Sénat et on ne respecte pas nos institutions, tout de même ; c'est le silence de l'appareil d'Etat qui est inadmissible (...**Wolof**). Cela étant précisé, toujours dans le cadre d'espèce, mais Diouf était là, les rôles étaient inversés, il avait dit « jamais d'assises nationales ! » Il ne voulait pas, ceux-là qui défendent les assises nationales (...**Wolof**)

Mais reconnaissez-moi d'abord Président de la République, Assemblée nationale, Sénat, j'ai les prérogatives régaliennes et en ce moment-là on peut discuter, ce sont les préalables. L'Assemblée dit qu'il y a des préalables, il faut les respecter, le Président du groupe l'a dit, Monsieur Mamour CISSE député s'est déjà prononcé là-dessus, d'autres députés de l'opposition se sont prononcés, c'est cela la volonté de la nation. Ils sont en retard, ils se sont réveillés tardivement, qu'ils assument.

Monsieur le Premier Ministre, on se pose des questions, le DSRP... (**Wolof**). Donnons quelques exemples : en mars 2000, pour ceux qui se souviennent en ce qui concerne l'enseignement, les gens faisaient la grève de la faim, vrai ou faux ? Le premier acte du Chef de l'Etat a été de prendre tout le monde comme vacataires, comme ceci ou comme cela. Aujourd'hui un jalon important vient d'être fait, vous allez les titulariser, c'est du concret et quand c'est du concret, il faut dire que c'est du concret.

D'autres réalisations, ce que le pouvoir a fait en matière de rémunération, nous avons travaillé ensemble dans ces dossiers, nous avons fait mieux que tous les autres pays de la sous-région, en matière d'emploi, en matière d'intégration, ce que nous avons fait pour l'éducation, il n'y a pas très longtemps ; sur 27 000 000 000 que vous, vous avez décaissé, les 18 ou 20 étaient revenus au monde de l'éducation et les parcelles, plus de 6000 parcelles distribuées aux enseignants, viabilisés à leurs frais, ce n'est pas du bon travail ça ? Le plan Sésame, ... (**Wolof**). L'habitat social : un sénégalais, un toit ... (**Wolof**). Je suis d'accord avec le Président de la République (...**Wolof**). Je dis que ce qu'il a fait en si peu de temps, ni Senghor, ni Abdou Diouf tous deux cumulés ne l'ont fait ... (**Wolof**).

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, cher collègue.

La parole est à notre collègue MBAYE NIANG.

MONSIEUR MBAYE NIANG

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Président,
Monsieur le Premier Ministre,

Je ne pense pas que ce que j'ai dit relève d'un manque de respect à l'endroit du gouvernement, non, je ne manque de respect à personne, mais si nous voulons être une grande démocratie, il faut accepter que dans notre débat et vous l'avez bien dit, que l'on n'occulte pas de questions, surtout quand il s'agit de questions d'éthique.

Combien de fois dans les grandes démocraties, des ministres, des personnes qui occupent de grandes fonctions, ont été démis suite à des informations et des rumeurs répandues dans la presse ?

(Passage en Wolof)

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci, cher collègue Mbaye Niang.

La parole est à notre collègue Modou Diagne Fada pour trois minutes.

MONSIEUR MODOU DIAGNE FADA

(Intervention en Wolof)

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci, beaucoup cher collègue. A présent la parole est à notre collègue Doudou Wade pour 7 minutes.

MONSIEUR DOUDOU WADE

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Président,
Très chers collègues,

Je voudrais évacuer et préciser pour ma collègue FATOU AIDARA et peut-être ne pas taquiner le Ministre d'Etat Djibo KA mais Modou Diagne Fada. La SENTEL a été bradée à 50 millions de F/CFA, 97/98, nous avons vendu à 100 milliards... (Wolof).

Monsieur le Président,
Très chers collègues,

Pour mon collègue, j'accepte vos éclairages sur votre déclaration mais ... (Wolof)...

Nous vous écoutons tous avec beaucoup d'attention parce que nous ne sommes pas là pour des polémiques politiques mais pour construire une nation, et pour construire la nation, nous avons besoin d'ingénieurs et notre collègue LATIF GUEYE l'a dit, nous vous le répétons tous, nous avons besoin de notre islam, nous avons besoin de nos « imams », nous avons besoin de nos « tarikhas » pour construire la cohésion totale de notre pays. Et notre collègue l'a rappelé.

Dix ans après que notre maître spirituel ait rejoint son seigneur, (**Wolof**), ce régulateur de la tension sociale, ce trait d'union de notre société et le socle de notre unité, c'est vous qui en êtes les héritages et c'est vous qui devez les préserver, vous n'avez pas le droit de les indexer comme cela.

Monsieur le Président,
Très chers Collègues,

Je voudrais renouveler, Monsieur le Premier Ministre, mes sincères félicitations. Vous avez le grand honneur de prendre les fonctions de Premier Ministre, j'associe à ces félicitations les membres de votre gouvernement, ce gouvernement qui devrait poursuivre et développer, qu'il s'agisse de la politique, de l'économique, du financier ou du social, l'œuvre de restauration qu'à l'appel de la nation nous avons entreprise depuis le 19 mars 2000.

Il doit en même temps consolider les acquis, relever tous les obstacles face aux défis et enjeux actuels du développement durable. Depuis 7 ans et 6 mois, un grand effort a été accompli dans plusieurs domaines : éducation et santé, infrastructures et urbanisme, aménagement du territoire, cadre de vie, culture, politique étrangère, sport ; tout inachevé qu'il soit, reconnaissons avec honnêteté que le bilan est favorable et très favorable. Chaque membre de ce gouvernement a eu sa part, je puis en porter témoignage étant Président du groupe depuis 6 ans. Il me faut tirer chapeau à votre prédécesseur Monsieur MACKY SALL (**vifs applaudissements**) qui avec pragmatisme et avec beaucoup de loyauté a fait un travail remarquable.

Monsieur le Premier Ministre, vous vous êtes assuré de la maîtrise du terrain pour conduire le destin du Sénégal dans la voie que nous a tracée son Excellence Me ABDOULAYE WADE Président de la République, dans son programme : Ensemble continuons à bâtir le Sénégal qui a reçu l'approbation populaire avec le vote du premier tour à 55 % de la présidentielle.

Monsieur le Premier Ministre, ce sera certes à travers des difficultés et obstacles, pour ne pas dire plus que notre pays sera construit mais la solution est aujourd'hui en vue. Vous en avez la capacité intellectuelle et l'engagement sans faille.

La nation une fois consultée le 03 juin a apporté son soutien à la politique de Monsieur le Président de la République. Il importe en conséquence que votre déclaration de politique générale, au-delà de son caractère constitutionnel et solennel a traduit les orientations du programme du candidat Abdoulaye WADE.

Il doit être clair que vous pouvez compter entièrement sur le soutien de notre groupe parlementaire, votre majorité dans l'œuvre législative pour une collaboration sans réserve dès lors que vous oeuvrez à la réalisation des projets présentés et soutenus par Monsieur le Président de la République.

Monsieur le Premier Ministre, je vous exhorte à veiller tout particulièrement à l'adoption de l'ensemble des mesures réglementaires nécessaires à la réalisation des objectifs économiques et sociaux. Sous votre impulsion, nous espérons que les lacunes antérieures sur ce sujet trouveront des solutions heureuses et efficaces. Je pense comme vous le pensez vous-même qu'il est conforme à l'intérêt du service public que le Gouvernement veille à l'adoption des mesures réglementaire nécessaire, à la réalisation des objectifs que nous nous sommes fixés. Chacun des Ministres qui sont à vos côtés a cette responsabilité et devra y veiller scrupuleusement.

Monsieur le Premier Ministre, je tiens à vous exprimer ici toute mon estime pour la façon dont vous avez rempli vos fonctions durant le temps que vous avez travaillé avec le Président de la République. Je tiens à souligner particulièrement combien vous avez, avec le style et le talent qui vous sont propres permis par le développement d'une politique budgétaire d'importants progrès dans le domaine des recettes. Votre nomination qui souligne la valeur de votre action apportera aussi le témoignage de nos encouragements. Le groupe parlementaire libéral et démocratique se mobilisera pour vous appuyer et vous donnera les moyens nécessaires à l'accomplissement de la réalisation de la politique définie par le Président de la République Maître Abdoulaye WADE.

Monsieur le Premier Ministre, poursuivez l'œuvre de réformes considérables sans précédant accomplis depuis l'alternance. Une action rigoureuse et persévérante est nécessaire pour continuer le redressement de notre économie et la lutte contre les génocides et la pauvreté. Je compte sur votre courage, votre détermination et la loyauté avec laquelle vous avez rempli jusqu'ici vos charges et c'est à ce prix que la marque de votre action restera dans l'histoire de notre temps.

Tel est Monsieur le Premier Ministre, le message de votre groupe, de votre majorité.

Monsieur le Premier Ministre,
Monsieur le Président de l'Assemblée,
Chers membres du gouvernement,

Que Dieu protège le Sénégal. Que Dieu assiste le Président Abdoulaye WADE. Qu'il balise la voie de votre Gouvernement et que Dieu fasse que les Sénégalais puissent s'entendre sur l'essentiel.

Je vous remercie.
(Applaudissements).

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci, cher collègue Doudou WADE.

Je dois préciser que la liste des orateurs est épuisée. Vous pouvez avoir la parole à la fin de la séance conformément aux dispositions du règlement intérieur. Je voudrais à mon tour remercier tous les Collègues qui ont pris la parole au cours de ce débat général d'importance. A présent, laissez-moi remettre la parole à Monsieur le Premier Ministre pour les réponses qu'il voudrait bien apporter.

Monsieur le Premier Ministre, vous avez la parole.

MONSIEUR LE PREMIER MINISTRE

Merci, Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale.

L'honorable député Moussa SY, j'ai bien compris ce que vous avez dit, donc nous sommes en phase.

Nous allons d'ailleurs continuer notre discussion après sur notamment les suggestions que vous nous ferez dans ce secteur en présence certainement du Ministre des sports comme vous l'avez dit, en qui nous avons vraiment confiance pour être un homme du secteur. Nous pensons qu'il pourra relever beaucoup de défis.

Sur le financement du sport également, j'attendrais ce moment pour en discuter avec vous. Vous m'avez une fois fait part de vos idées sur la question, nous allons en discuter. Sur les bourses, j'ai pris acte de ce que vous avez dit.

Le Professeur Iba Der THIAM, je vous remercie de vos encouragements. Vous n'avez jamais cessé de nous soutenir. Je voudrais solennellement ici vous remercier pour ce soutien constant. Sur le pacte de stabilité, nous y avons pensé pour avoir été depuis plus de 15 ans, presque 20 ans un acteur des négociations entre les syndicats et le gouvernement. Nous avons voulu à travers ce pacte nouer un partenariat, sincère et honnête.

Le partage des fruits de la croissance oui, mais également la participation à la création de ces richesses, c'est pourquoi nous avons voulu nouer ce pacte. Et comme je vous l'ai expliqué, dans les prochains jours nous allons commencer les négociations. Nous allons inviter tout le monde, la représentation nationale, les syndicats, la société civile, tous les sénégalais autour de ce pacte. Je vous remercie encore de votre soutien.

Pour l'honorable député Mouhamed DIEDHIOU, vous attendiez une réponse du gouvernement mais vous l'avez ! Si le chef du gouvernement vous dit : « je suis d'accord avec vous sur ça », cela veut dire que le chef du gouvernement se l'approprie. Me l'appropriant, je vais demander au Ministre de discuter, d'étudier ces différents problèmes et cette question. Je vous ai expliqué mon expérience personnelle autour de cette question. Si j'ai demandé avant de venir à l'Assemblée à cette personne de me faire la chronologie de tout son passage pour se faire soigner, c'est parce que j'avais à cœur de prendre en charge ce que vous venez de dire. Je pense que vous avez la réponse du gouvernement sur la question.

Si je dis que les Sénégalais doivent prendre leurs responsabilités, je pense que je ne l'ai pas dit comme cela. Je veux dire simplement que nous tous nous sommes des responsables ; le gouvernement a une responsabilité, les Sénégalais eux aussi ont une responsabilité. Collectivement nous avons une responsabilité devant notre pays, devant le peuple sénégalais c'est normal, ce n'est pas une dérobade, au contraire. Je veux simplement que dans le cadre d'un esprit de partenariat entre le gouvernement, le parlement et tous les autres sénégalais, il y a des sénégalais qui ne sont pas dans les partis politiques mais tous les sénégalais sans exclusive, je vous ai expliqué que le Chef de l'Etat m'a demandé d'être le Premier Ministre de tous les sénégalais, donc c'est une invite. Quand je le dis ce n'est pas pour nous dérober, notre gouvernement ne se dérobera jamais, je vous l'ai expliqué, nous répondrons à toutes les questions.

Pour le centre de santé de Khombole, il paraît que le centre de Santé est achevé mais il y avait une réserve des techniciens qui sera levée avec les corrections qui seront apportées par l'entreprise, donc les techniciens on décelé certainement des malfaçons qui seront corrigées.

Les collectivités locales sont faibles, je suis d'accord et c'est tout le sens qu'il faut donner à l'évaluation de la décentralisation. En 96, quand nous avons mis en place cette loi, nous avons dit que le gouvernement faisait des transferts en direction des collectivités locales les deux premières années et que, après, le gouvernement sur la base d'un pourcentage de la TVA allait faire les transferts, mais ensuite le gouvernement devait faire l'évaluation. Elle n'a pas été faite mais je pense que si nous faisons l'évaluation de la décentralisation, on pourra changer tout cela. Il y a des problèmes, il y a des dysfonctionnements et ces dysfonctionnements seront levés mais il y a nécessité de faire l'évaluation. Il y a des prérogatives de l'Etat qui ont été transférées aux collectivités locales, ces prérogatives ont-elles été bien exercées ? Il y a des choses que l'Etat devait faire mais c'est l'évaluation de tout cela qui nous donnera la feuille de marche, la feuille de route de ce que nous devons faire. L'importation du lait, je prends acte de votre suggestion.

Fatou Youssouf AIDARA ... (wolof).

L'honorable député Ndèye Fatou TOURE, je vous ai expliqué tout à l'heure que c'est la première fois dans le processus de préparation du budget que les aspects genres sont prises en charge, le Ministre du Budget est là, ses services ont travaillé parce que nous avons des experts en genre. La directrice adjointe du budget, une dame a longuement travaillé sur les aspects genres. Nous l'avons envoyé à plusieurs missions, plusieurs séminaires, c'était pour le problème de la prise en charge des aspects genres, pour anticiper. Pour ces problèmes, ces discussions vous pourrez vous mettre en rapport avec le Ministre du Budget, il vous recevra, il m'entend, pour essayer de vous expliquer donc ce qui a été fait dans ce cadre-là. Bien sûr, peut-être que notre volonté et notre capacité à faire n'est pas à la dimension de ce que vous souhaitez mais nous comptons poursuivre pour aller de l'avant.

(Passage en Wolof)

L'énergie : diversification, j'en ai parlé. Vous avez raison, il faut une bonne politique de diversification de l'énergie, donc nous sommes en phase.

Mamadou Bamba NDIAYE, la concertation, je l'ai expliqué, ce sera mon credo, le credo de notre Gouvernement, il n'y aura aucun problème.

La concertation avec tout le monde, pas simplement avec les syndicats parce que le pacte social n'est pas un pacte qui sera scellé uniquement avec les syndicats. Ce sera un pacte qui sera scellé avec tous les acteurs, y compris le patronat, la société civile. Tout le monde. Donc ce sera un pacte national.

L'organisation des délestages : dans le cadre de la concertation, nous avons toutes ces idées, et le Ministre de l'Energie a déjà commencé à les mettre en pratique.

Mously DIAKHATE, (passage en Wolof).

Mame Bousso SAMB, sur l'observatoire genre : il est en préparation et sa réalisation est prévue dans le budget 2008. C'est bon ?

Cheikh Mamadou Abiboulaye DIEYE, (passage en Wolof).

...SCA, 7%, je vous l'ai dit, on n'a pas encore 7% ... (Wolof).

On a déjà projeté un taux de croissance de l'ordre de 5%.

Je vous ai dit ici qu'en 2002 et en 2006, nous avons eu des chocs qui ne nous ont pas permis d'atteindre le taux de croissance qui était projeté.

En Europe, les gens sont en train de réviser les projections sur les taux de croissance.

Un taux de croissance, tu le projettes ; il y a des facteurs exogènes, s'ils tombent sur ton économie, tu es obligé de réviser tes prévisions de croissance. C'est pourquoi on parle de prévisions et des données statistiques.

Les bailleurs de fonds (...**Wolof**)

MODOU DIAGNE FADA, Je suis d'accord avec vous, on soutient mais dans la vérité. Le monde rural, nous allons essayer de respecter le programme tel que nous l'avons dans le document. Nous sommes en train de prendre toutes les dispositions pour que le financement de la campagne se fasse dans les meilleures conditions.

Le Président DOUDOU WADE, je vous remercie.

Monsieur le Président,
Honorables Députés,

Je voudrais vous remercier très sincèrement et réaffirmer du haut de cette Assemblée, ma ferme détermination à réaliser avec le gouvernement que je dirige, dans un chronogramme précis, tous les projets du Chef de l'Etat sans oublier que c'est le Chef de l'Etat qui détermine la politique que je suis chargé de mettre en oeuvre.

Nous prendrons en charge les grands problèmes mais aussi et surtout les problèmes des sénégalais toutes couches sociales confondues. Le libéralisme social déjà mis en oeuvre au Sénégal, nous l'approfondirons avec le plan « JAXAY », la carte Sésame, la matérialisation du slogan « une famille, un toit », « un village, un bassin de rétention », la prise en charge gratuite des malades atteints du sida.

Nous travaillerons aussi pour les générations futures qui seront fières d'hériter dans le Sénégal avec des routes enrobées, des échangeurs de dernière génération, un aéroport international Blaise Diagne futuriste et respectueux des dernières normes internationales.

Monsieur le Président,
Honorables Députés,

Je finirai par dire ma foi en la vision humaniste, africaine du Président ABDOULAYE WADE et ma détermination sans faille à contribuer à la mise en œuvre de ce grand rêve.

Je vous remercie. (**Vifs applaudissements**).

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, Monsieur le Premier Ministre.
Monsieur le Premier Ministre,
Messieurs les Ministres d'Etat,
Mesdames, Messieurs les Ministres,
Chers Invités,
Chers Concitoyens,

Ce 17 septembre 2007, comme tous les moments qui ont marqué la vie de l'Institution parlementaire sénégalaise, fera date. Non pas parce qu'il ressort naturellement des exigences constitutionnelles ou qu'il s'inscrit dans nos principes républicains qui requièrent que tout Chef de gouvernement soumette son programme d'actions à l'appréciation du parlement mais plutôt parce que ce 17 septembre 2007 aura suscité chez nos compatriotes, un sentiment particulier : celui d'une foi encore plus vivace au projet de société que nous inspire encore la généreuse ambition, pour notre pays le Sénégal, du Président de la République, son Excellence Maître Abdoulaye WADE.

Monsieur le Premier Ministre, dépositaire aujourd'hui de la traduction de cette vision du Chef de l'Etat, il vous est revenu l'honneur de poser les derniers jalons de l'émergence. Si ce n'est qu'avec engagement et détermination, vous porter ce sacerdoce de cristalliser cet espoir toujours vivace des Sénégalais de s'installer définitivement dans le progrès.

Chers Collègues Députés, c'est le lieu de féliciter le Premier Ministre Cheikh Hadjibou SOUMARE pour sa prestation d'aujourd'hui (**applaudissements**), féliciter son gouvernement mais je voudrais également vous féliciter chers Collègues. Il m'est agréable de souligner que dans votre rôle d'incarnation des aspirations de nos concitoyens, vous venez de témoigner à cette déclaration de politique générale une attention profonde et méritée. Prenant ainsi la mesure du contrat de confiance qui lie les Sénégalais au Président de la République, vous avez chers Collègues avec lucidité et responsabilité, acquiescé au viatique du progrès décliné par le Premier Ministre qui sans nul doute vaudra aux Sénégalais de nouvelles satisfactions. Il nous faut donc nous en féliciter tous.

Monsieur le Premier Ministre, c'est le lieu pour moi encore une fois de vous souhaiter bonne chance et je suis convaincu que vous marquerez des progrès encore tangibles et vous avez la charge de continuer cette tâche qui a été entamée le 19 mars 2000. Bonne chance pour votre équipe.

Permettez-moi chers Collègues de revenir pour faire application du règlement intérieur relativement aux dispositions de l'article 71 relatif au droit de réponse : « à titre de réponse, droit de réponse mais seulement en fin de séance ». C'est pourquoi j'ai voulu attendre la fin de la séance, honorable député, pour vous redonner la parole : « ...mais seulement en fin de séance et pour 5 minutes, la parole peut être donnée à tout député qui la demande, pour un fait personnel à propos duquel il a été nommé cité ». Evidemment le Président pourra déclarer ensuite que l'incident est clos. J'espère qu'il sera clos.

L'honorable député, vous avez la parole.

MONSIEUR MBAYE NIANG

Merci, Monsieur le Président.

Je regrette vraiment de revenir pour reprendre la parole. J'ai été interpellé par mon « Naïme » Doudou WADE. (**Passage en Wolof**).

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci beaucoup.

Monsieur le Président, non. Il faut faire référence à l'article auquel vous voulez faire application.

Quel article ? Attendez, donnez-moi d'abord la référence de l'article.

Non, Monsieur le Président du Groupe, si vous insistez je vous donne la parole mais je pense que vous n'y avez pas droit. Comme vous insistez, je vous la donne pour une clarification, lui c'était à propos du droit de réponse.

Attendez, attendez s'il vous plaît, c'est pour la clarté. Entendons-nous bien. Attendez que je règle ce problème.

MONSIEUR DOUDOU WADE

(Intervention en Wolof).

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je dois préciser pour la clarté du débat que le député Mbaye NIANG n'a pas fait appel au règlement mais il a demandé un droit de réponse par rapport à l'interpellation dont il a été l'objet, donc je crois qu'il avait parfaitement le droit d'intervenir. Cela a été une compréhension simplement pour vous donner la parole mais je pense que vous n'y aviez pas droit, Monsieur le Président. Cela dit, je déclare l'incident clos.

Mes chers collègues,
Monsieur le Premier Ministre,
C'est aussi cela l'Assemblée Nationale. Cela n'entachera en rien la qualité des débats du jour, je pense que la durée des débats a montré l'importance et l'intérêt que les députés ont accordé à votre déclaration de politique.

- 5 -

Fin de la séance

Mes Chers collègues, l'ordre du jour étant épuisé je propose à l'Assemblée de lever la séance et de reprendre nos travaux le jeudi 20 septembre 2007 à 9h30 pour examiner un projet de résolution présenté par la commission des Affaires Etrangères, de l'Union Africaine et des Sénégalais de l'extérieur. C'est le moment peut-être pour demander au Premier Ministre de bien vouloir désigner un Ministre parce qu'il s'agit d'une résolution de soutien et il serait bon qu'un des ministres, même si c'est le jour du Conseil des Ministres, soit là pour qu'à même assister au déroulement de cette séance importante.

La réunion, c'est plutôt à 10 heures le jeudi autant pour moi.

S'il n'y a pas d'observations, il en est ainsi décidé.

La séance est levée.